

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président malien Ibrahim Boubacar Keita en visite de travail et d'amitié en Algérie



Le président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, a entamé, hier, une visite de travail et d'amitié de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le chef d'Etat malien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Larbi Ould Khelifa, et des membres du gouvernement. **P. 5**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 31 août 2015 - 16 Dhu al-Qi'dah 1436 - N° 1064 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

CLÔTURE DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS UN NOUVEL ORDRE DU JOUR POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL



L'ordre du jour aura été clair: faire face avec le plus d'efficacité possible, sans altérer les acquis sociaux, en particulier les salaires des travailleurs, à la crise économique qui pointe du fait de la baisse des recettes pétrolières. Le Premier

ministre Abdelmalek Sellal a montré en fait la voie à suivre pour cet objectif, lors de la rencontre de samedi entre l'exécutif et les walis. Cette rencontre, qui aura tracé une nouvelle feuille de route pour les walis, acteurs principaux du

développement local, a été bénéfique pour ces derniers, qui auront eu ainsi de nouvelles missions à accomplir. D'abord, il s'agit pour eux, globalement, d'encourager la croissance économique en accordant plus d'intérêt aux projets

industriels, agricoles et dans les services. Ensuite, ils ne doivent pas entraver administrativement les investissements créateurs de richesses, au contraire, ils doivent les soutenir et les encourager.

P. 3

Boualem B.

HADJ 2015
Dernier délai de dépôt
de dossier de visa :
le 2 septembre

RENTRÉE SCOLAIRE LE 6 SEPTEMBRE
55 MILLIONS
D'EXEMPLAIRES DE
MANUELS SCOLAIRES
DISTRIBUÉS

P. 4

Baisse continue
de la facture d'importation
des médicaments sur les 7
premiers mois de 2015

P. 8

SANTÉ

Hypertension
5 façons
de normaliser
votre tension
naturellement

Pages 14-15

SOCIÉTÉ

ÉTÉ
12 millions
d'estivants
sur les plages
de Boumerdès

ATHLÉTISME

MONDIAUX-2015
(1500 M)
Makhloufi
se contente
de la 4^e place

P. 24

MDN

Saisie
d'importantes
quantités
de carburant
destinées à la
contrebande

P. 6

Météo



► Régions Nord : 31° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

► Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

CE MATIN À 11H

Le ministre de la Culture invitée du Forum d'Echaâb



Le Forum du quotidien *Echaâb*, reçoit ce matin à partir de 11h au siège du journal sis 39, rue des Martyrs, Alger, le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, pour une conférence-débat qui portera sur «Comment attirer l'investissement privé pour la promotion du projet culturel National».

TOURISME ET ARTISANAT
Mme Tagabou à Oran

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Mme Aïcha Tagabou, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran.

DU 2 AU 9 SEPTEMBRE
À MILA

Salon régional de l'investissement dans les industries agroalimentaires



Le Centre culturel de la ville de Chelghoum Laïd, wilaya de Mila, abritera du 2 au 9 septembre 2015, le Salon régional de l'investissement dans les industries agroalimentaires.



► Mobilis Incontestablement Leader de la 3G en Algérie



C'est grâce à vous

C'est officiel! Mobilis est le leader de la 3G en Algérie, suite à la publication aujourd'hui de l'observatoire du marché de la téléphonie mobile en Algérie pour l'année 2014, édité par l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARTP). En effet, le rapport donne Mobilis une année après le lancement de la 3G soit à fin 2014, comme le Numéro 1 de la 3G en Algérie en nombre d'abonnés enregistrant ainsi par moins de 3 816 312, avec 44,85% de parts de marché. Afin 2014, Mobilis détient également le plus grand réseau de téléphonie mobile de 3^e Génération avec au total 35 wilayas couvertes. Ce leadership sera entériné dès la fin de cette année 2015, une fois que les 48 wilayas seront totalement couvertes par la 3G+ de Mobilis. Ainsi seul, l'opérateur national couvrira l'Algérie deux ans à peine après le lancement de la 3G. A ce sujet, le président directeur général de Mobilis Monsieur Saâad Damma, s'est déclaré « fier et heureux d'être le leader de la 3G en Algérie avec une part de marché considérable autour de 45%. Cette opportunité m'est donnée pour remercier tous nos clients qui nous ont fait confiance et qui bénéficient de la plus grande couverture réseau en Algérie déployée sur 35 wilayas, en exploitant les toutes dernières technologies utilisées à travers le monde ». Monsieur Damma poursuit: « Je remercie également toutes les compétences de Mobilis techniciens et commerciaux pour les efforts consentis, et je réitère notre engagement à couvrir les 48 wilayas à fin 2015 ».

CE MATIN À 10H
Réunion du bureau politique de TAJ

Le président de TAJ, le D^r Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 10h au siège national du parti sis à Dely Ibrahim, Alger, les travaux du bureau politique du parti.

DU 2 AU 4 SEPTEMBRE
À BÉJAÏA
Université d'été du FFS

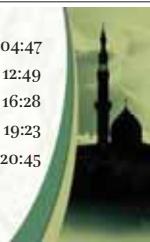
Le parti du Front des forces socialistes (FFS), tiendra son université d'été du 2 au 4 septembre 2015 au centre de vacances Anissa Tour de Souk El Tenine, wilaya de Béjaïa.

	Max	Min
Alger	32°	21°
Oran	32°	22°
Annaba	34°	22°
Béjaïa	32°	22°
Tamanrasset	36°	23°

Horaires des prières

Lundi 16 Dhou el-Qida 1436

Fajr	04:47
Dohr	12:49
Asr	16:28
Maghreb	19:23
Isha	20:45

INDUSTRIE
M. Bouchouareb à Jijel

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel.

TRANSPORTS
M. Telai à Aïn Defla

Le ministre des Transports, M. Boudjema Telai, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Aïn Defla.

HABITAT
Tebboune à Annaba

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelmadjid Tebboune, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son département ministériel dans la wilaya de Annaba.

► Ooredoo baisse ses tarifs au profit des pèlerins



Ooredoo rapproche les pèlerins de leurs familles et leur donne la possibilité de rester joignables en Arabie Saoudite durant le Hadj, à des tarifs avantageux. En effet, Ooredoo baisse ses tarifs Roaming en mode réception au profit de ses clients voyageant aux lieux saints de l'Islam du 27 août au 10 octobre 2015. Les clients Ooredoo en pèlerinage pourront recevoir des appels à 20 DA TTC/minute seulement. Cette baisse des tarifs en roaming est valable pour tous les clients Ooredoo qui peuvent bénéficier de cette tarification avantageuse, en toute simplicité, via tous les réseaux en Arabie Saoudite. Les pèlerins détenteurs d'une puce Ooredoo resteront ainsi en contact avec leurs familles et proches durant le Hadj et partageront ainsi avec eux les moments de piété et de profonde ferveur de ce grand voyage. En accompagnant les Algériens durant le Hadj, Ooredoo honore son statut d'entreprise citoyenne toujours proche de la société algérienne.

RÉUNION GOUVERNEMENT-WALIS:

RELANCER L'ÉCONOMIE... RATIONALISER LES DÉPENSES...
AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES CITOYENS...

Le gouvernement opte pour une nouvelle stratégie

« Il ne faut ni s'alarmer, ni s'endormir, mais il faut bouger dans la bonne direction, avec courage et ambition ».

Walid B.

Les propos tenus par le Premier ministre Abdelmalek Sellal devant les walis sont on ne peut plus clairs et ne souffrent aucune ambiguïté. L'Algérie qui a vu ses rentrées en devises se rétrécir comme une peau de chagrin, à la suite de la chute des cours du pétrole, se doit de revoir sa stratégie pour dépasser cette difficile conjoncture et permettre à son économie de se remettre sur la bonne voie.

Cependant, et en dépit de cette conjoncture défavorable, l'Algérie est capable de bâtir une économie « forte » et « diversifiée » a tenu à préciser le Premier ministre, pour qui les possibilités budgétaires et financières dont dispose l'Algérie permettent d'aborder avec sérénité la situation, mais « ne doivent, en aucun cas, justifier le statu quo ». La réunion qui a permis de donner de nouvelles orientations pour améliorer l'action des élus locaux, a été l'occasion pour l'élaboration d'une nouvelle vision économique et la modification des modes de fonctionnement et de régulation de la collectivité locale, compte tenu de la conjoncture actuelle qui se caractérise par la baisse des cours du pétrole sur les marchés internationaux.

Pour ce faire, les walis ont été instruits de mettre en place des dispositifs d'accompagnement continu pour encourager l'investissement productif, explorer les potentiels investisseurs et faire la promotion des atouts de leurs régions. De ce fait, la promotion de l'investissement national constitue une priorité pour le gouvernement, appelé à mettre l'accent sur la nécessité de trouver les solutions aux contraintes et aux entraves qui empêchent son développement, en mettant fin, notamment, aux comportements bureaucratiques qui paralySENT les initiatives et portent préjudice à l'économie nationale.

Conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, des mesures ont été prises pour rationaliser les dépenses publiques, alors que des instructions ont été données aux walis pour faire preuve de la même discipline dans l'allocation et l'utilisation des deniers publics.

La rencontre gouvernement-walis qui intervient à quelques jours de la rentrée sociale a permis également d'appeler les walis à s'assurer de la mobilisation des moyens humains et matériels adéquats pour réunir toutes les conditions de réussite et à poursuivre leurs efforts pour l'amélioration du quotidien du citoyen.

Des consignes ont été ainsi données



pour poursuivre les réformes visant la réhabilitation et la modernisation des services administratifs publics et à être à l'écoute des préoccupations du citoyen, en consécration du principe de la démocratie participative.

A ce propos, Sellal a affirmé que des mesures de réajustement ont été décidées pour rationaliser la dépense publique et mieux maîtriser le commerce extérieur et les flux de capitaux.

Il a même présenté quelques données sur la loi de finances 2016 dont les dépenses globales seront en baisse de près de 9% mais sans entraver les programmes de logement ou les recrutements, tandis que la croissance du PIB escamptée devrait être de 4,6%.

Toutefois, cette nouvelle orientation ne va pas, selon lui, toucher aux acquis sociaux et à la politique de développement économique.

Certes, la conjoncture actuelle est difficile, mais elle offre aussi une excellente opportunité d'introspection et de prise de décisions audacieuses pour construire une nouvelle vision économique et modifier nos modes de fonctionnement et de régulation, a-t-il expliqué.

L'objectif, a-t-il insisté, « est de faire traverser au navire Algérie cette tempête, en continuant à moderniser notre pays et à le doter d'infrastructures socio-économiques tout en préservant les acquis sociaux et en puisant le moins possible dans notre trésor de famille constitué de nos réserves ».

L'une des options majeures sur laquelle M. Sellal a insisté est la promotion de l'investissement national, qu'il soit public ou privé.

Pour ce faire, le gouvernement mise

sur l'amélioration de l'attractivité territoriale à travers l'encouragement de l'investissement local afin de diversifier l'économie nationale, fragilisée par sa forte dépendance aux hydrocarbures.

Le Premier ministre a considéré, dans ce sens, que le rôle des autorités locales était déterminant dans cette démarche, expliquant que les walis étaient particulièrement la « clé de voûte » dans toute action visant à promouvoir l'investissement national. Désormais, les walis seront évalués sur les créations d'activités et d'emplois, l'implantation d'investissements et d'entreprises et l'évolution de l'attractivité économique des territoires dont ils ont la responsabilité, a-t-il souligné.

Selon lui, la relation entre l'administration locale et l'entrepreneur ne doit pas se limiter à une prestation administrative de délivrance d'autorisations ou d'agréments mais consiste, plutôt, en la mise en place des dispositifs d'accompagnement continu et où le wali doit s'approcher des potentiels investisseurs et faire la promotion de sa wilaya.

Pour assurer pleinement leur rôle de facilitateur d'investissement, les walis sont tenus de faire sauter les verrous qui paralySENT les initiatives, notamment la complexité des procédures, les confusions de prérogatives et de missions, les réflexes de passivité ainsi que les comportements bureaucratiques.

Quant aux domaines prioritaires de développement, il a cité essentiellement l'agriculture, ses industries de transformation, le tourisme, la pétrochimie, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que les énergies renouvelables.

Un nouvel ordre du jour pour le développement local

Boualem Branki

L'ordre du jour aura été clair: faire face avec le plus d'efficacité possible, sans altérer les acquis sociaux, en particulier les salaires des travailleurs, à la crise économique qui pointe du fait de la baisse des recettes pétrolières.

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a montré en fait la voie à suivre pour cet objectif, lors de la rencontre de samedi entre l'exécutif et les walis. Cette rencontre, qui aura tracé une nouvelle feuille de route pour les walis, acteurs principaux du développement local, a été bénéfique pour ces derniers, qui auront eu ainsi de nouvelles missions à accomplir.

D'abord, il s'agit pour eux, globalement, d'encourager la croissance économique en donnant plus d'intérêt aux projets industriels, agricoles et dans les services. Ensuite, il ne doivent pas entraver administrativement les investissements créateurs de richesses. Au contraire, ils doivent les soutenir et les encourager. Ensuite, les walis auront la lourde tâche d'accompagner le développement local et la réalisation des projets sectoriels, tout en travaillant à réduire les dépenses inutiles et rationaliser les budgets communaux. Une mission importante dans cette phase critique qui traverse le pays, avait ainsi rappelé le Premier ministre aux walis, mais également donné le signal d'une période de travail et de labeur pour éviter que l'Algérie ne fasse les frais de la crise des prix pétroliers.

C'est en gros le message donné lors de cette rencontre, qui a par ailleurs permis de donner de nouvelles orientations aux walis pour « améliorer l'action des élus locaux auxquels ont été confiés de nouvelles missions dans le cadre du développement local », assure de son côté le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui.

Il le précisera en ces termes: « La rencontre a permis de donner de nouvelles orientations aux walis auxquels ont été confiés les missions de création d'activités et d'emplois, l'implantation d'investissements et d'entreprises et l'amélioration de l'attractivité économique des territoires dont ils ont la responsabilité ».

Il ajoute que «désormais, les walis seront évalués sur ces plans qui constituent les indicateurs de performances de la gestion locale». Productivité, investissements, bonne gouvernance locale, soutien aux activités créatrices de richesses, et, surtout, soutien à l'industrie et à l'agriculture sont les grands axes de travail dévolus désormais aux walis. Car le moment est critique, et les walis se doivent d'innover dans la gestion de leurs territoires pour créer autant de l'emploi, de la richesse, que de soutenir une activité économique dynamique.

Car pour le premier responsable du département de l'Intérieur, il s'agit ni plus ni moins de la mise en œuvre d'une vision renouée du développement local, prise en fonction du nouveau contexte international, marqué d'abord par cette crise des prix pétroliers eux-mêmes induits par un ralentissement de la croissance mondiale, ensuite par l'impérieuse nécessité pour l'Algérie de bien gérer cette phase critique.

Le Premier ministre a d'ailleurs rassuré sur les capacités du pays à bien négocier ce virage conjoncturel, à condition que le travail qui doit être fait le soit effectivement.

Cette mission doit être réalisée par ailleurs dans le cadre des instructions du Président Bouteflika pour la poursuite des réformes visant la réhabilitation et la modernisation de l'administration algérienne, ainsi que la satisfaction des préoccupations du citoyen, conformément au principe de la démocratie participative.

Obligation de résultat et de performance

Kamel Cherif

La réunion gouvernement-walis a été l'occasion pour le Premier ministre Abdelmalek Sellal de réaffirmer la détermination du gouvernement de booster la croissance économique en Algérie pour atteindre les 4,6% au cours de l'année 2016. Une croissance qui ne peut être effective sans le développement local, lequel relève en premier lieu des wilayas.

En ce sens, les walis sont désormais mis sous une grande pression pour épouser le rythme de travail et de développement imposé par le gouvernement. En termes plus clairs, les walis sont tenus par l'obligation de résultat et de performance.

Des mises en garde leur ont été adressées dans la mesure où la réunion gouvernement-walis se tiendra de manière régulière, chaque année. Ainsi, il y aura une évaluation régulière et exhaustive et chaque wali aura à présenter son bilan annuel en fonction des objectifs assignés. Cette démarche permettra aussi de suivre les projets lancés dans le cadre du plan d'action du gouvernement, lequel n'est autre que la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le gouvernement a décidé de suivre de très près le programme de chaque wi-

laya, les programmes de développement étant spécifiques à chaque wilaya ou région. Il faut relever à ce propos qu'il y a des wilayas à vocation agricole et d'autres versées davantage vers l'industrie ou autres activités économiques.

En somme, il est exigé des walis de faciliter l'investissement au niveau de leur wilaya tout en les mettant en garde contre les entraves bureaucratiques et administratives dénoncées par plusieurs industriels et investisseurs. En parallèle à ce grand élan de développement et de croissance, le gouvernement a instruit tous les walis de ne pas faillir à la politique sociale de l'Etat algérien en préservant les acquis sociaux des Algériens. Il s'agit notamment de la réalisation et de la distribution de logements ainsi que d'autres actions sociales en direction des couches les plus démunies. Ces dernières ne doivent en aucun cas subir les conséquences de la chute des prix du pétrole. Le Premier ministre ainsi que plusieurs membres du gouvernement avaient assuré, à maintes reprises, que les projets d'investissement ainsi que les programmes de construction de logements et de création d'emploi ne seraient pas touchés par les conséquences de la chute des prix du pétrole. Ce sont là des messages et des instructions adressées aux walis qui sont dans l'obligation de concrétiser la politique du gouvernement sur le terrain.



HADJ 2015 Les citoyens tirés au sort dans certaines wilayas invités à retirer leurs passeports pour l'achat des billets

Les citoyens tirés au sort pour le Hadj 2015 dans certaines wilayas et ayant obtenu leur visa hadj, sont invités à se rapprocher "en urgence" de leur wilaya de résidence à l'effet de retirer leur passeport et procéder à l'achat de leur a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

"Le ministère de l'Intérieur invite les citoyennes et citoyens tirés au sort pour le Hadj 2015 au niveau des communes relevant des wilayas d'Oran, Tiaret, Saïda, Mostaganem et Constantine et ayant obtenu leur visa hadj, à se rapprocher, en urgence, de leur wilaya de résidence (Direction de la réglementation et des affaires générales) à l'effet de retirer leur passeport et procéder à l'achat de leur billet pour l'embarquement sur les vols d'Air Algérie", souligne la même source. Le ministère précise que les vols sont programmés le mardi 1^{er} septembre 2015 à partir de l'aéroport d'Oran pour les citoyens d'Oran, Tiaret, Saïda et Mostaganem, et à partir de l'aéroport de Constantine pour les Constantinois.

Le ministère de l'Intérieur rappelle que la liste des personnes ayant obtenu le visa hadj peut être consultée sur le site internet du ministère de l'Intérieur (www.interieur.gov.dz).

Dernier délai de dépôt de dossier de visa le 2 septembre 2015

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé hier que le dernier délai de dépôt de dossier de visa du hadj était fixé au mercredi 2 septembre 2015 à 18:00 h.

"Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales informe tous les citoyens concernés par le hadj que le dernier délai de dépôt des dossiers de visa est le mercredi 2 septembre 2015 à 18:00 h", précise un communiqué du ministère.

"Le ministère invite tous les citoyens concernés à déposer leurs dossiers au niveau de la salle réservée à cet effet, sise rue Docteur Saâdâne (à proximité de la salle Ibn Khaldoun - Alger).

Le dossier est composé, rappelle la même source, "du passeport biométrique, le carnet du hadjji (2015), deux photos d'identité avec fond blanc, un acte de mariage ou un document d'état civil justifiant la relation de l'accompagnateur (mahrem) pour les femmes de moins de 46 ans, et le reçu de versement des frais du hadj".

«La rencontre a permis de donner de nouvelles orientations aux walis»

La réunion gouvernement-walis a permis de donner de nouvelles orientations pour améliorer l'action des élus locaux auxquels ont été confiés de nouvelles missions dans le cadre du développement local, a affirmé, Noureddine Bedoui.



«La rencontre a permis de donner de nouvelles orientations aux walis auxquels ont été confiés les missions de créations d'activités et d'emplois, l'implantation d'investissements, d'entreprises et l'amélioration de l'attractivité économique des territoires dont ils ont la responsabilité», a-t-il déclaré lors d'un point de presse tenu à la fin des travaux de la réunion gouvernement-walis.

«Désormais, les walis seront évalués sur ces plans qui constituent les indicateurs de performance de la gestion locale», a-t-il averti.

L'élaboration d'une nouvelle vision économique et la modification des modes de fonctionnement et de régulation constituent, selon le ministre, l'autre défi à relever compte tenu de la conjoncture actuelle qui se caractérise par la baisse des cours du pétrole sur les marchés internationaux.

M. Bedoui a rappelé, ainsi, les walis à mettre en place des dispositifs d'accompagnement continu pour encou-

ager l'investissement productif, les exhortant à aller démarcher les potentiels investisseurs et à faire la promotion des atouts de leurs régions.

Le ministre a assuré que la promotion de l'investissement national constitue «une priorité», mettant l'accent sur la nécessité de trouver les solutions aux contraintes et aux entraves qui empêchent son développement en mettant fin, notamment aux comportements bureaucratiques qui paralySENT les initiatives et portent préjudice à l'économie nationale».

Il a indiqué que des instructions ont été données aux walis pour veiller personnellement à la réception rapide de la cinquantaine de parcs industriels en cours de réalisation.

Conformément aux orientations du président de la République, Abdellaziz Bouteflika, des mesures ont été prises pour rationaliser les dépenses publiques, a rappelé M. Bedoui qui a affirmé que des instructions ont été données aux walis pour faire preuve de la même discipline dans l'allocation

et l'utilisation des deniers publics. La rencontre gouvernement-walis qui intervient à quelques jours de la rentrée sociale a permis également, a-t-il poursuivi, d'exhorter les walis à s'assurer de la mobilisation des moyens humains et matériels adéquats pour «réunir toutes les conditions de réussites et à poursuivre leurs efforts pour l'amélioration du quotidien du citoyen».

Des consignes ont été, ainsi, données pour poursuivre les réformes visant la réhabilitation et la modernisation des services administratifs publics et à être à l'écoute des préoccupations du citoyen, en consécrant le principe de la démocratie participative, a affirmé le ministre. Cette réunion gouvernement-walis a permis, en outre, «un échange de vues et l'adoption de décisions importantes devant permettre de rattraper les lacunes et définir une feuille de route que tout un chacun est appelé à mettre en oeuvre», a conclu M. Bedoui.

«Faire prévaloir l'intérêt général pour réhabiliter le service public»

M. Bedoui a affirmé que son département ministériel était déterminé à faire en sorte que l'élu local s'acquitte pleinement des prérogatives qui lui sont conférées par la loi et à les renforcer par de nouvelles missions.

«Le ministère est déterminé à faire en sorte que l'élu local s'acquitte pleinement des prérogatives qui lui sont conférées par la loi et à renforcer celles-ci par de nouvelles missions», a précisé M. Bedoui.

Après avoir souligné que la politique de rapprochement du service public administratif du citoyen visait à «permettre aux assemblées élues d'accomplir leur devoir et d'offrir tous les services à son niveau avec responsabilité», le ministre de l'Intérieur a insisté sur la nécessité d'accompagner les élus pour les amener à assumer leur engagement à l'égard du service public».

M. Bedoui a rappelé à la «pleine mobilisation des élus lors de l'étape à venir par l'accompagnement des walis et la persévérance pour parvenir à un meilleur service public».

Le ministre de l'Intérieur a en outre exhorté les assemblées élues à «dépasser leurs différends» et à «faire prévaloir l'intérêt général pour réhabiliter le service public».

M. Bedoui a également indiqué que le ministère «compte» adopter une approche incitative et concurrentielle en vue d'encourager les collectivités locales à adhérer à cette démarche pour qu'elles bénéficient du fonds de solidarité locale devant permettre, a-t-il dit, «aux communes

et aux wilayas les plus actives de bénéficier le plus de ce soutien».

«Il n'est plus question d'engager des dépenses publiques sans utilité économique et sans une vision de développement aux contours et objectifs clairs».

Il a estimé que «la situation actuelle de certaines villes nécessite des solutions d'urgence», appelant walis, walis délégués et élus locaux à engager une vaste opération d'assainissement des villes en mobilisant tous les moyens d'intervention publics et privés. Il a enfin souligné que la réunion gouvernement-walis offrait «une opportunité exceptionnelle pour l'échange de vues et l'adoption de décisions importantes devant permettre de rattraper les lacunes et définir une feuille de route que tout un cha-

EL-OUED Près de 8.000 places de formation pour la session de septembre

Un total de 7.997 postes de formation ont été retenus, en prévision de la session de septembre 2015, dans la wilaya d'El-Oued, en hausse de 16% par rapport à celle de 2014, a-t-on de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DPEP). Quelque 700 de ces postes iront à la formation de la femme au foyer et 375 autres à la formation en milieu rural, et ce afin de contribuer à la formation des populations nomades et rurales, notamment en zones enclavées des communes frontalieres de Benguecha, Taleb-Larbi et Douar El-Ma, a-t-on précisé. Ces postes de formation sont répartis à travers les 23 sections détachées créées au niveau des hameaux et villages, en vue de contribuer à la promotion des activités des catégories sociales vulnérables et de développer la femme rurale pour son insertion professionnelle, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Belkacem Gheskili.

Des formations seront assurées dans 18 spéciali-

tés, dispensées à travers les différentes structures de formation versées dans les métiers et qualifications liés notamment à l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics et l'artisanat, des segments répondant aux besoins du marché local et attentes des jeunes.

L'encadrement sera assuré par 436 enseignants, dont 237 enseignants professionnels, 79 enseignants spécialisés en formation professionnelle "1^{er} degré" et 119 enseignants spécialisés "2^{degré}" et 79 enseignants de génie pédagogique, a-t-on fait savoir.

Le secteur compte dans la wilaya d'El-Oued 26 établissements de formation d'une capacité d'accueil globale de 5.850 places, à savoir trois (3) instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage et 6 annexes de la formation professionnelle.

Le moudjahid Haddad Youcef n'est plus

Le moudjahid Hamada Haddad dit Youcef est décédé hier à l'âge de 87 ans des suites d'une longue maladie.

Le défunt, natif de Aïn M'lila (Oum El-Bouaghi), le 5 octobre 1928, a intégré l'organisation civile du Front de libération nationale en 1954. Il fut un membre très actif du réseau Jeanson.

Auparavant, il militait au sein du mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) à Constantine.

Arrêté en 1952 par l'administration coloniale, il est libéré en 1954 date à laquelle il intègre les cellules du FLN en exil.

Au lendemain de l'indépendance, le défunt a assumé plusieurs fonctions et responsabilités au service de la nation notamment celle de commissaire national du parti du Front de libération nationale à Constantine.

L'organisation nationale des moudjahidines a rendu hommage à un des plus actifs éléments au niveau de la fédération du FLN en France.

Le ministre des moudjahidines Tayeb Zitouni a assuré la famille et compagnons d'armes du défunt de sa profonde compassion.

APS

ALGERIE - MALI

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président malien en visite de travail et d'amitié en Algérie

Le président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, a entamé hier une visite de travail et d'amitié de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



Le chef d'Etat malien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Larbi Ould Khelifa, et des membres du gouvernement.

Lors de son séjour à Alger, M. Keita s'entretiendra avec le Président Bouteflika ainsi qu'avec de hauts responsables algériens. «Les entretiens qu'auront à cette occasion

les deux chefs d'Etat leur permettront d'échanger leurs vues sur les questions régionales et internationales, au premier chef desquelles la mise en oeuvre de l'Accord d'Algier pour la paix et la réconciliation au Mali et au bénéfice de ses voisins ainsi que de la sécurité dans la sous-région», avait souligné samedi un communiqué de la présidence de la République. «Les orientations des présidents Bouteflika et Keita guide-

ront aussi les travaux des délégations des deux pays pour la promotion de la coopération bilatérale et des échanges dans tous les domaines au bénéfice des deux peuples», a précisé la même source. «Cette visite confortera une longue tradition de fraternité, de solidarité, de coopération et de bon voisinage, qui existe entre l'Algérie et le Mali», a noté le communiqué de la présidence de la République.

Le Président malien se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale



Le Président malien, Ibrahim Boubacar Keita, s'est recueilli, hier, au sanctuaire des martyrs (Alger), à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale. Le chef de l'Etat malien était accompagné du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. Après avoir passé en revue un détachement de la Garde républicaine qui lui rendait les honneurs, le président malien a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution.

Fabius rend hommage à l'Algérie pour «l'appui talentueux» de sa médiation dans la conclusion de l'Accord de paix au Mali

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius a rendu hommage hier à l'Algérie pour «l'appui talentueux» de sa médiation dans la conclusion de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali.

Au Mali, «nous avons soutenu les efforts de paix entre le gouvernement et les groupes du Nord, qui ont abouti, avec l'appui talentueux de la médiation algérienne, à l'accord de juin 2015», a-t-il affirmé dans un discours prononcé à la clôture de la semaine des ambassadeurs.

Le ministre français des Affaires étrangères avait salué l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali signé le 20 juin à Bamako par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et «félicité» la médiation algérienne dans le processus.

«Je salue l'engagement de toutes

les parties maliennes en faveur de la réconciliation et de la reconstruction du pays. Je félicite à nouveau la médiation algérienne», avait-il déclaré sur le site officiel du ministère des Affaires étrangères juste après la signature de cet accord. La CMA a signé l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Algier, que le 20 juin 2015, alors que le gouvernement malien, les groupes armés dits de la Plateforme et l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie avaient signé l'accord le 15 mai dernier.

Un relevé de conclusions des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au nord du pays ont été signés le 5 juin à Alger par les parties prenantes au dialogue malien. Dès

l'entame des discussions informelles entre le gouvernement malien et les mouvements armés pour permettre d'aboutir à une plate-forme commune de revendications, la France a soutenu et encouragé la conduite du processus de négociation intermalien avec l'appui de l'Algérie. M. Fabius a rendu hommage à l'Algérie qui a réussi à convaincre toutes les parties maliennes de paraphe, dans un premier temps, l'accord et de le signer par la suite. «Je rends hommage à l'Algérie pour sa médiation efficace qui a su rallier les parties autour d'un texte équilibré et bénéfique pour le pays et pour la région», avait-il déclaré début mars au moment où le président et le gouvernement maliens ont annoncé leur décision de parapher l'Accord de paix et de réconciliation au Mali.

M. Bensalah en visite officielle en Chine



Le président du Conseil de la nation, Abdellak Bensalah, effectue du 31 août au 2 septembre une visite officielle en République populaire de Chine, à l'invitation du président du congrès consultatif politique du peuple chinois (CCPPC), Yu Zhengsheng, a indiqué, hier, un communiqué du Conseil de la nation.

La visite s'inscrit dans le cadre du «renforcement des relations bilatérales et l'échange de visites entre les délégations des deux pays liés par d'excellentes relations politiques et économiques, consolidées par l'accord de coopération stratégique global signé en 2014», ajoute le communiqué.

M. Bensalah conduira une importante délégation composée de présidents des trois groupes parlementaires au Conseil, selon le communiqué.

Cette visite «constituera une occasion propice pour les représentants des deux institutions parlementaires pour renforcer et approfondir la concertation et la coopération entre les parlementaires des deux pays», précise le document.

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie prend part à New York à la 4e conférence internationale des présidents des Parlements

L'Assemblé populaire nationale (APN) prend part à partir de lundi jusqu'au 2 septembre prochain aux travaux de la 4e conférence internationale des présidents des Parlements qui se tiendront au siège des Nations unies à New York, a indiqué hier un communiqué de l'APN.

La conférence s'inscrit dans le cadre de la «série de réunions de haut niveau qui précèdent la tenue du sommet des Nations unies prévu fin septembre 2015 et qui sera consacré à la présentation des nouveaux objectifs du développement durable», ajoute la même source.

Le thème général de la conférence sera axé sur «la paix, la démocratie et le développement d'un point de vue parlementaire», tandis que les participants plancheront sur plusieurs sujets dont «la mise en oeuvre des principales recommandations issues des précédentes conférences et la consolidation de la dimension parlementaire de la coopération internationale», «la participation des Parlements à la vulgarisation et mise en oeuvre des objectifs du développement durable», «les défis auxquels les Parlements font face», «le contrôle parlementaire: défis et opportunités» et la «traduction des objectifs du développement durable en actions». L'APN sera présente à cette conférence par une délégation conduite par le vice-président de l'APN, Djamel Bouras, représentant le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa.

APS

La rentrée scolaire 2015-2016 en chiffres

Plus de 8.112.000 élèves, tous cycles confondus, rejoindront dimanche prochain (6 septembre) les bancs de l'école à l'échelle nationale au titre de l'année scolaire 2015-2016, selon les chiffres obtenus hier, lors de la conférence nationale des directeurs de l'éducation.

- Nombre total des élèves tous cycles confondus: 8.112.475

- Cycle primaire: 4.109.964
- Cycle moyen: 2.666.227
- Cycle secondaire: 1.336.884

Groupes pédagogiques:

- Cycle primaire: 141.479
- Cycle moyen: 82.249
- Cycle secondaire: 47.144

Infrastructures: 25.946 établissements scolaires:

- Nombre d'écoles primaires: 18.350
- Nombre de CEM: 5.346
- Nombre de Lycées: 2.250

Structures d'appui:

- Cantines scolaires: 14.160
- Internat: 1.008 structures répartis comme suit:

 - Primaire: 44
 - Moyen: 369
 - Secondaire: 595

- 3.132 élèves bénéficiant du régime de demi-pension:

 - Moyen: 2058
 - Secondaire: 1074

Appui à la scolarité:

- Santé scolaire: 1.322 unités de santé scolaire.
- Prime de scolarité (3000 Da): affectations: 9 milliards de DA, 3 millions d'élèves bénéficiaires.
- 4.298.895 élèves bénéficiant du manuel scolaire gratuitement (soit 50% du nombre global).
- Plus de 1,3 million d'élèves bénéficiant du tablier scolaire.
- Transport scolaire: prise en charge de tous les élèves nécessitant le transport scolaire, assurée en collaboration avec les ministères concernés.
- Livres scolaires: 55.500.000 livres, de la classe préscolaire à la terminale, comprenant 167 titres.

RENTRÉE SCOLAIRE LE 6 SEPTEMBRE

Mme Benghebrit: «La consécration du principe de citoyenneté et de qualité dans l'enseignement, enjeu de l'année scolaire 2015-2016»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé hier à Alger, que l'enjeu de l'année scolaire 2015-2016 consistait à consacrer le principe de citoyenneté et de qualité dans l'enseignement, de même que l'équité et l'égalité des chances pour tous les élèves.

Intervenant lors de la conférence nationale des directeurs de l'éducation des wilayas en prévision de la rentrée scolaire, Mme Benghebrit a souligné que son ministère œuvrera à relever trois défis lors de l'année scolaire 2015-2016, consistant en la consécration de «l'équité et de l'égalité des chances pour tous les élèves, et du principe de citoyenneté et de qualité dans l'enseignement».

Le thème retenu pour le cours inaugural de cette nouvelle année scolaire qui débutera dimanche 6 septembre est «la solidarité dans toutes ses dimensions», a affirmé la ministre, mettant en avant une série de mesures «urgentes» prises dans le souci de garantir l'équité qui, selon elle, «reste à ancrer, d'autant que l'échec n'est pas une fatalité».

La ministre a par ailleurs annoncé que l'enseignement préscolaire sera «généralisé» dans toutes les wilayas.

Dans certaines wilayas, l'enseignement préparatoire est assuré à 100%, contre 25% dans d'autres, a indiqué la ministre, appelant les directeurs de l'éducation à consentir davantage d'efforts pour généraliser les classes préscolaires en 2017.

Le ministère veille à élargir l'enseignement de tamazight, enseignée désormais dans 20 wilayas contre 11 auparavant.

Soulignant que son département insistera particulièrement cette année sur l'enseignement primaire, étape essentielle dans l'enseignement de l'enfant, Mme Benghebrit a précisé avoir donné des instructions aux directeurs de l'éducation pour consentir davantage d'efforts, afin d'assurer les meilleures conditions d'enseignement aux scolarisés.

Le principe d'accompagnement des élèves et leur consultation sur les solutions à apporter aux problèmes du secteur sera mis en oeuvre, a-t-elle soutenu.

Pour ce qui est de la qualité, le ministère devra compter, selon la ministre, sur la formation des enseignants, inspecteurs et directeurs ajoutant que les formations débuteront la semaine prochaine.

La «formation sera axée sur un constat des problèmes existants autrement dit il



s'agira de l'étude et l'analyse des erreurs de l'élève durant l'année scolaire notamment durant les examens, une approche adoptée par d'autres pays», a indiqué Mme Benghebrit.

S'agissant de la consécration de la citoyenneté, la ministre a rappelé que l'identité algérienne sera présente dans l'ouvrage scolaire à travers des extraits d'écrivains et auteurs algériens en plus des visites culturelles aux sites historiques conformément aux accords conclus avec le ministère de la Culture.

Estimant que sa mission était «lourde», Mme Benghebrit a invité tous les cadres du secteur à s'«engager pleinement» autour de ce qu'elle a appelé le «pacte éducatif» en vue de préserver l'école et l'intérêt de l'élève.

Elle a annoncé, par ailleurs, la rationalisation, à partir de la prochaine rentrée, de la gestion du volume horaire scolaire en assurant un minimum de 32 semaines d'activités effectives, la promotion des filières mathématiques et des langues étrangères et l'encouragement de la création d'associations de parents d'élèves au niveau de tous les établissements scolaires.

Plus de 8.112.000 élèves répartis sur les trois paliers (primaire, moyen et secondaire) sont concernés par la rentrée scolaire 2015-2016

MME BENGHEBRIT CONFIRME : Des rencontres bilatérales avec les syndicats de l'éducation à partir du 15 octobre 2015

La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a annoncé, hier, à Alger que des rencontres bilatérales avec tous les syndicats du secteur se tiendront à partir du 15 octobre 2015 dans le cadre de la poursuite des réunions initiées par la tutelle avec les partenaires sociaux avant la rentrée scolaire 2015-2016 pour examiner leurs préoccupations.

Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence nationale des directeurs de l'éducation des wilayas du pays, Mme Benghebrit a précisé que «le dialogue avec les partenaires sociaux se poursuivra par la tenue de rencontres bilatérales avec tous les syndicats et les associations des parents d'élèves à partir du 15 octobre» en vue d'étudier leurs revendications qui ne sont pas positionnées dans la grille actuelles.

reine. La ministre s'est félicitée «du grand sens de responsabilité» dont ont fait preuve les dix syndicats lors de la dernière réunion avec la tutelle, s'engageant à «satisfaire les principales revendications» contenues dans les procès verbaux des réunions précédentes signés en mars dernier.

Les syndicats de l'éducation étaient engagés à l'issue de la réunion avec Mme Benghebrit mardi dernier de garantir «une rentrée scolaire sereine». Parmi les revendications que le ministère s'est engagé à satisfaire, l'organisation d'un examen à la rentrée scolaire pour la promotion de 45.000 enseignants dans les trois cycles et le transfert systématique à d'autres postes pour les enseignants qui ne sont pas positionnés dans la grille actuelles.

Plus de 55 millions d'exemplaires des manuels scolaires distribués

Plus de 55 millions d'exemplaires des manuels scolaires ont été tirés par l'Office national des publications scolaires (ONPS) et distribués pour la première fois à tous les établissements éducatifs avant la rentrée scolaire, a indiqué hier à Alger la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit.

La ministre a précisé que l'ONPS a publié 55 000 000 exemplaires de 167 titres pour la rentrée scolaire 2015-2016, soulignant que certains établissements qui n'ont pas procédé à la distribution des livres en juillet dernier, le feront au cours de la semaine soit avant le début de l'année scolaire.

Prés de 4 millions d'élèves (la moitié des scolarisés) bénéficieront de la gratuité du manuel scolaire. La ministre a en outre annoncé l'introduction du livre d'informatique pour les élèves du secondaire, précisant que l'opération sera généralisée à l'avenir aux autres cycles d'enseignement.

Elle a par ailleurs indiqué que le livre de la première et deuxième année primaire sera mis en usage à la rentrée scolaire 2016-2017.

Université d'été UNFA : Renforcer l'unité nationale

Les participantes à l'université d'été de l'UNFA ont réitéré, samedi à Jijel, leur détermination et leur implication dans la défense de l'Algérie et appelé au renforcement de l'unité nationale.

Les militantes ont particulièrement souligné l'intérêt et l'importance accordés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la promotion, l'émancipation et l'insertion de la femme algérienne.

Un vibrant hommage a été également rendu à l'Armée nationale populaire (ANP) et à l'ensemble des services de sécurité pour la défense et la sécurité du pays.

Dans leurs recommandations finales adoptées à main levée, les participantes à

cette 7ème université d'été ont également souligné la nécessité de renforcer le volet de l'alphabétisation et de la formation des femmes, celui de la solidarité nationale et salué les efforts du gouvernement pour l'application du programme d'action présidentiel.

L'accent a été par ailleurs mis sur la nécessité de produire et de consommer davantage algérien et de promouvoir l'économie familiale, facteur non négligeable dans la macro-économie nationale.

Lors de son discours de clôture, la secrétaire générale de l'UNFA, Nouria Hafsi a souligné, qu'en organisant cette université à Jijel, l'organisation féminine entend, à tra-

vers ce défi, rendre un hommage à cette wilaya et à sa population.

Elle a saisi l'occasion pour rappeler à l'assistance le nom de feu Lahzel Farida, native de Jijel et militante émerite de l'UNFA.

Quelque six cents (600) participantes venues de 46 wilayas du pays ont pris part aux travaux de cette université d'été qui a eu pour cadre le pôle universitaire de Tassoust, à une dizaine de km à l'est du chef-lieu de wilaya.

Cette rencontre a été une «parfaite réussite», ont indiqué à l'APS plusieurs participantes dont nombre d'entre elles foulent pour la première fois le sol des Kotama.

L'ordre du jour de ces assises organisées sous le slogan de «la femme algérienne, par-

tenaire actif dans le renforcement de l'unité nationale» a comporté une série d'activités et de conférences axées notamment sur la lutte contre la violence, la bonne gouvernance, la protection de l'enfant, la santé de la femme, la culture, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, a-t-on appris des organisatrices.

Outre l'organisation d'expositions dans cette université, les militantes de l'UNFA ont été conviées à des excursions pour la découverte de la corniche jijelienne, qui connaît un rush de plus de huit (8) millions d'estivants, selon un décompte provisoire de la Protection civile.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Saisie d'importantes quantités de carburant destinées à la contrebande (MDN)

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont saisi, durant les dernières 24 heures, d'importantes quantités de carburant qui étaient destinées à la contrebande au niveau des zones frontalières du pays, a rapporté hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4^e Région militaire) a saisi, le 29 août 2015, un (01) véhicule tout-terrain, 1200 litres de carburant et 4800 unités de feux d'artifice", relève la même source.

De même, "des éléments des gardes-frontières à Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) ont saisi 3960 litres de carburant destinés à la contrebande".

À niveau de la 5^e Région militaire, "des détachements de l'Armée nationale populaire ont déjoué des tentatives de contrebande via les frontières Est du pays, d'une quantité de carburant s'élèvant à 19678 litres".



Par ailleurs, un détachement du secteur opérationnel de Tamanrasset (6^e Région militaire) a appréhendé 11 contrebandiers et a saisi 4 détecteurs de métaux. De même, les éléments de

la Gendarmerie nationale de Silet à Tamanrasset ont arrêté 6 immigrants clandestins de nationalités africaines", ajoute la même source.

GESTION DES DÉCHETS

Démonstration aujourd'hui à Alger du prototype SIG d'Oran

Une démonstration du premier prototype de plateforme SIG d'Oran (Système d'information géographique) dédiée à la gestion des déchets, est prévue aujourd'hui à Alger, a-t-on appris hier du directeur du bureau «R20 Med» d'Oran, Rachid Bessaoud.

«La démonstration de la plateforme, qui s'étend dans une première étape à Oran, permettra d'étudier les perspectives de son extension à d'autres wilayas du pays», a précisé à l'APS M. Bessaoud.

Initié en collaboration avec la wilaya d'Oran et la Direction de l'environnement, le projet intitulé «Cartographie du territoire avec inventaire et analyse des opportunités liées à la gestion des déchets et de l'éclairage public à Oran» a



été lancé en mai 2014, a-t-il rappelé. «Avec cette plateforme, la wilaya d'Oran se dote d'un nouveau dispositif d'aide à la décision en matière de gestion des déchets et d'éclairage public», a fait valoir le responsable du «R20 Med», bureau de la représentation méditerranéenne de l'ONG R20 (Région of Climate Action).

La réalisation est signée par une équipe d'experts algériens en concertation avec les secteurs utilisateurs, dont la Direction de l'environnement, les entreprises publiques de gestion du Centre d'enfouissement technique (EPIC-CET) et de l'éclairage public (EPIC-Ermeso) ainsi que les communes du groupement

urbain d'Oran (chef-lieu de wilaya, Es-Sénia, Sidi Chahmi, Oued Tlelat, Bir El-Djir, et El-Kerma).

Une autre rencontre, consacrée aux deux volets de la plateforme SIG (déchets et éclairage) est prévue prochainement à Oran, a indiqué le même responsable.

Par ailleurs, le bureau «R20 Med», basé à Oran, a également consolidé ses moyens de communication suite à la récente création d'une «Newsletter» mensuelle.

Le premier numéro (août 2015) de la nouvelle publication revient sur les grandes actions accomplies à Oran par le «R20 Med» et ses partenaires depuis la signature, en 2013, de l'accord de partenariat entre le gouvernement algérien et l'ONG R20.

ETÉ

12 millions d'estivants sur les plages de Boumerdès

Le flux des vacanciers a sensiblement augmenté, ces derniers jours, au niveau des plages de la wilaya de Boumerdès, où au moins 12 millions d'estivants ont été recensés, contre 3 millions à la mi-juillet dernier, a indiqué, hier, le directeur local de tourisme et de l'artisanat.

«Plus de neuf (9) millions d'estivants ont afflué sur les plages de la wilaya entre le 15 juillet et le 29 août courant», a affirmé, à l'APS, Zoulim Nour, qualifiant ce flux de «record inédit» depuis plusieurs années.

Il a estimé que le nombre d'estivants devrait «dépasser toutes les prévisions», à la fin de la saison 2015.

Il a signalé l'enregistrement, à la même période, de près de 110.000 nuitées au niveau des 19 hôtels de la wilaya, dotés d'une capacité d'accueil de 3000 lits, dont 2.500 ont été occupés par des étrangers. Une grande partie

de ces estivants a opté pour les plages de Corso, Boumerdès, Cap Djinet, et Zemmouri, alors que d'autres vacanciers ont choisi les différents camps de vacances ouverts à travers la wilaya, a ajouté le même responsable.

Il a été signalé, à cet effet, un renforcement des capacités d'accueil de la wilaya avec 20.000 lits supplémentaires, fournis par neuf (9) camps, 14 centres de vacances et 20 établissements éducatifs des communes côtières de la région.

Pour M. Zoulim, la forte affluence des vacanciers sur les 35 plages autorisées à la baignade de la wilaya, s'explique par les températures records et l'humidité enregistrées à la période considérée, outre les importantes opérations d'aménagement et de nettoyage entreprises, bien avant la saison estivale, en vue de leur assurer de bonnes conditions d'accueil et de sé-

curité. A cela s'ajoute la mise en exploitation, durant cette saison estivale 2015, de plus de 150 nouvelles lignes de transport entre les communes reculées de la région et son littoral, assurées par 400 transporteurs, ainsi que d'autres lignes inter-wilayas, pour assurer le transport des estivants de et vers les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Blida.

Quelque 2.400 interventions ont été effectuées par les services de la Protection civile depuis le début de la saison estivale (début juin), sur les plages de la wilaya autorisées à la baignade, où il a été enregistré, à ce jour, neuf (9) morts par noyade, parallèlement à 5.700 baigneurs secourus, alors que près de 1.340 ont été assisté sur place et au moins 300 ont été transférés vers les centres de santé moyens aux plages, a ajouté la même source.

BÉJAIA

La Protection civile toujours sur la brèche

Arslan-B

Alors que du 1^{er} juin au 29 août 2015 le littoral-béjaoui (côtes Est et Ouest) a accueilli sur son sable et ses galets 5 100 000 estivants-baigneurs, le nombre d'interventions des éléments de la Protection civile sur les plages s'élève à 4593 réparties comme suit : 2514 personnes sauvées d'une noyade certaine, 1744 personnes auxquelles ont été prodigués des soins sur place, 320 personnes évacuées vers des centres de soins et 56 autres exposées à un risque mortel, sauvées à bord d'embarcations.

Toujours du 1^{er} juin au 29 août 2015, il a malheureusement été enregistré 16 décès par noyade, les malheureux tous de sexe masculin et âgés de 5 à 57 ans.

Le dernier en date remonte au 29 août 2015, une noyade survenue à 08h30 sur la plage de Oued Dess (commune de Toudja), le corps a été repêché par des particuliers à 08h45. Il s'agit d'un homme de 57 ans, un résident de Ghardaïa.

La Protection civile tient à rappeler que la plage horaire de surveillance des plages se situe entre 0h et 19h. Les décès sur les plages : 4 cas en dehors des horaires de surveillance, 5 cas alors que le fanion est rouge, un cas par hydrocution, un enfant de 5 ans et 5 cas sur des plages interdites à la baignade. 5 cas sont de la wilaya de Béjaïa, 2 de Sétif, 2 autres de Batna, un cas de Médéa, tandis que les autres sont de Béchar, Djelfa, BBA, Khenchela, Alger, Ouargla et Ghardaïa. Volet accidents de la circulation, on apprend également auprès de la cellule de communication de la Protection civile que ce sont 1122 accidents qui ont été enregistrés pour la seule période s'étalant du 1^{er} janvier au 29 août 2015, faisant 38 morts et 1604 blessés.

Dans le détail : juin 2015 : 127 accidents (197 blessés, 1 décès), juillet 2015 : 247 accidents (307 blessés, 4 décès), au 29 août : 223 accidents (288 blessés, 6 décès).

M'SILA

Un homme retrouvé mort dans un jardin public à Sidi Aïssa

Des passants ont découvert, hier, le corps d'une personne décédée à l'intérieur d'un jardin public à Sidi Aïssa (M'sila), et il s'agit du dénommé T. S., âgé de 40 ans. Sur son cadavre, selon nos informations, ont été relevés plusieurs coups de couteau. Cependant les raisons de la mort de la victime restent inconnues, au moment où sa dépouille a été transférée au niveau de la morgue de l'hôpital de la ville, en vue d'une éventuelle autopsie médicale, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents.

M.B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

11 morts et 31 blessés en 48 heures selon la Protection civile

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 31 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés durant les dernières 48 heures au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mascara avec deux personnes décédées et trois autres blessées suite à une collision survenue entre un véhicule léger et un bus de transport de voyageurs dans la commune de Hacine, daïra de Bouhanifia.

Par ailleurs, cinq cas de décès par noyade ont été déplorés, durant la même période, dans les wilayas de Béjaïa, Alger, Souk Ahras et Naâma, indique la même source.

Les éléments de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour le sauvetage de trois adolescents suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues sur le village agricole Oued Akila, dans la commune et daïra de Dar Chioukh, ajoute-t-on.

APS

INFRASTRUCTURES

Création prochaine par fusion d'une nouvelle agence des autoroutes

Par Fouzi Kenouche (APS)

Une fusion entre l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et l'Algérienne de gestion des autoroutes (AGA) sera opérée avant fin 2015 pour donner naissance à une nouvelle entité dénommée Algérienne des autoroutes (ADA).

Dotée du statut d'Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), cette future agence sera chargée de la réalisation et de l'exploitation du réseau autoroutier national «en se substituant totalement, dans sa mission de service public, aux établissements existants actuellement, à savoir l'ANA et l'AGA», indique à l'APS le directeur des affaires juridiques et du contentieux du ministère des Travaux publics, Toufik Mossli.

Les missions dévolues à l'ADA porteront non seulement sur l'étude, la réalisation, l'exploitation et l'équipement des autoroutes et de leurs dépendances, l'entretien des autoroutes et des voies express, mais aussi la réalisation des infrastructures et équipements destinés à l'exploitation des autoroutes à péage.

En effet, l'Algérie prévoit, dès 2016, la réception des premiers centres de péage, notamment sur l'autoroute Est-Ouest, et les usagers devraient être soumis à une tarification calculée sur la base du nombre de kilomètres parcourus et de la catégorie du véhicule.

Quant aux raisons de la fusion prévue, M. Mossli explique que le secteur des travaux publics a enregistré un volume d'investissements publics «considérable» depuis 2001.

Pour mener à bien ces projets, le secteur s'est appuyé sur l'ANA qui a été jointe, plus tard, par l'AGA afin de garantir le développement optimal de l'infrastructure autoroutière du pays.

La politique de l'époque visait, selon le même responsable, à la séparation entre deux missions principales: la réalisation des infrastructures autoroutières, qui a été confié à l'ANA, d'une part, et la gestion des réalisations attribuée à l'AGA.

Mais à l'approche de l'achèvement des travaux de l'autoroute Est-Ouest, qui coïncide avec le lancement de plusieurs pénétrantes sur le territoire national, «il est temps, donc, d'opter pour une fusion entre les deux agences», relève M. Mossli.

L'expérience, observe-t-il, a montré la nécessité d'un regroupement des deux missions de réalisation et de gestion en une seule entité.

La recherche d'une meilleure efficience et cohérence dans la prise en charge des missions de réalisation et de gestion a également motivé ce choix qui permettra aussi «une meilleure rationalisation des moyens existants», considère-t-il. L'ADA devra s'aligner sur des normes d'organisation et de gestion internationales pour améliorer son efficience dans les meilleurs délais, enchaîne le même responsable.

Questionné sur le sort du personnel des deux entités fusionnées, il rassure que «tous les personnels liés au fonctionnement et à la gestion de l'ensemble des structures de l'ANA et de l'AGA seront transférés au nouvel établissement public», en soulignant que l'ADA procédera, si nécessaire, à leur redéploiement afin de mieux tirer profit de leur expérience.

Crée en 1992, rappelle-t-on, l'ANA a été chargée de mener, au nom et pour le compte de l'Etat, maître d'ouvrage, toutes les opérations concourant à la réalisation du programme d'investissement autoroutier et assure, à ce titre, l'exécution des missions d'études, de travaux, de contrôle et de suivi des projets.

Par la suite, l'Etat avait mis en place, en 2005, l'AGA pour mettre en oeuvre les plans et programmes relatifs à la gestion, l'exploitation, l'entretien et la maintenance du réseau autoroutier national ainsi que de ses infrastructures et dépendances autoroutières avec pour objectif d'assurer pour l'ensemble des usagers de l'autoroute des services de qualité optimale.

APS

Baisse continue de la facture d'importation des médicaments sur les 7 premiers mois de 2015

La facture d'importation des produits pharmaceutiques a reculé de près de 30% durant les 7 premiers mois de l'année 2015 par rapport à la même période de 2014, tandis que les quantités importées ont baissé de près de 1%, a-t-on appris hier auprès des Douanes.



Sur le plan coût, les importations sont passées à 998,75 millions de dollars (USD), sur la période janvier-juillet 2015, contre 1,42 milliard USD sur la même période en 2014, soit une baisse de 29,83%, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Quant aux quantités importées, elles ont affiché une légère baisse passant à 16.074,5 tonnes contre 16.229,54 tonnes (-0,96%).

La baisse en valeur des importations, constatée depuis le début de l'année, a concerné l'ensemble de la composante des produits pharmaceutiques tandis que le recul des quantités importées a touché uni-

quement les médicaments à usage humain, alors que celles des produits destinés à la médecine vétérinaire et des produits para-pharmaceutiques affichent une nette hausse.

Pour ce qui concerne la facture des médicaments à usage humain, qui représente près de 95% de la facture globale des importations des produits pharmaceutiques, elle s'est chiffrée à 947,49 millions USD contre 1,36 milliard USD (-30,4%), tandis que les quantités importées sont passées à 14.730 tonnes contre 15.126,47 tonnes (-2,62%).

Pour les importations des produits parapharmaceutiques (3,4% de la facture globale), elles se sont éta-

blies à 34,41 millions USD (903,44 tonnes) contre 42,22 millions USD (750,61 tonnes), soit une baisse de 18,51% en valeur et une hausse de 20,36% en quantité.

Quant aux médicaments à usage vétérinaire (1,6% de la facture globale), leurs importations ont atteint 16,85 millions USD (441 tonnes) contre 19,68 millions USD (352,45 tonnes), soit un recul de 14,38% en montant et une hausse de 25,13% en quantité.

A rappeler que la facture des importations des produits pharmaceutiques avait atteint près de 2,6 milliards USD en 2014, en hausse de 10,44% par rapport à 2013.

Agriculture

1,5 million de quintaux de tomate industrielle livrés à Guelma



Les unités de transformation de la tomate industrielle de la wilaya de Guelma ont reçu depuis le lancement de la campagne 2014-2015, 1,5 million de quintaux, soit une hausse de 50 % par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on appris hier auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Ces quantités avoisinent sensiblement les chiffres enregistrés durant les cinq dernières campagnes, précisant la même source, précisant que les livraisons aux industriels durant la campagne précédente ont totalisé 972.800 quintaux.

Les quantités transformées dans les unités des communes de Bouati Mah-

moud, d'El Fedjoudj, de Boumehra Ahmed et de Belkheir depuis le lancement de la campagne en juillet dernier, 1.440 million de quintaux, dépassent déjà le chiffre enregistré au terme de la campagne 2013 - 2014, souligne la même source.

Le rendement moyen pour cette campagne qui touche 3.400 hectares sur les 4.412 hectares réservés cette année à cette culture, est évalué entre 650 et 1200 quintaux par hectare, ajoute la même source.

La production de la to-

mate industrielle a connu ces dernières années une nette augmentation passant de 834.000 quintaux durant la campagne 2010-2011, à 853.000 quintaux pour 2011-2012, près de 870.000 quintaux pour 2012-2013, et 1.440 million pour 2013-2014, a fait savoir la même source.

La wilaya de Guelma dispose actuellement de 4 unités de transformation de la tomate industrielle réparties sur les communes de Bouati Mahmoud, d'El Fedjoudj, de Boumehra Ahmed et de Belkheir, d'une capacité de production globale de 6.200 tonnes/jour, a-t-on signalé à la DSA.

Le Syndicat national des travailleurs de la CNMA salue les acquis sociaux de la nouvelle convention collective

Le Syndicat national des travailleurs de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), a salué hier à Alger les acquis sociaux prévus par la nouvelle convention collective qui sera applicable prochainement.

«Nous saluons le contenu de la nouvelle convention collective qui sera applicable prochainement et qui contient plusieurs acquis au profit des travailleurs, notamment en ce qui concerne le volet social», a indiqué le secrétaire général du syndicat Mekhal Bachir qui a présidé l'assemblée extraordinaire du Syndicat national de la CNMA. La

convention a été mise en place grâce «aux efforts des travailleurs et des partenaires sociaux», a-t-il dit ajoutant que «ces acquis renforceront la stabilité financière de la CNMA, ainsi que la stabilité socioprofessionnelle des travailleurs». En vertu de cette convention, plusieurs primes seront revue à la hausse à l'instar de la prime de rendement, de panier qui sera octroyée même pour les jours fériés et le mois de Ramadhan, de transport et de responsabilité qui sera accordée aux responsables par intérim, a poursuivi le responsable. Une prime de 500.000

DA a été également décidée pour les ayants droit des travailleurs décédés.

La CNMA qui occupe la quatrième place nationale sur le marché des assurances, est entrain de construire 4 centres de formation au profit des travailleurs de la caisse à Ouargla, Bouira, Constantine et Oran, a-t-il encore fait savoir.

Les travaux de l'assemblée extraordinaire du syndicat s'étaleront sur deux jours pour examiner plusieurs thèmes dont le nouveaux règlement intérieur de la CNMA et la réalité de la mutualité agricole.

CHINE

Le pays reste en tête de la croissance mondiale, assure le Premier ministre

Le Premier ministre chinois Li Keqiang a assuré que son pays restait en tête de la croissance économique mondiale, après que les marchés financiers de la planète eurent été malmenés en raison d'inquiétudes sur son essoufflement, ont rapporté samedi les médias d'Etat.

«L'économie chinoise évolue dans une fourchette adéquate et la Chine reste en tête de la croissance mondiale», a ainsi dit M. Li au cours d'une réunion du gouvernement consacrée aux conséquences sur la Chine de la conjoncture économique et financière internationale.

«Dans le contexte de situations complexes et changeantes à l'étranger et de problèmes profondément enracinés chez nous, nous avons progressé tout en assurant la stabilité par des efforts soutenus en faveur de réformes structurelles et des mesures de macro-régulations ci-

blées», a ajouté le chef du gouvernement.

«Celles-ci ont, entre autres, inclus des coupes dans les ratios de réserves requis (dans les banques, ndlr), les taux d'intérêt, les impôts et des mesures destinées à stabiliser le marché, qui se révèlent déjà payantes», a encore dit M. Li.

«Maintenant que les moteurs traditionnels de la croissance ne sont plus si forts, il est important de prendre de nouvelles mesures pour soutenir les réformes et s'ouvrir.

Il est nécessaire de fournir plus de biens et de services publics et

d'encourager l'entrepreneuriat et l'innovation de masse pour stimuler la croissance», a relevé le Premier ministre.

La Chine a enregistré l'an dernier une croissance de 7,4%, le taux le plus bas en près d'un quart de siècle, et Pékin s'est fixé pour 2015 un objectif payantes».

Désireuse de calmer l'affolement général et d'afficher sa détermination à relancer l'activité économique, la banque centrale chinoise (PBOC) a rendu publique mardi une nouvelle baisse de ses taux d'intérêt, la cinquième depuis novembre 2014.



Abandon de la limite des prêts bancaires

La Chine a abandonné samedi l'obligation qu'elle avait imposé aux banques depuis deux décennies de limiter leurs prêts par rapport aux dépôts, a annoncé l'agence Chine nouvelle.

La loi votée en 1975 qui limitait les prêts à 75 % des dépôts a été amendée par le comité permanent du Congrès national du peuple chinois, qui assure le pouvoir législatif, et cette modification entrera en vigueur le 1er octobre prochain, selon l'agence.

Cet amendement intervient après que la Banque populaire de Chine, banque centrale, eut annoncé mardi dernier qu'elle réduisait ses taux d'intérêt de référence afin de réduire les fonds que les banques doivent conserver.

Cette décision a été vue comme une tentative de sti-

muler les prêts et de soutenir l'économie chinoise en difficulté.

La PBC a également annoncé l'élimination d'un plafond sur les taux d'intérêt pour les dépôts à terme d'une durée de plus d'un an.

Les mesures prises par la Chine pour libéraliser les contrôles de taux d'intérêt sont interprétées comme destinées à ouvrir le pays au système financier.

Seconde économie mondiale, la Chine affronte un fort ralentissement de sa consommation intérieure et les autorités sont sous pression afin de prendre des mesures pour la soutenir.

La Bourse de Shanghai a récemment connu des vicissitudes et lourdement chuté, entraînant les autres bourses mondiales derrière elle.

L'impact d'un yuan déprécié sur les exportations chinoises sera limité

Le ministère chinois du Commerce a déclaré que la dépréciation de 4,6% en trois jours du taux de change du yuan face au dollar traduisait un ajustement normal et aurait un «impact limité» sur le commerce extérieur.

L'impact d'un tel ajustement du taux de change sur les exportations chinoises sera limité, parce que «près de la moitié des exportations sont liées à la sous-traitance, avec des matières premières importées et des produits finis ré-exportés après assemblage», a souligné le ministère.

Il n'y a pas de fondement pour justifier une dépréciation continue du yuan et le taux de change pourra «rester généralement stable et se mainten-



nir à un niveau raisonnable et équilibré», indique-t-il.

Sur le marché international, il existe des préoccupations quant à la correspondance entre la dépréciation du yuan et les efforts chinois visant à sti-

muler ses exportations.

Depuis l'année dernière, une notable différence entre le taux de parité centrale du yuan et le taux sur le marché des transactions est en place.

Ce nouveau régime de cotation de la parité cen-

trale aide à réduire le fossé et permet au marché de jouer un rôle plus grand pour déterminer le taux de change du yuan, a indiqué le ministère.

Le 11 août, la Banque populaire de Chine, banque centrale, a annoncé que la cotation quotidienne de la parité centrale, se rapportant au Système des transactions des devises étrangères de Chine avant l'ouverture du marché, devait être fondée sur le taux enregistré à la clôture de la séance précédente sur le marché interbancaire, l'offre et la demande du marché et la fluctuation des cours des devises majeures.

Après la dévaluation de 4,6%, la parité centrale du yuan face au dollar s'est stabilisée.

EGYPTE

ENI annonce la découverte du «plus grand» gisement de gaz en Méditerranée



La compagnie italienne de l'énergie ENI a annoncé, hier, la découverte du «plus grand» gisement offshore de gaz naturel en Méditerranée dans les eaux territoriales de l'Egypte.

Le gisement pourrait représenter un potentiel de 850 milliards de mètres cubes sur un secteur de 100 kilomètres carrés, assure la compagnie, précisant que cette découverte, «après son développement total», va aider à couvrir «les besoins en gaz naturel de l'Egypte durant des décennies».

«Il s'agit de la plus grande découverte de gaz jamais faite en Egypte et en mer Méditerranée», affirme ENI dans un communiqué, précisant que cette découverte pourrait également «devenir l'une des plus grandes de gaz naturel au monde».

Le ministère égyptien du Pétrole a confirmé dans un communiqué la découverte, faite à 1.450 kilomètres de profondeur.

CROISSANCE

Le Brésil entre en récession au deuxième trimestre

Le Brésil, septième puissance économique mondiale, est entré en récession au deuxième trimestre, à un moment où d'autres grands pays émergents comme la Russie et la Chine connaissent un ralentissement de leur croissance, voire une contraction de leur PIB.

C'est la première fois en six ans, depuis le premier trimestre 2009, que le Brésil se retrouve en «récession technique», qui se caractérise par deux trimestres consécutifs de recul du produit intérieur brut (PIB), a annoncé l'Institut brésilien de géographie et de statistiques (IBGE, public).

Selon les prédictions des analystes, cette période de reflux devrait durer au moins deux ans.

Le PIB du Brésil, première économie d'Amérique latine, a baissé de 1,9% au deuxième trimestre, une chute supérieure à celle prévue par les analystes des banques étrangères et brésiliennes.

Au premier trimestre, le produit intérieur brut avait reculé de 0,7%, a rappelé l'IBGE.

Une «forte récession» marquée par «une inflation et des taux d'intérêt en hausse» sur fond de «nécessité d'un ajustement budgétaire qui n'arrive pas. Cela affecte la confiance des investisseurs, des entrepreneurs et des consommateurs», a déclaré Alex Agostini, économiste chef de l'agence de notation brésilienne Austin Rating.

«Le Brésil est un pays fort, qui va croître et surmonter les difficultés qu'il connaît, qui sont momentanées», a déclaré vendredi la présidente Dilma Rousseff.

Sans faire d'allusion directe à la récession, elle a affirmé que son gouvernement avait pour objectif «d'augmenter l'emploi, de garantir que le pays renoue avec la croissance, de réduire l'inflation qui ronge le revenu du travail et de l'entrepreneuriat».

Le Brésil a enregistré en juillet un déficit budgétaire primaire de 10 milliards de réais (2,78 milliards de dollars), le plus important depuis qu'il a commencé à être calculé en 2001.

APS

BOUMERDÈS :

Cap sur la valorisation des atouts touristiques pour la création de richesses

La wilaya de Boumerdès compte s'appuyer sur la valorisation de ses indéniables potentialités touristiques pour redynamiser le secteur et s'assurer une place parmi les régions les plus attractives en Méditerranée, tout en contribuant à la création de richesses dans une économie diversifiée et non dépendante de la rente pétrolière.

L'exploitation, à bon escient, de ces atouts s'accorde entièrement avec la nouvelle stratégie du gouvernement visant la mise en place d'une économie diversifiée et non dépendante des hydrocarbures, selon le responsable local du secteur, Zoulim Nour.

C'est dans cet objectif, que les responsables de cette wilaya se sont efforcés, ces dernières années, à exploiter, au mieux, les enveloppes financières et les programmes de développement qui lui ont été destinés par les pouvoirs publics, dans le renforcement du maillage de ses infrastructures de base (routes et AEP, notamment), dans un objectif de la rendre des plus attractive aux yeux des investisseurs nationaux et étrangers.

Promue au rang de wilaya dans le cadre du découpage administratif de 1984, Boumerdès (ex-Rocher Noir) aspire aujourd'hui à se lancer dans des perspectives prometteuses, après s'être relevée d'un séisme dévastateur (2003), qui a sévèrement freiné son élan de développement, tout en ayant dépassé les séquelles de la décennie noire.

Des atouts au service d'une ambition

Cette wilaya de plus de 900.000 habitants s'est employé, au fil des années, à la valorisation de ses potentialités touristiques diversifiées, demeurées pour la plus part à l'état vierge, en vue de consacrer son objectif suprême, qui est de «se placer parmi les villes les plus attractives de la mer Méditerranée», a affirmé, à l'APS, M. Zoulim.

Une ambition, qui est, selon les observateurs, à la portée de cette wilaya, dotée notamment d'un littoral de plus de 90 km, parsemé de 57 plages, dont 35 autorisées à la baignade et non encore pourvues de projets touristiques, mais attirant annuellement une moyenne de 11 millions d'estivants.

Ces plages sont rehaussées par la présence, dans leurs périphéries, de forêts à



la beauté encore «sauvage», ayant bénéficié pour quelques-unes d'actions d'aménagement, alors que d'autres sont en attente, à l'image de celles de Mouilha à Boudouaou El Bahri, de Corso, de Zemmouri El Bahri, du Sabel à Sidi Daoud, Bougherbi à Dellys, et de Mizrana à Afir.

Le retour de la sécurité dans la wilaya a eu, également, pour effet un regain d'intérêt pour le tourisme de montagne, représenté par les régions de Bouzegza Keddrada, El Kelâa à Beni Amrane, Draâ Leïfa à Larbaâtache et Ighil à Naciria.

La diversité du produit touristique à Boumerdès est, aussi, assurée par ses sites archéologiques et thermaux, en attente d'une réhabilitation, à l'instar de ceux des Issers, Zemmouri, Naciria, Afir, et Taouergua.

Quatre parcours touristiques pour promouvoir le secteur

Des études ont été lancées, récemment, en vue de la création de quatre (4) par-

cours destinés à la promotion et au renforcement de la destination touristique de la wilaya de Boumerdès, et ce au niveau du barrage d'El Hamiz et de sa base de vie (dans la commune de Larbaâtache), du barrage de Beni Amrane, la forêt «Assouf» de Dellys, ainsi que du vieux port de Dellys.

Les opérations d'aménagement de ces parcours, inscrites au titre du Plan directeur d'aménagement touristique de la wilaya, englobent, outre la réalisation d'espaces verts pour les familles et d'aires de jeux pour les enfants, des réseaux d'éclairage public et d'eau, en plus de l'aménagement d'accès vers ces sites.

Objectif : 20.000 lits supplémentaires dans les cinq prochaines années

Durant les cinq (5) prochaines années, les capacités d'accueil de la wilaya devraient être renforcées par près de 20.000 lits supplémentaires, grâce à la réalisation attendue de 101 projets d'in-

vestissement, agréés dernièrement par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref).

Selon le directeur local du tourisme, Zoulim Nour, une partie de ces projets prévus à l'implantation en dehors des Zones d'expansion touristique (ZET), est en phase de lancement, alors que l'autre partie abritée par les ZET, n'a pas encore été lancée, car en attente de la réalisation des plans directeurs. Entre 150 et 160 nouveaux projets touristiques similaires seront agréés, à l'horizon 2016, a ajouté ce responsable.

La consolidation des capacités d'accueil de la wilaya se fera, également, grâce à la réalisation, en cours, de 21 établissements touristiques (hôtels et complexes confondus) d'une capacité globale de 2.700 lits, qui s'ajouteront à 19 hôtels actuellement opérationnels, assurant un total de 3000 lits, outre neuf (9) camps de toile familiaux (5.000 lits), et 14 centres de vacances et camps de jeunes (7.000 lits).

Une surface de 5.000 ha affectée aux ZET

La wilaya de Boumerdès dispose, par ailleurs, de onze (11) Zones d'expansion touristique (ZET), mises à la disposition des investisseurs (d'une surface de 5.000 ha), aux fins de contribuer au développement de l'industrie touristique, avec en prime une perspective de création, à l'horizon 2025, de huit (8) autres ZET, d'une superficie globale de 17.000 ha.

Parmi ces zones, participant à la diversification du produit touristique local, le responsable du secteur a cité la ZET d'Ammal destinée au développement du tourisme thermal, alors que les ZET de Khemis El Khechna, Larbaâtache et Naciria seront destinées à la promotion du tourisme sportif et de montagne, et celles de Legata et Zemmouri à la valorisation du patrimoine culturel de la région.

RELIZANE: Production de 870.000 qx de pommes de terre de saison



Une production de 870.000 quintaux de pommes de terre de saison a été réalisée, au titre de l'actuelle campagne, par la wilaya de Relizane, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des services agricoles.

La responsable du service production et soutien technique de la DSA, Nada Arbaoui, a expliqué à l'APS que cette quantité a été produite sur une su-

perficie de 3.031 ha, située dans les localités de Hamadna, Oued Djemaâ, Bellassel et Yellel, réputées pour la fertilité de leurs terres et leur haut rendement dans le créneau de la pomme de terre.

La production moyenne a été de l'ordre de 313 quintaux par hectare a ajouté la même responsable, précisant que 350.000 quintaux de cette production seront desti-

nées aux semences. Le stockage de cette production est assuré au niveau des localités de Hamadna et Ouarizane ainsi que dans les wilayas limitrophes comme Aïn Defla et Chlef.

Il est à noter que la production de la pomme de terre saisonnière et non saisonnière a été, durant la précédente campagne, de l'ordre de 1,9 million de quintaux.

OUARGLA : Divers projets pour renforcer les services postaux

Divers projets ont été retenus pour renforcer les services postaux dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris hier auprès de la direction locale du secteur de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (PTIC).

Il s'agit, entre autres opérations, de la réhabilitation et de l'extension de certains bureaux de poste (BP), en plus de la réalisation de nouveaux bureaux à travers l'ensemble des communes de la wilaya, afin d'y améliorer la qualité des prestations postales, a-t-on signalé.

Plusieurs bureaux de poste implantés

notamment dans les localités reculées, tels que Chegga, Taïbne (commune d'El-Hedjira), Ain-Moussa (Sidi Khoulied), Bamendil (Ouargla) et Goug (Blidet-Amor), ont ainsi bénéficié d'opérations de réhabilitation, d'aménagement et d'extension, au titre du programme sectoriel de développement (PSD).

Dans le cadre des opérations projetées en 2016, le secteur prévoit la construction de deux (2) nouveaux BP dans les quartiers de Ziayna (commune de Rouïssat) et dans la commune de Nezla, pour une enveloppe globale estimée à 120 millions

DA, selon la même source.

Il est prévu aussi le lancement d'une étude technique pour réaliser un BP dans la ville nouvelle de Hassi Messaoud, projetée à équidistance des villes d'Ouargla, Touggourt et l'actuelle Hassi Messaoud, a-t-on fait savoir.

S'agissant de la couverture en matière des services postaux, la wilaya d'Ouargla compte, actuellement, un total de 61 BP, soit une densité postale d'un (1) bureau pour 9.851 habitants et d'un guichet pour 2.784 habitants.

Les responsables du secteur des PTIC

font état, cependant, de plusieurs contraintes qui influent négativement sur la qualité des prestations, notamment le manque de personnels de guichet ainsi que ceux chargés de la sécurité et du gardiennage dans les bureaux postaux, outre la "faible" couverture des Distributeurs automatiques de billets de banques (DAB).

On fait état, à ce titre, de 25 DAB existant à travers la wilaya, dont 13 en dérangement, soit un taux couverture de 40%.

APS

29 affaires traitées et 67 personnes impliquées dans des homicides volontaires arrêtées en juillet

Vingt-neuf (29) affaires criminelles ont été traitées tandis que 67 personnes impliquées dans des homicides volontaires et coups et blessures occasionnant la mort ont été arrêtées en juillet dernier par les brigades criminelles de la police au niveau national, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Pour ce qui est des homicides volontaires, les enquêteurs de la police ont pu élucider 23 affaires ayant permis l'arrestation de 59 personnes dont 23 principaux auteurs et 36 acco-lytes, ajoute le communiqué.

S'agissant des affaires de coups et blessures volontaires entraînant la mort, six affaires ont été enregistrées ayant conduit à l'arrestation de huit présumés coupables qui ont été présentés devant le parquet localement compétent.



BLIDA : Une surface de plus de 750 ha ravagée par les feux de forêt depuis début juin

Une surface de plus de 754 ha de végétations a été ravagée par les feux de forêt à Blida, depuis début juin dernier, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Conservation des forêts de la wilaya.

Ces pertes en couvert végétal ont été causées par 203 foyers d'incendie déclarés, notamment au niveau des communes d'El Affroun, Oued Djer, Souhane, Chréa, et Soumaâ, a-t-on indiqué de même



source. Les incendies ont ravagé 131,79 ha de forêt, 165,60 ha de broussailles, et plus de 28 ha de vergers fruitiers (pommiers, agrumes et oli-

viers notamment), est-il précisé.

Ces incendies sont en hausse comparativement à la même période de la saison estivale 2014, durant laquelle les feux ont détruit une surface forestière de 635 ha, soit une différence de 119,31 ha, a-t-on rappelé de même source. Cette hausse est, selon la Conservation des forêts, à l'origine d'une vague inhabituelle de chaleur et d'humidité, enregistrée dans la wilaya.

INTEMPIÉRIES

Les recherches se poursuivent pour retrouver la personne disparue à Khenchela

Les recherches continuent dans la wilaya de Khenchela, pour retrouver une personne âgée de 60 ans, disparue le 27 août, lors des dernières intempéries, au lieu-dit Oued Chadra, dans la commune d'El Mahmel, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

L'homme a été emporté à bord de son véhicule par les eaux de pluie d'un oued en crue, a précisé la même

source, ajoutant que plusieurs unités de la Protection civile, de Chechar, d'Ouled Rechache, de Babar, et de Kais notamment, aidés par les citoyens, ont lancé les recherches. Le véhicule de la victime a été retrouvé, selon la même source.

Les recherches en cours sont également soutenues par la brigade cynotechnique de la Protection civile de la wilaya de Constantine, dépe-

ché sur les lieux, ajoute la même source.

Les fortes pluies qui se sont abattues sur cette région il y a une semaine ont également provoqué des infiltrations dans plusieurs habitations et des effondrements partiels de murs et de toitures. Des interventions ont été effectuées dans plus de 30 habitations de plusieurs communes de la wilaya, a-t-on noté.

SAISON ESTIVALE :

Aucun cas de noyade sur les plages de la wilaya d'Oran



Aucun cas de noyade n'a été enregistré sur les plages autorisées à la baignade de la wilaya d'Oran ni même au niveau des sites interdits à la baignade, depuis le début de la saison estivale à ce jour, a confirmé, samedi, un responsable de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Si aucun cas de noyade n'a été enregistré cette saison, les éléments de la Protection civile n'ont pas chômé. Pour la seule journée de jeudi

dernier, 67 interventions ont été effectuées au niveau des plages autorisées à la baignade. «Six personnes ont été sauvées d'une mort certaine», a indiqué à l'APS, le directeur de la Protection civile de la wilaya, le Colonel Mohamed Ferroukhi.

Pour la journée de jeudi, 26 personnes ont été soignées sur place et 6 autres ont été évacuées vers les établissements de santé par les éléments de la Protection civile, a ajouté ce responsable.

Une affluence record d'estivants a été enregistrée durant la même journée, au niveau des 33 plages autorisées à la baignade, avec près de 550.000 vacanciers, a-t-on indiqué de même source.

Depuis juin dernier, la wilaya d'Oran a accueilli près de 16,8 millions d'estivants, selon les statistiques fournies par la direction de ce corps d'intervention et de secours.

TLEMCEN : LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Saisie de 6.650 litres de carburant

Les douaniers de la wilaya de Tlemcen ont mis en échec, la semaine écoulée, plusieurs tentatives de contrebande de 6.650 litres de carburant, a annoncé, hier, un communiqué de la Direction régionale des douanes de la wilaya de Tlemcen.

Cette quantité de carburant était répartie dans 240 jerricans en plastique et transportée à dos de baudets, à bord d'un véhicule de tourisme et d'un camion, précise-t-on dans le même document.

Ces saisies ont été opérées lors d'embuscades et de tournées des douaniers chargés de la surveillance de la bande frontalière au niveau des localités de «Sidi Amar», «Sidi El Mach'hour», «El Houassia» et «El Assa» dans la daïra de Ghazaouet et dans les régions de «Chebikia», «Rezika», «El Bekhata» et «Ouled Kaddour» dans la daïra de Maghnia. La valeur de la marchandise saisie a été estimée à 899.586 DA, tandis que l'amende douanière est de 13.538.615 DA, ajoute-t-on de même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

BATNA

Un mort et un blessé enregistrés à Merouana

Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée à la suite du renversement d'un camion, survenu samedi soir, près du village d'Agradour, dans la commune de Merouana (Batna), a-t-on appris hier auprès de la

Protection civile. Le drame s'est produit lorsque le camion a percuté un mur en béton avant de se précipiter dans un ravin, tuant sur le coup le conducteur (un homme de 32 ans), et blessant son convoyeur (son frère), précise la même source, soulignant qu'une enquête a été diligentée par les services compétents pour établir les circonstances précises de cet accident. La victime blessée se trouve actuellement sous surveillance médicale dans les services de l'Etablissement hospitalier de la localité d'Ali N'meur (Merouana), a ajouté la même source.

32 morts et 89 blessés en 2 jours

Trente-deux (32) personnes ont trouvé la mort et 89 autres ont été blessées suite à des accidents de la route enregistrés durant les dernières 48 heures au niveau national, selon un bilan établi samedi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arréridj avec 5 personnes décédées et 2 autres blessées suite à une collision survenue entre un camion semi-remorque et un véhicule léger à la commune de Ouled Sidi Brahim, daïra de Mansourah.

Par ailleurs, 6 cas de décès par noyade ont été déplorés, durant la même période, dans les wilayas de

Mostaganem, Alger, Ain Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Tébessa et Sétif, selon la même source.

Les éléments de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour l'extinction de 4 incendies de forêt dans les wilayas de Boumerdès (2), Tissemsilt et Sétif.

APS

CHINE

6 pêcheurs morts dans une collision entre 2 bateaux

Six pêcheurs sont morts lorsque leur bateau a heurté un navire de commerce en mer de Chine orientale, ont annoncé hier les autorités locales.

L'accident s'est produit mercredi au large du district de Guanyun dans la province du Jiangsu (est), selon les autorités.

Les secouristes ont retrouvé six corps dans les débris du bateau de pêche chaviré, ainsi que dans les eaux environnantes.

Un des pêcheurs a été immédiatement sauvé, alors qu'un autre est porté disparu.

Le gouvernement de la ville de Lianyungang, qui administre Guanyun, a indiqué qu'il cherchait encore le navire de commerce qui a provoqué cet accident.

Le survivant a indiqué que le bateau était ancré et que l'équipage dormait lorsque l'accident s'est produit.

Il a passé une demi-heure dans la cabine avant de pouvoir se dégager de l'épave en nageant puis être sauvé par un autre bateau de pêche.

**EXPLOSIONS DE TIANJIN
Le bilan s'alourdit à 150 morts**

Le bilan des explosions survenues le 12 août dans un entrepôt de Tianjin en Chine s'est alourdi à 150 morts et 23 personnes sont portées disparues, ont annoncé hier les autorités chargées des secours.

Parmi les morts figurent 92 pompiers, dix policiers et 48 autres personnes.

Un total de 367 personnes restent à l'hôpital, dont 20 dans un état critique ou grave.

Un précédent bilan faisait état de 139 morts.

Les explosions, qui ont eu lieu dans un entrepôt de produits dangereux dans le port de Tianjin le 12 août, avaient provoqué une gigantesque boule de feu.

Plusieurs incendies se sont déclarés ensuite, dont certains ont démarré encore récemment.

Ces explosions et incendies ont suscité de vives inquiétudes quant à la dispersion de polluants toxiques dans l'air et les eaux de la ville, peuplée de quelque 15 millions d'habitants et située à environ deux heures de route au sud-est de Pékin.

Le gouvernement chinois a promis de mener une enquête «rigoureuse» sur les causes de la tragédie.

TEMPÊTE

La tempête Erika se dissipe au-dessus de Cuba

La tempête tropicale Erika, qui a causé la mort de vingt personnes cette semaine sur la petite île de la Dominique, s'est progressivement dissipée samedi au-dessus de Cuba.



Selon le centre cubain de prévisions météorologiques, la tempête a été déclassée au rang de dépression tropicale dans la journée, à la faveur d'un couloir de basse pression sur l'île.

Après son passage au-dessus de l'île d'Hispaniola (Haïti et République dominicaine) vendredi, Erika a gagné samedi matin la région orientale de Cuba, où elle a provoqué des pluies abondantes mais avec des vents ne dépassant pas les 55 km/h, avait indiqué plus tôt le Centre américain de surveillance des ouragans (NHC), basé à Miami.

Citant la Défense civile, l'agence de presse cubaine Prensa latina a annoncé que l'alerte dans sept provinces de l'est de l'île avait été levée.

Aucun dégât n'a été rapporté par les autorités dans ces régions, même si la vigilance était maintenue. Les vols à destination ou en provenance des principales villes de l'est du pays ont été suspendus par précaution jusqu'à hier.

Le NHC a annoncé à 13h30 GMT dans un bulletin spécial la levée de «toutes les alertes côtières», mais le gouverneur de Floride Rick Scott a exhorté les habitants de cet Etat à rester préparés face à la dépression. Les pluies d'Erika ont provoqué cette se-

maine des inondations et des torrents de boue meurtriers sur la petite île antillaise de la Dominique, où «au moins 20 concitoyens sont morts et certains sont portés disparus», a annoncé vendredi soir le Premier ministre, Roosevelt Skerrit. Comme la République dominicaine, Haïti n'a enregistré que des dégâts mineurs durant le passage de la tempête, malgré de fortes pluies et des inondations dans ce pays où plus de 60.000 personnes vivent encore dans des abris d'urgence autour de la capitale après le terrible séisme de 2010 qui a tué plus de 250.000 personnes.

Erika s'était auparavant abattue vendredi sur la République dominicaine sans causer de dégâts majeurs.

Les autorités avaient fermé les écoles et prié les bateaux de rester à quai.

**ARABIE SAOUDITE
11 morts dans l'incendie d'une résidence**

Au moins onze personnes sont mortes et 219 autres ont été blessées dans un incendie ayant ravagé dimanche un bâtiment résidentiel réservé aux employés d'une compagnie pétrolière dans l'est de l'Arabie saoudite, selon un nouveau bilan de la défense civile.

Le feu s'est déclaré tôt dimanche dans le sous-sol du bâtiment, utilisé comme parking et dépôt de meubles de six étages dans la ville de Khobar, avant de se propager aux étages, a précisé la



Seulement neuf personnes ont survécu à cet accident dont la cause est inconnue pour le moment, selon la Corporation de la gestion de la circulation routière (RTMC).

Sizwe Kupelo, porte-parole de la province du Cap oriental, six survivants, blessés, se trouvent dans un état grave.

L'accident s'est produit entre Butterworth et Willowvale.

Les victimes sont tous venus d'un même village à Willowvale, près de Durtywa.

«Nos enquêteurs comptent sur les déclarations de témoins afin de savoir ce qui savoir», a déclaré un porte-parole de la police, Jackson Manatha.

La même source. Certains blessés sont dans un état critique et les victimes sont de nationalités différentes, selon la même source.

Un précédent bilan faisait état d'au moins deux morts et 105 blessés.

Les autorités ont procédé à l'évacuation d'autres immeubles de ce complexe résidentiel.

La compagnie pétrolière «Aramco» a confirmé que l'incendie s'était déclaré dans un immeuble loué et réservé à son personnel.

**AFRIQUE DU SUD
35 morts dans un accident de la route**

Un bus transportant 44 personnes a quitté une falaise samedi dans la province du Cap oriental en Afrique du Sud, causant la mort de 35 personnes.

Seulement neuf personnes ont survécu à cet accident dont la cause est inconnue pour le moment, selon la Corporation de la gestion de la circulation routière (RTMC).

Sizwe Kupelo, porte-parole de la province du Cap oriental, six survivants, blessés, se trouvent dans un état grave.

L'accident s'est produit entre Butterworth et Willowvale.

Les victimes sont tous venus d'un même village à Willowvale, près de Durtywa.

«Nos enquêteurs comptent sur les déclarations de témoins afin de savoir ce qui savoir», a déclaré un porte-parole de la police, Jackson Manatha.



ÉTATS-UNIS

Un shérif-adjoint tué dans une station-service

Un shérif-adjoint en uniforme a été tué vendredi soir dans une station-service près de Houston (Texas, sud des Etats-Unis), ont indiqué samedi les autorités locales.

Darren Goforth était en train de faire le plein de son véhicule de patrouille lorsqu'un homme s'est approché de lui, dans son dos, et a tiré sur lui une fois.

L'adjoint est alors tombé au sol et le suspect s'est posté au-dessus de lui et a de nouveau tiré à plusieurs reprises alors qu'il était à terre», a déclaré l'adjoint de la police du

comté, Thomas Gilliland. Après le drame, la police a diffusé une photo extraite d'une vidéo d'une caméra de surveillance sur laquelle apparaît un homme noir. Une photo d'un véhicule recherché a également été publiée, et un appel pour retrouver un homme d'une vingtaine d'années a été lancé.

Les médias locaux rapportaient qu'un suspect avait été placé en détention samedi matin.

CRISE MIGRATOIRE

Fabius juge «scandaleuse» l'attitude de certains pays d'Europe de l'Est

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a jugé hier «scandaleuse» l'attitude de certains pays de l'est de l'Europe face à la crise des réfugiés, à commencer par la Hongrie.

«Quand je vois un certain nombre de pays d'Europe qui n'acceptent pas les contingents (de répartition des exilés), je trouve ça scandaleux», a-t-il déclaré aux médias, en précisant que ces pays se trouvent «dans l'est de l'Europe».

La Commission européenne a souhaité répartir les demandeurs d'asile dans les pays européens pour soulager les pays d'arrivée.

Cette répartition sur la base du volontariat se heurte toutefois au manque de volonté de certains pays, dont la Hongrie, l'Autriche, la Slovaquie et la Slovénie.

«L'Allemagne a un comportement très courageux, la France est à ses côtés, mais il faut que l'ensemble de l'Europe prenne ses responsabilités», a estimé Laurent Fabius.

Selon lui, la Hongrie ne «respecte pas les valeurs communes de l'Europe» en posant des grillages à sa frontière.

Pour lui, il faut «être sûr» que la Hongrie démantèle ce mur et que l'Union européenne ait «une discussion sérieuse et sévère» avec les diri-



geants hongrois. La Hongrie, pays de transit pour des migrants et réfugiés qui cherchent à gagner l'Europe occidentale, a hâtivement érigé une clôture de fils de fer barbelés sur les 175 km de sa frontière avec la Serbie.

Un millier de policiers sont déployés

près de la barrière. Quelque 2.000 de plus sont attendus demain 1^{er} septembre. En tout, depuis janvier, 140.000 personnes, dont un grand nombre de Syriens, d'Irakiens ou d'Afghans fuyant la guerre dans leurs pays, ont traversé cette frontière.

GRÈCE

Un migrant tué «probablement» par balle en mer Egée

Le ministère grec de la Marine marchande a indiqué qu'un migrant âgé de 17 ans a «probablement» été tué par balle samedi lors d'une course-poursuite menée par la police portuaire grecque en mer Egée contre un bateau passeur.

«Un incident grave s'est produit au large de l'île de Symi (sud-est) quand un yacht avec 70 migrants à bord en provenance des côtes occidentales turques a tenté d'entrer clandestinement (dans les eaux grecques)», a indiqué un communiqué de la Marine marchande.

La police portuaire et l'Agence Frontex de surveillance des frontières européennes ont réussi à arraçonner le yacht. Selon



les premières informations, des affrontements et des tirs ont eu lieu à bord du bateau-passeur entre les policiers et les trois passeurs turcs avant l'arrestation de ces derniers.

«Un des trois passeurs a

indiqué avoir blessé un officier grec après avoir réussi à s'emparer de son pistolet pour quelques minutes», selon le ministère.

«Lors de l'affrontement avec les passeurs, il y a eu des

tirs d'une arme à feu», souligne le texte.

Selon un médecin du centre de la santé à Symi, le jeune migrant «probablement» été tué par balle.

Une autopsie doit avoir lieu prochainement et une enquête est en cours pour définir les causes de l'accident.

Le ministre de la Marine marchande, Christos Zois, a exprimé sa tristesse pour la mort du migrant tout en louant la police portuaire pour «la lutte qu'elle livre quotidiennement dans des conditions difficiles pour aider les migrants».

La Grèce est submergée par le flux migratoire.

Plus de 160.000 migrants sont arrivés sur ses côtes depuis janvier.

MIGRANTS

Berlin, Paris et Londres appellent à une réunion des ministres de l'Intérieur et de la Justice de l'UE

La France, l'Allemagne et le Grande-Bretagne ont appelé hier à l'organisation d'une réunion des ministres de l'Intérieur et de la Justice de l'Union européenne (UE) «dans les deux prochaines semaines» pour aborder la crise des migrants.

Les ministres français, allemand et britannique de l'Intérieur, respectivement Bernard Cazeneuve, Thomas de Maizière et Theresa May « demandent à la présidence luxembourgeoise de l'UE d'organiser un premier conseil JAI (Justice et Affaires Intérieures) dans les deux prochaines semaines pour préparer efficacement les décisions de celui du 8 octobre, et avancer concrètement », selon un communiqué publié au lendemain d'une rencontre des trois ministres en marge d'une réunion à Paris de neuf pays européens consacrée à la sécurité dans les transports.

Au cours de cette rencontre, ils ont «souligné la nécessité de prendre des mesures immédiates pour faire face au défi constitué par ces flux migratoires».

Ils rappellent notamment «l'urgence de mettre en place, et au plus tard avant la fin de l'année» en Grèce et en Italie des «hot spots», des centres de tri destinés à faire la distinc-



tion entre personnes pouvant relever du statut de réfugiés et migrants économiques clandestins.

Bernard Cazeneuve et Thomas de Maizière avaient déjà plaidé en ce sens lors d'une réunion bilatérale le 20 août à Berlin. Les trois ministres souhaitent également l'établissement, «très rapidement», d'une «liste des pays d'origine sûre» afin de «compléter le régime d'asile européen commun, protéger les réfugiés et assurer l'effectivité des retours des migrants illégaux dans leurs pays de provenance».

AUTRICHE

Nouveau camion intercepté avec 26 migrants à bord, trois enfants hospitalisés

Un nouveau camion a été intercepté vendredi en Autriche avec 26 migrants à bord, dont trois jeunes enfants souffrant de «déshydratation sévère», a annoncé samedi la police autrichienne.

«Les trois petits enfants ont dû être hospitalisés (...) en raison de leur état de santé extrêmement mauvais.

Les médecins ont indiqué qu'ils étaient soignés pour une déshydratation sévère», a précisé la police dans un communiqué.

«Si le voyage s'était poursuivi la situation aurait probablement pu devenir critique», a déclaré un porte-parole de la police de l'Etat de Haute Autriche, cité par l'AFP.

Le camion, stoppé par la police après avoir été pris en chasse, transportait «26 étrangers en situation illégale» venant de Syrie, du Bangladesh et d'Afghanistan et disant vouloir aller en Allemagne, selon la police.

L'interception s'est produite près de la ville de Brunau am Inn, près de la frontière allemande.

Le chauffeur, un Roumain qui avait refusé de s'arrêter pour un contrôle de routine, a été arrêté.

Le camion a été intercepté au lendemain de la découverte de corps en décomposition de 71 personnes dans un camion abandonné sur une autoroute autrichienne.

HONGRIE

2.700 réfugiés ont traversé la frontière serbo-hongroise samedi malgré la clôture en barbelés

Quelque 2.700 réfugiés sont arrivés samedi en Hongrie par la frontière serbo-hongroise malgré la clôture en barbelés, selon les chiffres de la police communiqués hier.

Quelque 2.700 personnes ont traversé la frontière serbo-hongroise samedi de manière illégale», a indiqué la police nationale hongroise dans un communiqué.

«La situation était calme hier matin, et il n'y a pas eu d'incidents dans la nuit de samedi à dimanche», a ajouté le document.

Par ailleurs, quatre hommes - trois Bulgares et un Afghan - arrêtés vendredi en Hongrie dans le cadre de l'enquête sur le camion charnier trouvé en Autriche avec 71 corps, ont été présentés samedi devant le tribunal de Kecskemét, ville située à mi-chemin entre Budapest et la frontière serbe.

La justice les soupçonne d'être les «petites mains» d'un gang de trafic d'êtres humains et le parquet réclame que les quatre hommes soient maintenus en détention en raison de la «nature exceptionnelle» du crime dont ils sont accusés.

Ils sont en détention préventive jusqu'au 29 septembre.

A Budapest, plusieurs centaines de réfugiés issus en majorité de la Syrie, campaient à la gare Keleti (de l'Est), attendant de pouvoir quitter le pays pour l'Allemagne.

Mais les autorités hongroises ne les laissent embarquer que dans les trains en partance pour les camps de réfugiés de Debrecen ou Bicske.

«On veut partir!», «Allemagne!», figurait sur plusieurs pancartes tenues par les réfugiés.

HYPERTENSION

5 façons de normaliser votre tension naturellement

C'est aujourd'hui la Journée mondiale de l'hypertension artérielle, une affection qui touche 14 millions de personnes en France. Occasion de découvrir quelques recettes naturelles qui permettent de normaliser la tension.

Buvez du jus de betterave

La betterave est un légume riche en nitrate, une substance chimique naturelle connue pour ses effets hypotenseurs. Un grand verre de 50 cl de jus de betterave peut aller jusqu'à faire baisser la tension de 5 points, grâce à son action sur les vaisseaux sanguins. L'occasion de tester notre recette de gaspacho aux betteraves et pruneaux.

Exposez-vous au soleil

N'hésitez pas à profiter des rayons du soleil dès qu'ils apparaissent (en pensant à protéger votre peau bien sûr) car sous l'effet des rayons du soleil, de petites quantités d'oxyde nitrique sont transférées des cellules de la peau à la circulation sanguine, faisant baisser la pression artérielle. En outre, l'exposition au soleil permet de synthétiser la vitamine D, une vitamine indispensable pour la régulation de notre tension artérielle.

Limitez la viande

C'est un conseil qui vient tout droit du Japon, où les médecins ont constaté que les végétariens avaient une tension artérielle moins élevée que les personnes qui mangent de la viande. Plus précisément, le régime végétarien a été associé à une baisse moyenne de la tension de 4,7 à 6,9 points. L'équivalent de la baisse enregistrée lorsqu'une personne hypertendue en surpoids arrive à perdre 5 kg. Cela s'explique par le fait que les végétaux contiennent peu de sodium (le principal ennemi des hypertendus) mais sont riches en potassium, qui permet de faire baisser la tension.

Prenez un petit-déjeuner très costaud

Le changement de mode de vie et de comportements (tabagisme, stress au travail, sédentarité, surpoids) ont fa-



vorisé l'apparition de plus en plus précoce de l'hypertension artérielle chez les femmes. Or, une étude israélienne récente a montré que les femmes qui prenaient un vrai repas au petit-déjeuner (comptant au moins 700 calories) et deux repas plus légers au cours de la journée, avaient une tension artérielle moins élevée que celles qui prennent un petit-déjeuner léger et se rattrapent sur les deux repas suivants. Pensez, en tous cas, à inclure un yaourt dans votre menu car le calcium qu'il contient a la capacité d'assouplir les vaisseaux sanguins et permet de les dilater légèrement, ce qui maintient une pression artérielle basse.

Marchez régulièrement dans la journée

Une récente étude américaine, menée sur 6 000 adultes, confirme que la pratique régulière d'une activité physique diminue les risques d'hypertension. Pas besoin de faire du sport de manière intensive : 60 minutes de marche chaque jour suffisent à obtenir des résultats. La natation et l'aquagym sont également conseillés, notamment chez les personnes dont la tension résiste aux médicaments.

STRESS : LES MÉDECINS, UN FACTEUR D'HYPERTENSION

Les patients dont la tension artérielle est prise par un médecin ont plus tendance à être hypertendus que les autres. Des chercheurs britanniques ont pris le pouls de cet effet «blouse blanche».

La vue d'un médecin met la pression aux patients. C'est un facteur d'hypertension auquel on ne pense pas. Pourtant, il existe bel et bien. «L'effet blouse blanche» ferait monter la tension artérielle des patients.

Le Dr Christopher Clark, chercheur à l'Université d'Exeter, a mesuré ce phénomène auprès de 1 000 patients dans dix pays différents. Lors de la prise de tension par un médecin, les patients dépassaient plus facilement un niveau de tension supérieur à 14/9, seuil au-delà duquel on est hypertendu. Pourtant lorsque ces patients évaluaient leur pression artérielle chez eux, leur tension était beaucoup plus faible.

Fait intéressant, les chercheurs n'ont

pas observé de différence de tension chez le patient lorsque celle-ci était mesurée par une infirmière. Ces comparaisons tendent à prouver que le médecin, et non l'infirmière, représente une source d'anxiété pour le patient. Problème, cette montée soudaine de tension artérielle dans le cabinet médical a des conséquences potentiellement dommageables pour le patient. Ces résultats biaisés conduisent souvent les médecins à prescrire un traitement contre

l'hypertension alors que ceux-ci n'en ont pas besoin. En plus de devoir prendre des médicaments «superflus», les faux hypertendus peuvent être incités à prendre leur tension chez eux, «ce qui peut aggraver leur anxiété», estime le Dr Clark. «Ces mesures inappropriées pourraient être évitées si la prise de tension artérielle était prise par une autre personne que le médecin», suggère le chercheur.

ÊTRE VÉGÉTARIEN, C'EST BON POUR LA TENSION

Les végétariens auraient une meilleure tension artérielle que les consommateurs de viande si l'on en croit une étude japonaise.

Vous voulez baisser votre tension artérielle ? Arrêtez de manger de la viande. C'est ce que vous conseillerait le professeur Yoko Yokoyama du National Cerebral and Cardiovascular Center d'Osaka au Japon. Ce chercheur a constaté que le régime végétarien était meilleur que le régime omnivore pour réduire la pression artérielle en analysant sept tests cliniques et 32 études. Ces travaux parus entre 1900 et 2013 ont été faits dans 18 pays et ont porté sur 21 000 végétariens.

Les résultats de cette compilation, publiée dans la revue *JAMA Internal Medicine*, montre que les consommateurs de viande ayant



gime végétarien qui insiste sur les fruits, les légumes frais, les légumineuses (fèves et haricots secs, lentilles, pois secs), et les céréales complètes (non raffinées) riches en fibres, en vitamines et minéraux.

Plus largement, le régime végétarien a été associé à une baisse moyenne de la pression systolique de 6,9 points (pression artérielle lors de la contraction du cœur) et une baisse de la pression diastolique (phase de relâchement du cœur) de 4,7 points. L'équipe japonaise a même relevé que chez certains participants, cette alimentation végétale a entraîné une diminution de l'hypertension à un niveau tel que les traitements anti-hypertenseurs n'étaient plus

nécessaires. Et ce, sans qu'aucun effet secondaire ne soit constaté.

Une piste pour prévenir les maladies cardiaques

L'hypertension est un facteur de risque reconnu de maladies cardiaques et de mortalité prématu- rée. Le végétarisme constitue donc une piste intéressante pour prévenir ces pathologies. «Une simple baisse de 5 points de la pression artérielle appliquée à l'échelle des Etats-Unis, mènerait à une baisse de 9% de maladies cardiaques et de 14% d'infarctus», défend le Dr Neal Barnard, co-auteur de l'étude, cité par Livescience. «C'est formidable. Montrez-moi un médicament capable de réussir cet exploit», met au défi le chercheur.

ASTHME : Exposer bébé aux allergènes le protègerait plus tard

Pour prévenir l'asthme et les allergies respiratoires, rien de mieux que de mettre le nez de l'enfant en contact avec les allergènes dès son plus jeune âge, démontre une étude.

Vous voulez un bébé fort et résistant ? Faites-lui respirer la poussière... Hum, ce conseil surprenant qui fera sans doute tousser certains parents est celui dispensé par des chercheurs du John Hopkins Children's Center à Baltimore aux Etats-Unis.

Selon le Dr Robert Wood, chef du service d'allergie et d'immunologie de l'établissement, l'exposition des enfants aux allergènes, avant l'âge d'un an, a un effet protecteur contre l'asthme et les allergies. Lui-même s'avoue surpris du résultat de son étude : «Notre résultat est à l'opposé de ce que nous nous attendions à découvrir», assure-t-il sur NBC News.

Pendant trois ans, le scientifique et son équipe ont suivi l'état de santé de 467 nouveau-nés en relevant la concentration d'allergènes présents dans leur environnement ainsi que le taux de bactéries dans la poussière des maisons.

Résultat : les parents maniaques de la propreté ne rendraient pas forcément service à leurs marmousets, qui deviendraient plus sensibles aux allergènes. Les bébés en contact avec les allergènes de souris, de cafards et de chats au cours de leur première année d'existence, ont présenté des taux plus faibles d'allergie et de sifflement (symptôme précurseur de l'asthme) que ceux élevés dans une maison dépourvue d'allergènes.

Une bonne raison d'avoir un animal à la maison

L'auteur de l'étude, parue dans la revue *Journal of Allergy and Clinical Immunology*, prend soin de rassurer les parents en précisant : «Nous ne demandons pas aux parents de faire venir des rongeurs et des cafards à la maison, mais nous suggérons que l'excès d'hygiène n'est pas si bénéfique que ça». Et d'ajouter : «Alors que vingt ans plus tôt nous conseillions aux parents de tenir éloigné les chats et les chiens des enfants, cette étude montre que plus un enfant cotoie un animal domestique tôt, mieux il se porte».

Plusieurs recherches ont établi que le contact précoce des enfants avec les chiens renforce leur système immunitaire et les rend plus résistants aux infections respiratoires.

Alors, si vous hésitez encore à offrir un animal à quatre pattes à votre enfant, peut-être est-ce le moment de céder.

NUTRITION DE BÉBÉ : LES 1 000 PREMIERS JOURS SONT LES PLUS IMPORTANTS

On le sait désormais : le risque de décès par maladie coronarienne à l'âge adulte est corrélé au poids à la naissance et à l'alimentation au cours des deux premières années. Ces 1000 premiers jours de la vie de bébé jouent un rôle clé sur sa future santé. On fait le point sur ce qu'il faut privilégier.

1 000 jours : pour un bon départ dans la vie

C'est au cours des années 1980 que l'épidéziologiste britannique David Barker a démontré pour la première fois que le risque d'infarctus à l'âge adulte était beaucoup plus lié au poids de naissance qu'à tout autre facteur de risque comportemental à l'âge adulte.

A la suite de cette découverte, d'autres études ont montré que les 1000 premiers jours de la vie (c'est-à-dire du tout début de la grossesse à la fin de la deuxième année) constituent une période pendant laquelle l'enfant est particulièrement sensible aux stimuli de l'environnement, le rendant plus susceptible de développer plus tard des pathologies liées à l'obésité, au diabète ou à l'hypertension. «Pendant cette période cruciale, l'environnement sous toutes ses formes - qu'il soit nutritionnel, écologique, psycho-affectif, socio-économique etc. - imprime sur les gènes des marques durables» explique l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a lancé l'initiative des 1000 premiers jours afin de freiner l'augmentation des maladies chroniques au cours de la prochaine décennie.

Avant et pendant la grossesse

- Surveillez votre apport en folates avant la conception (y compris pour le papa) et, le cas échéant, optez pour une supplémentation. La teneur en folates est très élevée dans le foie ; et élevée dans les épinards, le cresson, la chiconnée, le pissenlit, la mâche, le melon ; ainsi que dans les fromages affinés (brie, bleu, chèvre), les noix, châtaigne et autres graines...

- Pendant la grossesse, faites particulièrement attention aux éventuelles carences en fer, en acides gras oméga3 (DHA), en vitamine D et en iodé.

- Évitez les grandes variations de poids avant et pendant la grossesse et surveillez votre indice de masse corporelle (IMC) et limitez au maximum le tabac, l'alcool, le stress, les polluants, les drogues.

- Ayez une alimentation riche en fruits et légumes mais évitez les régimes végétaliens (déconseillés pendant la grossesse et



l'allaitement) car ils peuvent favoriser des carences en vitamine B12, vitamine D, en fer, en iodé et en calcium.

Les premiers mois et la diversification

- Privilégiez le plus longtemps possible l'allaitement maternel, exclusif jusqu'à 6 mois si possible, puis au-delà avec l'alimentation diversifiée.

- Pendant toute la durée de l'allaitement, veillez à avoir une alimentation variée et équilibrée et continuez d'éviter tabac et alcool.

- Introduisez progressivement des aliments solides « adaptés » entre 4 et 6 mois en complément du lait (500 ml à 800 ml de lait maternel ou de lait infantile par jour).

- Introduisez le gluten entre 4 et 7 mois en petite quantité afin de prévenir la maladie coeliaque.

- Veillez à couvrir les besoins spécifiques en certains nutriments (fer et acides gras essen-

tiels) et privilégiez une alimentation qui contient le moins possible de pesticides et autres contaminants.

- Stimulez l'apprentissage du goût en variant au maximum les saveurs et les textures.

La deuxième année

- Maintenez l'apport en lait et produits laitiers (500 ml par jour) et une alimentation adaptée jusqu'à 3 ans.

- Développez l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires : les plats de bébé doivent être raisonnablement salés, sucrés sans excès. Surveillez les apports en protéines et veillez à la consommation de fruits et légumes.

- Veillez notamment à un apport suffisant en fer, en oméga 3, iodé et poursuivez la supplémentation en vitamine D au moins jusqu'à 3 ans.

- Encouragez l'enfant à bouger et se déplacer tous les jours.

DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE LES ÉTAPES À SUIVRE

Désormais, les pédiatres conseillent d'introduire de nouveaux aliments dès 4 mois. La diversification alimentaire de bébé va donc se faire progressivement entre 4 et 6 mois. Zoom sur les étapes à suivre.

Fruits et légumes : dès 4 mois

Pour ses premiers légumes et premiers fruits, préférez les produits frais. Mais les aliments surgelés ne posent pas de problème. La cuisson à la vapeur permet de garder tous les bienfaits et les saveurs. Et inutile de rajouter des matières grasses ou du sel.

Le conseil : bien cuits dans un premier temps afin de faciliter la digestion.

Poisson, œufs et viande : entre 4 et 6 mois

Diverses études ont montré que la consommation de poisson avant 6 mois ré-

duit le risque d'asthme persistant ou de rhinite allergique. En outre, les enfants qui ont mangé de l'œuf cuit (dur ou à la coque) entre 4 et 6 mois risquent moins d'y être allergiques que ceux qui l'ont découvert à 10 mois ou plus.

Le conseil : hachés finement au départ.

Laitages : entre 4 et 6 mois

On commence avec les petits-suisses et les yaourts (classiques ou enrichis en lait infantile). Mais pour le fromage, on attend le moment où bébé parviendra à le mâcher.

Le conseil : du fromage au lait pasteurisé uniquement jusqu'à l'âge de 3 ans.

Céréales infantiles : entre 4 et 7 mois

Les glucides complexes contenus dans les céréales permettent à votre bébé de tenir plus

longtemps entre deux repas, particulièrement la nuit. Cela aide les enfants à passer de 5-6 repas à 3-4 repas par jour sans avoir de baisse d'énergie et malgré la petite contenance de leur estomac.

Le conseil : selon les indications d'âge figurant sur le paquet.

Légumes secs : pas avant 12 mois

Lentilles, pois cassés, pois chiches et haricots secs ne doivent pas faire partie de l'alimentation de bébé avant 1 an, en raison de la fermentation intestinale qu'ils provoquent. Commencez par l'équivalent de 2 cuillères à soupe une fois cuits. Vous pouvez les mélanger avec d'autres légumes, en purée, en potage ou bien écrasés.

Le conseil : toujours mixés finement pour commencer.



TANZANIE

L'opposition lance sa campagne électorale

La coalition «Ukawa» regroupant les quatre, principaux partis de l'opposition tanzanienne a lancé samedi sa campagne en vue des élections générales du 25 octobre.

«Nous devons nous débarrasser de ce régime inefficace et corrompu (...) pour mettre fin à la pauvreté, au chômage massif et au pillage extravagant des ressources naturelles du pays», a déclaré Edward Lowassa, candidat de Chadema (Parti pour la démocratie et le développement) à la présidentielle, devant une foule rassemblée à Dar es Salaam, capitale économique du pays.

L'opposition espère mettre fin à plus de 50 ans de domination du parti Chama Cha Mapinduzi (CCM), au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1964.

Outre Chadema, la coalition Ukawa regroupe le Front civique uni (CUF), la Convention nationale pour la construction et la réforme (NCCR) et la Ligue nationale pour la démocratie (NLD).

Les scrutins présidentiel, législatifs et locaux du 25 octobre s'annoncent comme les plus serrés de l'histoire du pays d'Afrique de l'Est.

Washington «profondément déçu» par la condamnation en Egypte de journalistes d'Al-Jazeera



Washington se dit «profondément déçu et préoccupé» par la condamnation samedi en Egypte de 3 journalistes de la chaîne qatarie Al-Jazeera à 3 ans de prison.

«Nous enjoignons le gouvernement de l'Egypte à prendre toutes les mesures possibles pour corriger ce verdict, qui mine la liberté d'expression nécessaire pour la stabilité et le développement», a déclaré le porte-parole du département d'Etat John Kirby, dans un communiqué.

Auparavant, le Canada a exigé samedi la libération «immédiate et sans conditions» de Mohamed Fahmy, journaliste canadien de la chaîne qatarie Al-Jazeera, condamné à trois ans de prison ferme.

Outre le Canadien Mohamed Fahmy, deux autres journalistes --l'Australien Peter Greste et l'Egyptien Baher Mohamed-- ont été reconnus coupables samedi par un tribunal du Caire d'avoir «diffusé de fausses informations» et travaillé sans les autorisations nécessaires en 2013.

Selon le Committee to Protect Journalists (CPJ), au moins 18 journalistes, essentiellement accusés de faire partie des Frères musulmans, sont en prison en Egypte.

PRÉSIDENTIELLE AU BURKINA FASO

Le Conseil constitutionnel publie la liste provisoire des candidats

Le Conseil constitutionnel du Burkina Faso a publié samedi la liste provisoire des candidats à la présidentielle du 11 octobre, excluant le candidat du parti du président déchu Blaise Compaoré, a-t-on indiqué de source officielle.



Au total, sur 22 candidats enregistrés, six ont été recalés par le Conseil constitutionnel: la liste provisoire fait donc état de 16 candidats. La liste définitive des candidats à la présidentielle sera publiée à l'issue des recours, possibles jusqu'au 6 septembre. Seuls ceux qui ont été retenus sur la liste provisoire peuvent contester les candidatures de leurs adversaires.

«La déclaration de candidature de M. Eddie Constance Konboigo, candidat du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP, l'ex-parti au pouvoir) doit être rejetée», écrit le Conseil constitutionnel.

Mardi, M. Konboigo, chef du CDP, a été déclaré «inéligible» aux législatives d'octobre qui doivent se tenir le même jour que la présidentielle. Or, pour le juge constitutionnel, «cette décision s'applique à l'élection présidentielle du 11 octobre».

Parmi les «recalés» figure également Gilbert Noël Ouédraogo, président de l'Alliance pour la Fédération/Rassemblement démocratique africain (ADF/RDA), un grand allié au pouvoir Compaoré. Il a été exclu pour les mêmes motifs.

Conformément à une loi votée en avril, le Conseil constitutionnel avait déclaré mardi «inéligibles» aux législatives 42 partisans de Blaise Compaoré pour avoir soutenu l'ancien président dans son projet de modifier la Constitution afin de pouvoir se représenter. De nouvelles personnes ont depuis été jugées «inéligibles». Leur nombre total s'élevait ainsi samedi non plus à 42, mais à 52.

Un régime dit de «transition», dirigé par le président Michel Kafando et le Premier ministre Isaac Zida, a été mis en place après la chute de M. Compaoré. Il doit prendre fin avec les élections présidentielle et législatives dont le premier tour est prévu le 11 octobre.

NIGERIA

Arrestation de hauts responsables présumés de Boko Haram...

L'agence nigériane de renseignements a annoncé hier l'arrestation des hommes soupçonnés d'être de hauts responsables de Boko Haram.

Le Département de la sécurité d'Etat (DSS) a indiqué dans un communiqué avoir arrêté des membres de premier plan du groupe terroriste, entre juillet et août, dans les Etats de Lagos, Kano, Plateau, Enugu et Gombe.

«Il convient de noter tout particulièrement l'arrestation le 8 juillet 2015, dans l'Etat de Gombe (nord-est), des responsables de la coordination et de l'exécution des attentats-suicides de Potiskum, Kano, Zaria et Jos», a précisé le DSS.

Le DSS affirme que l'arrestation de ces membres-clés de cette cellule ont mis un frein à la recrudescence d'attentats du groupe terroriste nigérian. Il a ajouté également que des projets d'attaques des insurgés sur Lagos, la capitale économique, ont également été contrecarrés par ses agents.

«L'afflux soutien de membres de Boko Haram dans l'Etat de Lagos souligne la détermination du groupe à



étendre ses abominables activités terroristes au sein même de l'Etat et, en réalité, dans d'autres régions du pays», a-t-il précisé.

«L'arrestation de ces éléments terroristes déclarés a toutefois aidé, dans une large mesure, à éviter des attaques dévastatrices dans cette zone», a-t-il ajouté. Vendredi, le DSS avait an-

noncé avoir arrêté un adolescent de 14 ans, soupçonné d'avoir voulu livrer des informations sur les règles de sécurité de l'aéroport d'Abuja à Boko Haram.

Boko Haram a fait plus de 15.000 morts et 1,5 million de déplacés en six ans d'une campagne violente.

... 7 morts dans le crash d'un avion militaire

Sept personnes ont trouvé la mort samedi dans le crash d'un avion militaire dans le centre-nord du Nigeria, selon un responsable.

«Un avion Dornier-228 de l'armée de l'air nigériane s'est écrasé samedi sur une maison au cantonnement militaire de Ribadu, dans l'Etat de Kaduna (centre-nord), faisant sept morts», a indiqué un responsable, cité par l'agence Chine nouvelle.



APS

Le Président yéménite arrive à Khartoum pour une visite officielle au Soudan

Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a entamé samedi à Khartoum une visite officielle de deux jours au Soudan, durant laquelle il s'entretiendra avec le président Omar el-Béchir.

M. Hadi a été accueilli à son arrivée à l'aéroport de Khartoum par le président Omar el-Béchir, des responsables du gouvernement soudanais, ainsi que des diplomates accrédités à Khartoum.

Le chef de la diplomatie soudanaise Ibrahim Ghandour a indiqué à la presse que les discussions entre les présidents des deux pays porteraient sur la situation au Yémen et les relations bilatérales.

Le Soudan est l'un des pays qui ont rejoint la coalition dirigée par l'Arabie saoudite visant à lutter contre le groupe des Houthis au Yémen et à restaurer le pouvoir du président Hadi.

Le Soudan s'est dit prêt à envoyer 6 000 soldats pour les opérations terrestres au Yémen.

Auparavant, Khartoum a annoncé la suppression des visas d'entrée en faveur des Yéménites et sa disponibilité à recevoir les blessés de guerre du Yémen pour leur fournir des soins médicaux.



SOUDAN DU SUD

Entrée en vigueur du cessez-le-feu

Le cessez-le-feu prévu dans l'accord de paix signé entre armée et rebelles au Soudan du Sud est entré formellement en vigueur samedi à minuit (21h00 GMT).

Un accord de paix visant à mettre fin à 20 mois d'une terrible guerre civile a été signé le 17 août à Addis Abeba par Riek Machar, puis mercredi à Juba par le président Salva Kiir. Il prévoit l'entrée en vigueur d'un «cessez-le-feu permanent» 72 heures après la signature du document.

Dans la journée, militaires et rebelles s'étaient accusés d'être à l'origine de nouveaux combats. Il n'était pas possible dans l'immédiat de vérifier l'application du cessez-le-



feu sur le terrain.

Dans «une Déclaration de cessez-le-feu permanent», Riek Machar a ordonné vendredi à toutes ses forces de «cesser le feu dans le pays à compter du 29 août à minuit». M. Kiir avait de son côté ordonné par décret jeudi à l'armée sud-soudanaise de cesser les combats également à partir de ce samedi «29 août minuit».

Outre ce «cessez-le-feu permanent», l'accord de paix prévoit également dans le même délai de 72 heures une série de mesures «de désengagement, de séparation et de retrait des forces du théâtre des opérations».

TCHAD

Dix membres présumés de Boko Haram exécutés

Dix membres présumés du groupe terroriste nigérian Boko Haram, condamnés à mort vendredi pour leur responsabilité dans le double attentat-suicide commis en juin à N'Djamena, ont été exécutés par balle samedi dans la capitale tchadienne, selon des sources concordantes.

«Ils ont été fusillés ce matin dans un champ de tir situé au nord de N'Djamena», a annoncé une source judiciaire, une information confirmée par une source sécuritaire, citée par l'AFP.

«Les dix accusés de Boko Haram sont condamnés à mort. Les armes saisies seront mises à la disposition de l'Etat tchadien, les substances psychotropes seront détruites», avait indiqué



vendredi la cour dans son verdict.

Ce procès, ouvert mercredi, était le premier au Tchad de membres présumés de Boko Haram.

Parmi les 10 personnes exécutées figure le «cer-

veau» des attaques du 15 juin : deux attentats-suicides simultanés contre le commissariat central et l'école de police de N'Djamena : un kamikaze déguisé en femme s'était fait exploser sur le marché central, faisant au moins 15 morts et 80 blessés. Le 12

juillet, un nouvel attentat, revendiqué par Boko Haram, avait encore frappé N'Djamena : un kamikaze déguisé en femme s'était fait exploser sur le marché central, faisant au moins 15 morts et 80 blessés.



Le Président du Soudan se rendra en Chine aujourd'hui

Le président soudanais Omar el-Béchir doit se rendre aujourd'hui en Chine pour une visite de quatre jours, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères.

«Le président Béchir va se rendre en Chine demain (lundi) pour une visite de quatre jours», a affirmé un porte-parole du ministère, Ali al-Sadeq qui a précisé que M. Béchir doit participer le 3 septembre aux célébrations de la défaite japonaise pendant la Deuxième Guerre mondiale, et rencontrer son homologue chinois.

La CPI a accusé en 2009 le chef de l'Etat soudanais de crimes de guerre et crimes contre l'humanité, et en 2010 de génocide, des faits tous relatifs au conflit au Darfour, qui fait rage depuis 2003.

Fin mai, la CPI avait demandé à l'Afrique du Sud, en tant que membre de la Cour, de procéder à l'arrestation de M. Béchir s'il venait au sommet de l'Union africaine à Johannesburg.

Le président soudanais s'était rendu au sommet mais avait pu quitter le pays sans être inquiété, malgré une décision de la justice sud-africaine le lui interdisant. M. Béchir voyage régulièrement chez ses voisins mais rarement aussi loin qu'en Chine, où il s'est déjà rendu en 2011. Pékin n'est pas signataire du traité instituant la CPI, mais est membre du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a adressé le cas du Darfour à la Cour.

Depuis 2003, des insurgés, accusant notamment Khartoum de les marginaliser économiquement et politiquement, s'opposent à l'armée soudanaise dans la région du Darfour, dans l'ouest du pays. Ce conflit a fait plus de 300 000 morts et déplacé 2,5 millions de personnes, selon l'ONU.

LIBYE

Au moins sept morts dans un nouveau naufrage

Au moins sept corps ont échoué sur une plage après un nouveau naufrage au large des côtes libyennes, a indiqué dimanche le Croissant-Rouge libyen qui s'apprétait à les récupérer.

«Nous avons été alertés il y a quelques heures du fait qu'un bateau avait fait naufrage et qu'il y avait des cadavres sur la plage de Khoms (à environ 120 km à l'est de Tripoli)», a indiqué à Mohamad Al-Misrati, porte-parole du Croissant-Rouge libyen (CRL), présent sur place.

«Nous ne savons pas combien de personnes il y avait sur ce bateau ni quand il a chaviré mais les gardes-côtes ont déjà commencé les opérations de sauvetage en mer. Nous (le CRL) nous préparons à récupérer au moins sept cadavres échoués sur la plage», a-t-il ajouté.

Des dizaines de migrants avaient péri jeudi au large de la ville libyenne de Zouara, à environ 160 km à l'ouest de Tripoli, dans le naufrage de leur embarcation.

Selon M. Misrati, 126 corps ont été récupérés et 198 personnes sauvées mais «il reste entre 50 et 60 personnes portées disparues».

La Libye et ses 1.770 km de côtes sont devenues une plaque tournante de l'immigration clandestine en l'absence de contrôle des frontières et du peu de moyens de ses gardes-côtes.

Selon le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), plus de 300 000 migrants et réfugiés ont traversé la Méditerranée depuis le début de l'année pour rallier l'Europe, principalement les côtes grecques et italiennes, et plus de 2 500 sont morts en mer.

APS

Le Pakistan répliquera aux «agressions» de l'Inde à la frontière



Le Pakistan répliquera «de toute ses forces» si l'Inde continue à cibler la population civile, a averti samedi le ministre pakistanaise de la Défense, après la mort de 13 personnes dans de récents échanges de tirs entre les armées indienne et pakistanaise à la frontière entre les deux pays.

«Nous allons répliquer à cette situation à tous les niveaux. Si on nous oblige à faire la guerre, on prendra bien soin d'eux», a dit à l'AFP le ministre pakistanaise de la Défense, Khawaja Asif.

«Nous avons absolument le droit de répliquer, de répliquer de la même manière, de répliquer de toutes nos forces», a mis en garde M. Asif après avoir rendu visite aux blessés à l'hôpital.

«Si l'Inde franchit à nouveau la frontière internationale et que de nouvelles agressions sont commises, nous défendrons notre patrie et nous causerons encore bien plus de dégâts qu'à l'occasion de la guerre de 1965».

Neuf personnes sont mortes près de la ville de Sialkot, au Pendjab, et plus de quarante ont été blessées, vendredi, tandis que l'Inde a annoncé qu'au moins quatre villageois avaient été tués dans la partie du Cachemire administrée par l'Inde.

Ces incidents interviennent moins d'une semaine après l'annulation à la dernière minute de discussions à haut niveau entre les deux puissances nucléaires rivales, en raison d'un différend sur l'ordre du jour des pourparlers, le Pakistan souhaitant évoquer le dossier du Cachemire et l'Inde celui du «terrorisme».

La guerre de 1965 entre les deux pays a duré deux semaines, au mois de septembre, et chaque année, le 6 septembre, les médias pakistanais font l'éloge de l'armée pakistanaise pour avoir contrecarré l'«agression» de l'Inde.

Le Premier ministre Nawaz Sharif a soulever la question des continues agressions de l'Inde devant l'Assemblée générale de l'ONU, le mois prochain, a encore déclaré M. Asif.

Nés de la sanglante partition de l'empire britannique des Indes en août 1947, l'Inde et le Pakistan se sont livré trois guerres depuis, dont deux pour le contrôle de la région himalayenne et stratégique du Cachemire.

Un cessez-le-feu signé par les deux pays en 2003 tient toujours mais les deux parties s'accusent mutuellement de le violer.

ÉLECTIONS EN GRÈCE

Tsipras affirme que l'enjeu est «la majorité absolue»

L'enjeu des élections anticipées en Grèce du 20 septembre pour le parti de la gauche radicale Syriza est d'obtenir «une majorité absolue» pour pouvoir gouverner les quatre prochaines années, a indiqué hier l'ancien Premier ministre et dirigeant du parti, Alexis Tsipras.

Dans une déclaration à l'hebdomadaire Realnews sur l'enjeu de ces élections législatives, Alexis Tsipras, qui brigue un second mandat de Premier ministre, a répondu: «C'est simple, clair et démocratique: nous demandons un mandat fort, une majorité absolue pour le gouvernement de Syriza».

Et d'ajouter: «C'est une occasion de sortir du bipartisme droite Nouvelle-Démocratie



(ND) et Pasok (socialistes), les deux formations qui ont dominé la vie politique grecque durant «les quarante dernières années (...)».

C'est crucial de ne pas revenir en arrière et de faire un bond en avant».

En devançant de 1 à 3,5 points, selon les sondages, son principal adversaire la ND, Syriza a peu de chances d'obtenir une majorité absolue. Il serait ainsi contraint de chercher des alliés pour former un

gouvernement de coalition comme il l'avait fait après sa victoire le 25 janvier, où il avait raté cette majorité absolue à deux sièges près.

Mais Alexis Tsipras a déjà exclu toute coopération avec les partis «du vieux système politique», en soulignant que le parti souverainiste des Grecs indépendants Anel, son partenaire gouvernemental pendant huit mois, pourrait jouer ce rôle.

Confronté à une scission

de son parti, Alexis Tsipras a démissionné le 20 août pour «permettre au peuple grec de le juger», a-t-il expliqué.

Malgré sa promesse de mettre un terme à l'austérité en Grèce, il a signé en juillet à Bruxelles un accord avec ses créanciers européens sur la poursuite de la rigueur, en échange d'un nouveau prêt. Interrogé sur les raisons pour lesquelles «il n'a pas demandé pardon au peuple grec», Alexis Tsipras a rétorqué: «Pourquoi faut-il que je demande pardon?». «J'ai lutté de toute mon âme pour rester fidèle au mandat du peuple grec», dont la majorité ne souhaite pas la sortie du pays de l'euro, une menace brandie par les créanciers, UE et FMI, a-t-il justifié.

L'engagement d'Athènes de réaliser des réformes pour assainir son économie était une condition nécessaire pour les créanciers avant la signature de l'accord sur un prêt de 86 milliards d'euros sur trois ans.

Les Européens veulent des patrouilles conjointes dans les trains internationaux

Plusieurs ministres européens ont appelé samedi au renforcement des patrouilles conjointes et à l'extension du recours aux billets nominatifs dans les trains internationaux longue distance, pour renforcer la sécurité après l'attaque dans un train «Thalys» le 21 août.

Ces mesures figurent dans une déclaration commune publiée à l'issue d'une réunion à Paris des ministres de neuf pays, qui ont également appelé la Commission européenne à renforcer la législation sur les armes à feu, et les services de renseignements, à intensifier leur coopération. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, le

Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse jugent par ailleurs «indispensable de mettre en oeuvre des opérations de contrôle simultanées et coordonnées sur des trajets ciblés», a déclaré le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, lisant cette déclaration.

Le 21 août en gare de Bruxelles, le Marocain Ayoub El Khazani, 25 ans, est monté à bord d'un Thalys en provenance d'Amsterdam et à destination de Paris avec un fusil d'assaut, un pistolet automatique, 270 balles, un cutter et une bouteille d'essence dissimulée dans ses bagages. Il a été inculpé pour tentatives d'assassinats en lien avec une entreprise terroriste.

PAKISTAN

Un petit aéroport attaqué par des rebelles, un mort

Des membres de la rébellion baloutche ont attaqué hier un petit aéroport situé dans le sud-ouest du Pakistan, tuant un responsable local et en enlevant un autre, ont indiqué des responsables. Ce raid, revendiqué par le porte-parole de l'Armée de libération du Baloutchistan (BLA), un des principaux groupes rebelles de cette province pauvre, intervient trois jours après que les autorités pakistanaises eurent placé les principaux aéroports du pays en «alerte rouge» par craintes d'attentats.

Hier matin, une douzaine d'hommes armés ont pris d'assaut l'aéroport de Jiwani, situé dans le district baloutche de Gwadar, selon Pervez George, porte-parole de l'Autorité pakistanaise de l'aviation civile.

«Ils ont commencé par mettre le feu à des instruments de navigation, puis ils sont entrés dans l'aéroport, ont tué un superviseur et en ont blessé un autre» avant de prendre en otage un ingénieur, a-t-il expliqué. Un responsable du district de Gwadar, Abdul Hameed Abro, a confirmé ces informations et précisé

que les forces de sécurité pakistanaises avaient aussitôt lancé une opération pour retrouver les assaillants et libérer l'ingénieur. Le Baloutchistan est la plus vaste des provinces du Pakistan, avec une superficie comparable à celle de l'Italie, mais la moins peuplée et la moins développée du pays.

Depuis la création du Pakistan en 1947, cette région riche en hydrocarbures a connu cinq périodes de rébellion, la dernière, entamée en 2004, étant la plus longue.

Si les rebelles baloutches ont longtemps exigé une plus grande autonomie par rapport au gouvernement fédéral d'Islamabad, plusieurs d'entre eux luttent aujourd'hui pour la sécession de leur province par laquelle doit d'ailleurs passer le «corridor économique» sino-pakistanaise.

Ce projet de 46 milliards de dollars, contesté par la rébellion baloutche, vise à relier l'ouest de la Chine au port pakistanaise de Gwadar, situé à proximité du détroit d'Ormuz, où transite une partie importante des ressources pétrolières mondiales.

La Croix-Rouge nord-coréenne accepte des pourparlers pour réunir des familles séparées

La Croix-Rouge nord-coréenne a accepté des pourparlers avec son homologue sud-coréenne afin d'organiser une réunion des familles séparées par la guerre de Corée (1950-1953), ont annoncé des responsables sud-coréens samedi.

«Le Nord a accepté la proposition de Séoul pour des premiers pourparlers le 7 septembre à Panmunjom, le village de la trêve situé à la frontière entre les deux Corées», a annoncé un responsable du ministère de l'Unification.

Cette annonce fait suite à un accord de sortie de crise conclu entre les deux Corées qui engage entre autres les deux parties à organiser une réunion des familles autour de la fête de la moisson de Chuseok, le 27 septembre.

La dernière réunion de ces familles, qui s'étaient retrou-



vées dispersées de part et d'autre de la frontière à la fin de la guerre, avait eu lieu en février 2014.

Cela faisait trois ans qu'il n'y avait pas de telles rencontres. Des millions de personnes ont été séparées pendant la guerre.

La plupart sont morts sans avoir jamais pu revoir ni même contacter leurs proches car toute communication transfrontalière entre civils est interdite.

Environ 66.000 Sud-Coréens, dont 12% ont plus de 90 ans, sont inscrits sur une liste d'attente pour participer à une réunion éventuelle.

Mais chaque fois, ils ne sont que quelques centaines d'élus.



MALAISIE

Poursuite des manifestations réclamant la démission du Premier ministre

Des milliers de Malaisiens poursuivaient hier, dans le centre de Kuala Lumpur, leurs manifestations réclamant la démission du Premier ministre Najib Razak pour son implication présumée dans un scandale financier.

Au cours de ce deuxième jour consécutif des manifestations antigouvernementales, plusieurs protestataires portant des tee-shirts jaunes du mouvement de la société civile Bersih, appelant à des réformes se sont réveillés dans les rues de la ville après avoir campé toute la nuit, pour reprendre la mobilisation alliant discours, chants et prières, selon des médias.

Le rassemblement s'est déroulé jusqu'ici pour l'essentiel sans incidents, en dépit de son interdiction par la police.

Les autorités ont aussi bloqué le site internet des organisateurs de la manifestation et banni logo et tee-

shirts jaunes de Bersih, une alliance d'ONG, de réformateurs et militants pour les droits de l'Homme.

La contestation contre le Premier ministre concerne avant tout l'énorme scandale financier touchant la société publique iMalaysia Development Berhad (iMDB) créée à son initiative peu après son arrivée au pouvoir en 2009, endettée aujourd'hui à hauteur de 10 milliards d'euros et dont il est soupçonné d'avoir détourné environ 640 millions d'euros.

Les appels à la démission de Najib Razak se sont multipliés en juillet, après des révélations du Wall Street Journal selon lesquelles des

enquêteurs malaisiens avaient découvert que près de 2,6 milliards de ringgit (640 millions d'euros) avaient atterri sur des comptes personnels de Najib.

Mais des ministres de son gouvernement affirment qu'il s'agit de «dons politiques» non identifiés venant du Moyen-Orient.

Les manifestants accusent aussi le chef du gouvernement de mauvaise gestion de l'économie et d'avoir procédé à une réforme électorale favorable à son parti, l'Organisation nationale des Malais unis (UMNO), au pouvoir depuis l'indépendance en 1957 de l'ancienne colonie britannique.

LIBAN

Grande manifestation organisée par la société civile contre le gouvernement

Le Liban se préparait samedi à la plus importante manifestation organisée par la société civile pour exprimer sa rancœur envers une classe politique qu'elle juge corrompue et incapable de lui offrir les services de base. «Nous espérons 50.000 manifestants et il y aura d'autres rassemblements à l'avenir encore plus importants. Nous refusons de nous inscrire dans un quelconque projet politique (...) Le vrai combat c'est de se rassembler sous la même bannière», a déclaré l'un des organisateurs, Assaad Thebian, cité par l'AFP.

Venues de tout le Liban, des familles affluaient samedi vers le centre de Beyrouth. Le rassemblement doit avoir lieu en fin d'après-midi Place des Martyrs.

Pour éviter que se répètent les actes de violence survenus lors des premières manifestations le week-end dernier et imputés à des «fauteurs de troubles», les organisateurs ont constitué un service d'ordre de 500 membres. La police doit encadrer la manifestation et l'armée se positionner sur les routes menant au lieu du rassemblement.

«Nous disons à ceux qui n'ont pas encore décidé de venir à la manifestation, réfléchissez par deux fois. C'est votre pays, c'est votre terre. Aucun de nous n'a ni eau, ni électricité. Prenez la rue, pour vous, pour vos enfants pour votre pays», a lancé M. Thebian. Organisée par le

collectif «Vous puez», la campagne a commencé avec la crise des ordures provoquée à la mi-juillet par la fermeture de la plus grande décharge du Liban et l'amoncellement des déchets dans les rues de la capitale et des autres villes du pays. Mais au-delà de la crise des déchets, elle illustre plus généralement le ras-le-bol d'une partie de la population contre la corruption endémique, le dysfonctionnement de l'Etat et la paralysie des institutions politiques. L'électricité est rationnée et chaque fois l'eau vient à manquer dans de nombreuses régions par manque de barrage alors que le Liban est le pays le plus arrosé du Moyen-Orient. «Le mot d'ordre de la manifestation sera 'tous sans exception', car nous sommes contre toute la classe politique. Le seul drapeau sera le drapeau libanais», a déclaré un autre organisateur, Lucien Bourjaily.

Les responsables ont détaillé leurs exigences: démission du ministre de l'Environnement Mohammad Machnouk, transfert de la collecte des déchets aux municipalités, jugement des auteurs des violences du week-end dernier et tenue d'élections législatives.

Le Liban est également privé d'élections législatives depuis 2009, le Parlement ayant prorogé lui-même son mandat à deux reprises, ce que les manifestants qualifient d'«illégitime».

SYRIE

L'aviation turque rejoint la coalition dans ses raids contre Daech

L'aviation turque a mené vendredi soir des raids en Syrie contre le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), les premiers avec la coalition menée par les Etats-Unis, a annoncé samedi le ministère turc des Affaires étrangères.

«Nos avions de chasse (...) ont commencé hier soir à mener avec les avions de la coalition des opéra-

tions conjointes contre des cibles de Daech qui pose également une menace à la sécurité de notre pays», précise un communiqué du ministère. «La lutte contre les organisations terroristes est un sujet primordial en matière de sécurité nationale pour la Turquie.

Cette lutte va se poursuivre avec détermination», souligne le ministère turc. La Turquie a lancé fin

juillet une «guerre contre le terrorisme» sur deux fronts, ciblant Daech et plus particulièrement les rebelles kurdes turcs du PKK sur le sol turc et le nord de l'Irak où le mouvement armé a des repaires.

Turcs et Américains ont finalement annoncé avoir conclu le 24 août un accord portant sur les modalités de leur coopération militaire et technique contre Daech.

YÉMEN

31 morts dans un raid de la coalition

Dix-sept civils et 14 rebelles ont été tués hier au Yémen par un raid aérien de la coalition conduite par l'Arabie saoudite, dans la province de Hija (nord), selon des sources médiées.

L'aviation a pris pour cible une usine de mise en bouteilles d'eau minérale et une position militaire proche des rebelles houthis, selon ces sources.

L'aviation de la coalition a aussi mené douze raids contre des positions des Houthis dans la province adjacente de Saada, leur fief dans le nord du pays, selon des témoins.

Deux autres raids ont été dirigés contre des positions rebelles au sud de Sanaa et dans la province de Baïda (centre), selon des habitants cités par l'AFP.

Le 22 août, le Comité International de la Croix-Rouge avait rapporté que des dizaines de Yéménites, essentiellement des civils, avaient été tués par des raids de la coalition et dans des combats au sol à Taëz, troisième ville du pays.

Deux jours auparavant, 17 civils, dont 13 instituteurs et quatre enfants, et cinq rebelles avaient été tués dans un raid similaire au nord de Sanaa.

Le 28 juillet, Human Rights Watch avait dénoncé un raid aérien qui avait tué 65 civils à Mokha, dans le sud-ouest du Yémen.

IRAK

24 morts dans des attentats et des affrontements avec l'EI dans la province d'Anbar

Vingt-quatre personnes ont trouvé la mort et 29 autres blessées samedi dans des attentats à la bombe et des affrontements avec des éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans la province d'Anbar, dans l'ouest de l'Irak, selon une source provinciale en charge de la sécurité.

Dans une attaque, un kamikaze a fait détoner son véhicule bourré d'explosifs à l'approche de forces de sécurité irakiennes et de miliciens alliés appelées Hachd Chaabi, à l'est de la ville de Falloujah (50 km à l'ouest de Bagdad) tenue par l'EI, tuant six soldats et en blessant neuf autres, a indiqué la même source.

Par ailleurs, les soldats des forces gouvernementales ont eu des affrontements intensifs avec des membres de l'EI dans le secteur de Houseiba al-Charqiyah, à l'est de la ville de Ramadi, chef-lieu de la province d'Anbar (110 km à l'ouest de Bagdad), tuant cinq éléments de l'EI et détruisant l'un des véhicules des membres de Daech, selon la source. Quatre policiers ont été tués et neuf autres blessés au cours d'affrontements avec des éléments de l'EI à Falah, juste à l'ouest de Falloujah, a révélé la source sans fournir plus de détails.

En outre, un policier a été tué et cinq autres blessés dans une attaque au mortier de l'EI contre un commissariat à Habbaniyah (80 km à l'ouest de Bagdad), a ajouté la source.

Par ailleurs, trois officiers des gardes-frontières et cinq gardes ont été tués et six autres blessés par les explosions de deux bombes de bord de route au passage d'un convoi de véhicules de l'armée au point de passage Trebil à la frontière avec la Jordanie, situé dans une zone éloignée de la région désertique de la province d'Anbar, toujours selon la source, ajoutant que les explosions ont détruit deux véhicules militaires.

AFGHANISTAN

Au moins 51 talibans tués dans des opérations militaires

Cinquante et un rebelles talibans ont été tués au cours des dernières opérations menées par l'armée afghane, a annoncé dimanche le ministère afghan de la Défense.

En outre, quatre talibans ont été blessés et 22 autres arrêtés lors de raids menés dans 14 des 34 provinces que compte l'Afghanistan depuis samedi, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Six militaires ont également été tués par des tirs et des bombes qui ont explosé en bord de route, selon le communiqué. L'Afghanistan a enregistré ces derniers mois une escalade de violences perpétrée par l'insurrection talibane, alors que les forces de sécurité du pays ont pris la suite des forces de l'otan pour assumer l'entièvre responsabilité de la sécurité du pays depuis le 1er janvier dernier.

CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ONU SUR LE CLIMAT: Fabius appelle à donner «une impulsion politique»

Le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a appelé hier les chefs d'Etat et de gouvernement devant participer à la Conférence mondiale de l'ONU sur le climat (COP 21), prévue en novembre prochain, à venir au début du sommet pour donner «une impulsion politique».



«On va faire venir les chefs d'Etat et de gouvernement qui le souhaitent au tout début de la conférence, le 30 novembre, pour qu'ils donnent une impulsion politique et ensuite ce sera à nous les ministres de négocier», a déclaré M. Fabius lors d'un entretien aux médias locaux.

«Si on veut que la planète reste vivable, il ne faut pas que (le réchauffement climatique) augmente de plus de deux degrés.

«Et ce qui est prévu spontanément c'est 4,5, 6,7 degrés», a-t-il ajouté.

Aujourd'hui, 56 pays, représentant environ 60% des émissions de gaz à effet de serre, ont publié leurs engage-

ments sur les 195 qui doivent le faire.

Sur ceux qui se sont déjà engagés, «il y en a qui ont pris des engagements très ambitieux, il y en a d'autres où il y a des progrès à faire», a-t-il dit.

Selon lui, cet effort mondial peut produire «un gisement de croissance extraordinaire» avec notamment les énergies renouvelables.

Les représentants de 195 pays sont attendus du 30 novembre au 11 décembre à Paris, pour négocier, sous l'égide des Nations unies, lors de la 21^e Conférence sur le climat, un accord mondial visant à freiner le réchauffement climatique de la planète.

JAPON Manifestation contre l'élargissement des prérogatives de l'armée



Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées hier devant le Parlement à Tokyo pour protester contre de nouvelles lois visant à élargir les prérogatives de l'armée japonaise, ont rapporté des médias.

Ils étaient 120.000 dans la rue à Tokyo, selon les organisateurs, 30.000 selon la police, tandis que d'autres actions de protestation avaient lieu à travers le Japon.

A Nagoya (centre), un groupe de mères avait improvisé un rassemblement près de la gare, scandant: «Protégez nos enfants!».

Les manifestants s'étaient déplacés nombreux, brandissant des pancartes disant «Oui à la paix, non à la guerre», et une immense banderole réclamait la démission de Shinzo Abe, selon l'AFP.

Des membres de l'opposition, dont le dirigeant du Parti démocrate du Japon (PDJ) Katsuya Okada, des étudiants, de jeunes parents, des seniors mais aussi des artistes étaient parmi eux

manifestants, selon l'agence.

Le Premier ministre conservateur Shinzo Abe et son Parti libéral démocrate (PLD) espèrent faire adopter ces lois au cours de la session parlementaire qui se termine fin septembre.

Elles sont actuellement en discussion au Sénat après avoir été approuvées en juillet par la Chambre basse.

À travers cette réforme, le gouvernement souhaite étendre à un théâtre de conflit extérieur la notion de défense des intérêts du pays, au lieu de la cantonner au seul territoire national.

L'armée japonaise aurait ainsi la possibilité d'épauler à l'extérieur un allié en difficulté, en premier lieu les Etats-Unis dans le cadre d'un schéma dit de «défense collective», même si le Japon n'est pas directement menacé.

Pour Shinzo Abe et ses partisans, ces lois - salués par les Etats-Unis - sont nécessaires «face à une Chine qui monte en puissance et une Corée du Nord imprévisible».

AFGHANISTAN

Les forces afghanes reprennent un district du Helmand aux talibans

Les forces afghanes appuyées par des frappes aériennes de l'OTAN ont repris aux insurgés talibans un district stratégique de la province du Helmand (Sud), ont annoncé hier des responsables militaires.

La ville de Musa Qala, dans la province du Helmand, avait été capturée mercredi par les talibans après une semaine de violents combats avec les forces gouvernementales.

Les rebelles avaient affirmé avoir tué ou arrêté des dizaines de militaires afghans.

Après l'envoi de renforts de la province voisine de Kandahar, les forces afghanes ont percé hier matin les lignes des talibans, mises à mal par des raids aériens de l'OTAN.

«Les forces de sécurité, dont l'armée et des unités commandos, ont mené une offensive réussie ce matin.

Elles ont rôpés le district et tué 220 ennemis combattants», a déclaré le

porte-parole du ministère de la Défense Dawlat Wazir.

Selon lui, les combats n'ont fait aucune victime dans le camp gouvernemental.

La force résiduelle de l'OTAN en Afghanistan a indiqué que des avions américains avaient procédé à 18 bombardements aériens sur le district de Musa Qala au cours de la semaine écoulée.

Les autorités de Kaboul redoutaient que la chute de ce district, autrefois une position stratégique de l'OTAN, ne permette aux talibans de s'emparer des régions voisines et de renforcer leur emprise sur le nord du Helmand.

Depuis la fin de sa mission de combat en décembre dernier, l'OTAN dispose d'environ 13.000 soldats en Afghanistan, chargés de former les forces afghanes désormais en première ligne face à l'insurrection des talibans, qui ont d'ailleurs intensifié leurs attaques au cours des derniers mois.

PORUGAL / FUSILLADE AU SUD DE LISBONNE : 3 morts dont un gendarme et un policier

Trois personnes, dont un gendarme et un policier portugais, ont été tuées et deux autres blessées dans une fusillade à Quinta do Conde, à une trentaine de km au sud de Lisbonne, ont indiqué les autorités portugaises hier.

«Il s'agit d'un agent de la Garde nationale de la République (GNR) qui est décédé sur le champ après avoir reçu une balle dans la tête, d'un policier en civil qui s'était approché après avoir

entendu les premiers tirs et d'une autre personne qui a succombé à ses blessures à l'hôpital», selon les autorités.

L'auteur présumé de la fusillade est un homme âgé de 77 ans, qui a été arrêté et transporté à l'hôpital après avoir tenté de se suicider avec un fusil de chasse.

Le drame serait dû à l'origine à un conflit de voisinage, selon les médias locaux.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Willaya Laghouat

Daïra de Sidi Makhlouf

Commune de Sidi Makhlouf

Avis D'attribution provisoire

Selon les dispositions de l'article 49, paragraphe 02, du décret Présidentiel 236/2010 daté du 07/10/2010 modifié et complété inclus organisé les marchés publics, le président de la semblaie Populaire communal de Sidi Makhlouf annonce que le projet mentionné ci-dessous, qui a été publié dans les deux Journaux suivants : DK NEWS et AL-ALEM LILIDARA en date : 22.08.2015

C'est après l'opération d'évaluation des offres techniques et Financières ont été attribué le marché provisoirement comme suit:

Projet	Entreprise	RÉSULTATS D'EVALUATION		Montant de l'offre	Duré de la réalisation
		technique	financier		
REALISATION SIEGE COMMUNAL 1 ^{ère} TRANCHE	Ets DAACHI HACHMI	26.5	Offre moins-disante	34 777 435.68	12 mois

Toute personne qui proteste contre ce choix pour élever un recours devant la commission des marchés publics compétente au plus tard dix (10) jours à compter de la date de publication de cette annonce.

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015 :

La pièce *Kharbacha*, de l'association culturelle Afak de Laghouat séduit les enfants

La pièce théâtrale *Kharbacha* (griffonnage) montée par l'association culturelle Afak de la wilaya de Laghouat présentée samedi soir sur les planches du Théâtre régional de Constantine (TRC) a séduit les enfants.

Ecrite par Aïssa Haddid et mise en scène par Allal Mirimar, c'est avec autant d'attention que de plaisir, que les petits constituant la majorité du public du TRC ont suivi les aventures de la petite Marwa, une campagnarde venue à la ville avec l'ambition de participer au concours de dessin organisé par une école de dessins pour enfants.

Marwa, ses planches, ses pinceaux et ses couleurs à la main, installe son petit atelier dans un jardin public et commence à crayonner le tableau à travers lequel elle voulait participer au concours.

Mais la petite, dont le rôle a été joué par Marwa Belalmi, fait face aux railleries des «petits citadins» rencontrés dans le jardin qui se moquent d'elle et de son dessin et lui «prédisent» qu'elle n'a aucune chance de gagner le concours.

Abattue, déçue et confuse, Marwa décide alors de renoncer à son rêve, de ranger ses couleurs et ses pinceaux et de rentrer chez elle.

Désapprouvant sa décision, la palette des couleurs de Marwa et le portrait non achevé qu'elle esquissait, se sont alors transformés en petites silhouettes et ont tenté de dissuader l'artiste en herbe de reprendre son dessin et défier «les petits citadins» jaloux.

Plein de mouvement sur scène, les dix petits comédiens à la diction claire, et l'énergie débordante, chantant et dansant



ont présenté une série de situations touchantes mettant en avant les qualités humaines et des valeurs morales telles que l'amour, l'entraide et l'amitié.

Marwa renonce alors à sa décision, termine son tableau, se présente au concours et gagne le premier prix et finit par se réconcilier avec les petits citadins.

Après le spectacle, l'écrivain du texte

Aïssa Haddid a précisé à l'APS que l'association Afak de Laghouat constitue «une véritable école d'art» pour les petits adhérents. Il a ajouté que l'association qui compte à son actif une dizaine de pièces théâtrales pour enfants et dont les membres ont décroché plusieurs prix, mise beaucoup sur la formation à travers les ateliers d'apprentissage organisés périodiquement au profit d'une quarantaine de petits adhérents. Inscrite dans le cadre des activités du département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la pièce *Kharbacha* est la première œuvre présentée sur les dix (10) pièces théâtrales programmées pour les enfants, tout au long de l'année arabe culturelle.

LA PIÈCE DE THÉÂTRE *WESMET AAR*: Une tribune pour briser un tabou

Wesmet aar (L'opprobre), pièce de théâtre de la Coopérative «Sindjab» de Bordj Menaïel, a été présentée samedi soir à la maison de la Culture Ould Abderrahmane-Kaki, dans un état dramatique invitant à la réflexion autour d'un sujet qui démeure encore socialement inaccessible.

Pour la deuxième journée de compétition du 48^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNTA), la scène des troupes «A» en compétition a accueilli un spectacle qui aura servi de tribune pour briser un tabou qui pèse encore de tout son poids sur les mentalités.

Devant un public nombreux et recueilli, une dizaine de

jeunes comédiens dont une femme, (Aïcha Issad dans le rôle de l'infirmière), se sont donné la réplique, durant plus d'une heure, dans un spectacle intelligentement écrit et conçu par Rafik Fettouche, un jeune metteur en scène en devenir, promis à une belle carrière.

La scène d'exposition s'ouvrant sur une surface commerciale où chacun vaquait à ses occupations, Brahim, personnage principal campé par Islam Rebai, cherchait avec un ami dans les ordures d'un hôpital des objets de récupération pour les vendre, lorsqu'il se fit piquer jusqu'au saignement par une seringue.

Parti en urgence à l'hôpital

pour désinfecter sa blessure et se faire soigner, il est confronté à un tas de négligences et de manquements rendant sa prise en charge quasi impossible.

La rumeur et la médisance faisant leur effet, Brahim est suspecté d'avoir contracté le virus du sida, ce qui provoqua son rejet immédiat et sa mise en quarantaine par ses propres voisins devenus de véritables ennemis.

Le jeune infirmier tenait un discours scientifique censé convaincre du caractère infondé de toute la cabale menée contre le pauvre Brahim, affaibli et de plus affecté par les regards accusateurs et obliques de ses amis.

Servis par une scénographie

fonctionnelle faite d'abris amovibles pouvant facilement suggérer plusieurs situations de jeu, les comédiens ont réussi à porter le texte avec une intensité dans les échanges qui a donné lieu à un rythme ascendant et soutenu.

L'éclairage a également été d'un appport favorable au spectacle, générant les atmosphères nécessaires aux différentes phases de la trame, de même pour la musique, œuvre du grand Bazou, composée parfois et revisée dans d'autres, soutenue par de belles figures chorégraphiques et des textes au fait du spectacle.

Dans une prestation utile, préparée avec minutie, le jeune Rafik Fettouche a fait montrer

de toute l'étendue de son talent déclarant à l'APS que «la force de ce travail réside dans le groupe qui l'a porté, ainsi que dans la complémentarité des ateliers de la scénographie et la bande son avec la mise en scène, elle-même faisant corps avec le scénario».

Dix-sept troupes théâtrales sont au programme du 48^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem qui se poursuit jusqu'au 2 septembre, avec un programme d'hier dimanche, une troupe de Tlemcen, «El Ahlem» et deux autres d'Adrar, «Nibras» et «Fen El Khachaba» qui ont présenté respectivement: *El Oqda*, *Safar* et *Milad Es'Sarakhat*.

48^e FNTA

El mizbala el fadila (L'idéale décharge) ou la mise en garde contre les risques d'une société sans repères

La pièce de théâtre *El mizbala el fadila* (L'idéale décharge), une mise en garde contre les dangers et les risques d'une société délabrée et sans repères, faute d'absence de projet susceptible de définir clairement ses choix fondamentaux et ses perspectives pour l'avenir, a été présentée samedi soir au Théâtre El Moudja de Mostaganem dans le cadre du 48^e FNTA.

Mis en scène par Rabie Guichi sur un texte qu'il a lui-même adapté d'une œuvre éponyme de Abbès El Hayek et auquel il a ajouté quelques textes poétiques dont des extraits d'Ahmed Matar, le spectacle s'inscrit dans le genre expérimental avec une pointe de réalisme et repose essentiellement sur le jeu intensif des comédiens. Sur une scène nue, la

scénographie se suffisant uniquement à un casier métallique à tiroirs administratifs, les sept comédiens se sont surpassés dans un jeu plein occupant tous les espaces de la scène dans des échanges soutenus et un rythme régulier, faisant des casiers et du corps de l'armoire des accessoires polysémiques. Devant un public recueilli, sept existences, venant chacune d'un univers différent se rencontrent dans un lieu commun auquel ils termineront de donner vie.

Chacun y allant de son argumentaire pour asseoir les fondements de la nouvelle société selon sa vision, la mésentente totale et l'anarchie générale étaient inévitables, ce qui a généré des affrontements et des conflits dans des situations

parfois ubuesques. Faisant référence par moments à des œuvres classiques, le metteur en scène a tenté de justifier son choix du registre expérimental qui exige que le travail démarre d'une ou plusieurs œuvres appartenant au genre universel.

Utilisant le langage du corps et de la gestuelle, se jouant des intonations vocales et faisant adopter toutes les postures possibles, le metteur en scène a réussi son pari de diriger remarquablement ses comédiens à partir de rien.

L'incohérence voulue par le concepteur du spectacle des corpus propres à chaque comédien, aidera à situer l'espace de ce rendez-vous dans un asile psychiatrique que les spectateurs ne saisiront qu'à l'issue de la prestation,

lorsque les sept personnages avec leur médecin qui leur ordonne d'enfiler leurs camisoles de force. D'une durée d'une heure, *El mizbala el fadila*, produite par l'Association «El Amel» de Bordj Bou-Arréridj, a été marquée par une vision complexe mais bien ordonnée de la mise en scène dans laquelle Rabie Guichi s'est investi dans un vrai défi créatif.

Dix-sept troupes théâtrales sont au programme du 48^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem qui se poursuit jusqu'au 2 septembre, avec en marge de la compétition des spectacles en «Off», des ateliers de formation et des conférences scientifiques.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 :TFou
08:25 :Météo
08:30 :Télleshopping
09:20 :Météo
09:25 :Mon histoire vraie
09:45 :Petits secrets entre voisins
10:15 :Petits secrets entre voisins
10:45 :Une histoire, une urgence
11:20 :Une histoire, une urgence
12:00 :Les douze coups de midi
12:50 :Petits plats en équilibre été
13:00 :Journal
13:35 :Petits plats en équilibre été
13:45 :Météo
13:55 :Les feux de l'amour
15:10 :Joséphine, ange gardien
17:00 :Le meilleur menu de France
18:00 :Bienvenue chez nous
19:00 :Boom : gagner ne tient qu'à un fil !
19:55 :Météo
20:00 :Journal
20:30 :Tirage du Loto
20:35 :Météo
20:40 :Nos chers voisins
20:45 :Pep's
20:55 :Esprits criminels
21:45 :Esprits criminels
22:35 :Esprits criminels
23:25 :Esprits criminels

2

06:25 :Point route
06:30 :Journal
06:35 :Télématin
06:57 :Météo 2
07:00 :Journal
07:10 :Télématin (suite)
08:00 :Journal
08:10 :Télématin (suite)
09:05 :Météo des plages
09:06 :Dans quelle éta-gère
09:10 :Des jours et des vies
09:35 :Amour, gloire et beauté
10:00 :C'est au programme
10:55 :Météo outremer
11:00 :Motus
11:30 :Les Z'amours
12:05 :Tout le monde veut prendre sa place
12:55 :Météo 2
13:00 :Journal
13:49 :Météo 2
13:50 :Consomag
14:00 :Toute une histoire
15:05 :L'histoire continue
15:35 :Comment ça va bien !
16:20 :Comment ça va bien !
17:15 :Dans la peau d'un chef
18:15 :Joker
18:50 :N'oubliez pas les paroles
19:25 :N'oubliez pas les paroles
19:55 :Météo 2
20:00 :Journal
20:40 :Parents mode d'emploi
20:45 :Parents mode d'emploi
20:48 :Image du jour : Rugby
20:49 :Rue de la formation
20:50 :Alcaline l'instant
20:54 :Le monument préféré des Français
20:55 :Météo 2
20:56 :Météo des plages
20:57 :Castle
21:35 :Castle
22:20 :Castle
23:00 :Castle
23:45 :Expression directe
23:50 :Météo outremer
23:55 :Cinéma : La part des anges

3

06:00 :EuroNews
06:30 :C'est bon !
06:33 :Ninjago
06:59 :Ninjago
07:26 :Les lapins crétins : invasion
07:33 :Les lapins crétins : invasion
07:39 :Les lapins crétins : invasion
07:45 :Les lapins crétins : invasion
07:57 :Les lapins crétins : invasion
08:03 :Les lapins crétins : invasion
08:09 :Les lapins crétins : invasion
08:16 :Les lapins crétins : invasion

08:24 :Titeuf
08:34 :La chouette & Cie
08:41 :La chouette & Cie
08:48 :La chouette & Cie
08:50 :Dans votre région (1ère partie)
09:50 :Dans votre région (2e partie)
10:45 :Consomag
10:50 :Midi en France
11:55 :Météo
12:00 :12/13 : Journal régional
12:25 :12/13 : Journal national
12:55 :Météo à la carte
13:55 :Un cas pour deux
15:05 :Un cas pour deux
16:05 :Un livre, un jour
16:10 :Des chiffres et des lettres
16:30 :Harry
17:30 :Slam
18:10 :Questions pour un champion
18:50 :Objectif indépendance
19:00 :19/20 : Journal régional
19:18 :19/20 : Edition locale
19:30 :19/20 : Journal national
19:58 :Météo
20:00 :Tout le sport
20:15 :Météo régionale
20:20 :Plus belle la vie
20:30 :Cinéma : Les anges gardiens
22:40 :Météo
22:45 :Soir 3
23:25 :Le printemps des Arméniens

06:00 :M6 Music
07:00 :Météo
07:05 :Les blagues de Toto
07:20 :La maison de Mickey
07:45 :Docteur La Peluche
08:10 :Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:20 :Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 :Les p'tits cuistots
08:40 :Les p'tits cuistots
08:45 :Météo
08:50 :M6 boutique
10:00 :Modern Family
10:25 :Modern Family
10:50 :Desperate Housewives
11:45 :Desperate Housewives
12:40 :Météo
12:45 :Le 12.45
13:05 :Scènes de ménages
13:30 :Météo
13:35 :Guerre froide sous les tropiques
15:30 :Witches of East End
16:20 :Witches of East End
17:15 :Les reines du shopping
18:25 :La meilleure boulangerie de France
19:40 :Météo
19:45 :Le 19.45
20:10 :Scènes de ménages
20:55 :L'amour est dans le pré
22:05 :L'amour est dans le pré
23:20 :Nouveau look pour une nouvelle vie

TÉLÉ

La sélection

20h55

Esprits criminels

TF1

Résumé

Le corps congelé d'une femme a été repêché dans le lac Mead. L'équipe se rend dans le Nevada pour déterminer s'il s'agit de l'oeuvre d'un tueur en série. Après avoir compris que le meurtrier avait fait exprès d'abandonner le corps de ce côté du lac, l'équipe découvre qu'il opère en Arizona et non pas au Nevada. Garcia réussit à identifier la victime. L'autopsie, ainsi que l'enquête, démontrent qu'il s'agit d'une femme qui a été embrouillée dans une secte. Bientôt, le corps d'une seconde victime refait surface...

2

20h45

Le monument préféré des Français

Résumé

Quels sont les monuments de l'Hexagone que les Français préfèrent ? A l'occasion des Journées du patrimoine, les 19 et 20 septembre prochains, Stéphane Bern propose un tour d'horizon d'une centaine d'édifices historiques.

**3**

19h30

Les anges gardiens



Résumé

Un affairiste vêtu et un prêtre se débattent avec leurs anges gardiens déchaînés, un petit orphelin chinois et des gangsters asiatiques à leurs trousses

CANAL+

20h55

Happy Valley

Résumé

À Nestling, dans le Yorkshire, le sergent de police Catherine Cawood, divorcée, vit avec sa sœur et son petit-fils, qu'elle élève. Catherine s'est secrètement promis de venger sa fille, qui s'est suicidée huit ans plus tôt après un viol dont elle ne s'était jamais remise. Parallèlement, Kevin Weatherill, un agent comptable, s'allie à une organisation criminelle pour préparer le rapt de la fille de son patron, Nevison Gallagher, qui a refusé de lui accorder une augmentation...

**M1**

20h50

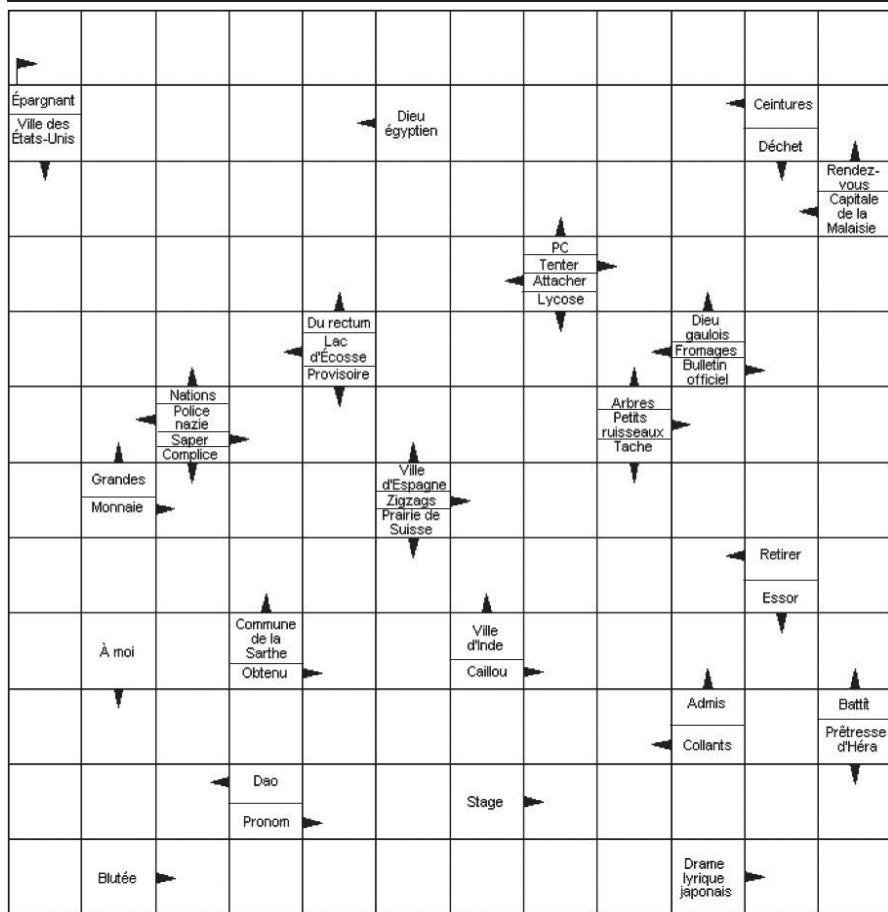
L'amour est dans le pré



Résumé

Claire, Éric et Michel s'apprêtent à découvrir le quotidien de l'élu de leur cœur. Michel, viticulteur en Charente-Maritime, se réjouit de passer des moments complices avec sa belle loin de la ferme. C'est avec plaisir qu'il rencontre la famille de cette dernière, avenante et agréable. Claire, éleveuse d'oies, de canards et de vaches allaitantes dans le Gers, évoque avec son prétendant l'avenir de leur relation. Parviendra-t-elle à lui faire confiance ? Éric, producteur de petits fruits bio en Côte d'Or, rejoint Florence dans les Bouches-du-Rhône. Chaque jour plus amoureux, le couple construit des projets de vie à deux et de mariage.

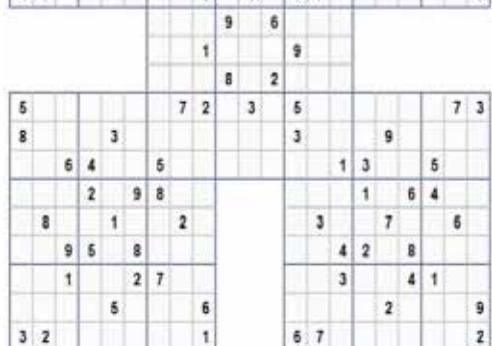
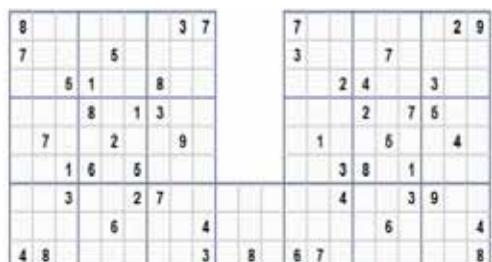
Mots fléchés n°1055



Samouraï-Sudoku n°1055

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



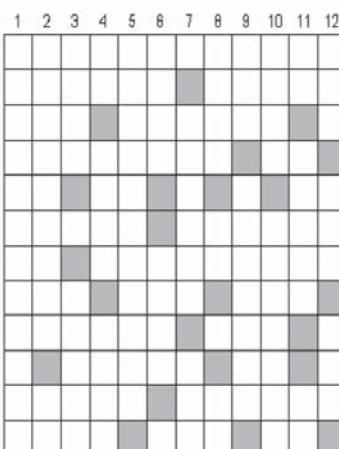
Mots croisés n°1055

Horizontalement:

1. Constitué de cinq sons
2. Enlève la cime - Prêtre et apôtre espagnol
3. Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
4. Tremblements de la voix - Lanthane
5. Italie - Argent - Grade
6. Charge de l'est - Soutient les fils
7. Article espagnol - Expectative
8. Navire à voiles - Récipient - Consentement donné
9. Tire la lait des mamelles de la vache - Dans la rose des vents
10. Dégradation - Du verbe avoir
11. Prytanée - Oiseau (pl.)
12. Prénom féminin - Paroi naturelle - Or

Verticalement:

1. Qui dégage une odeur infecte
2. Démantibuler - Curie
3. Ch. 1 du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
4. Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
5. Excès d'air dans l'estomac
6. Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
7. Audace, effronté - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
8. Pronom personnel - Même
9. Précieux - Infinitif
10. Colère - Marcher au ralenti
11. Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
12. Coutumes - Énergie - Europium
13. Triple voyelle - Voie publique - Monceau



7 erreurs



Citations

“Colère et intolérance sont les ennemis d'une bonne compréhension.”

* Gandhi

C'est arrivé un 31 août

1870 : Bataille de Beaumont (Guerre franco-allemande de 1870).

1914 : Bataille de Tannenberg (Première Guerre mondiale).

1922 : Fin de la bataille de Dumluçinar (Guerre d'indépendance turque).

1942 : Annexion du Luxembourg par le Reich allemand.

1963 : Mise en place du téléphone rouge.

1991 : Indépendance de l'Azerbaïdjan.

1995 : Adoption de la nouvelle Constitution au Kazakhstan.

1999 : Référendum sur l'indépendance du Timor oriental.

2003 : Lyonpo Jigme Thinley redevient Premier ministre du Bhoutan.

Célébration

- Journée internationale des victimes de disparition forcée.

- Kazakhstan : Fête de la Constitution (en cyrillique : Конституция күні).

- Pérou, royaume d'Araucanie et de Patagonie : Día de Santa Rosa de Lima (fête de Sainte Rose de Lima).

- Turquie : Fête de la victoire, commémore la victoire finale dans la bataille de Dumluçinar en 1922.

MARATHON Abandon à mi-parcours des Algériennes Aït Salem et Barkahoum



Les Algériennes Souad Aït Salem et Drissi Barkahoum, alignées hier matin sur le marathon des Mondiaux-2015 d'athlétisme en cours à Pékin (Chine), ont abandonné leur course à mi-parcours, pour des raisons n'ayant pas encore été dévoilées.

Les choses avaient pourtant relativement bien démarré pour les Algériennes, particulièrement pour Aït Salem, qui se trouvait dans le peloton de tête avant de décrocher peu après la première heure de course. Le marathon a été remporté par l'Ethiopienne de 25 ans, Mare Dibaba, en 2h 27 min 35 sec, devant la Kényane Helah Kiprop (2h27:36) et Eunice Kirwa (Bahreïn) en 2h27:39, au moment où la double tenant du titre la Kényane Edna Kiplagat s'est contentée de la 5e place. L'abandon d'Aït Salem a été un véritable coup dur, surtout que cette athlète semblait au meilleur de sa forme, à tel point qu'elle ambitionnait de terminer au moins parmi les huit premières du classement, selon son entraîneur, Abdellah Mahour Bacha. A l'instar des deux Algériennes, onze parmi les 67 «dames» ayant pris part à ce marathon des Mondiaux-2015 ont abandonné la course à mi-parcours, au moment où l'indonésienne Lalita Babar et l'ukrainienne Olena Popova ont été les seules à ne pas s'aligner sur la ligne de départ.

Victoire de l'Ethiopienne Mare Dibaba



L'Ethiopienne Mare Dibaba, âgée de 25 ans, a été sacrée championne du monde du marathon avec un temps de 2h 27 min 35 sec, dimanche matin à Pékin. Elle a devancé au sprint la Kényane Helah Kiprop (2h27:36) et Eunice Kirwa (2h27:39), du Bahreïn. La Kényane Edna Kiplagat, double tenant du titre (2013/2014), a pris la cinquième place, décrochée à deux kilomètres de l'arrivée.

MONDIAUX-2015 D'ATHLÉTISME (1500 M) Makhloufi se contente de la 4^e place



Said Ben

L'Algérien Taoufik Makhloufi a déçu dans sa course du 1500m, hier, aux Championnats du monde 2015 d'athlétisme à Pékin (Chine) où il a terminé au pied du podium, derrière le Kényan Asbel Kiprop, et son compatriote Elejah Montonei Manangoi, au moment où le Marocain Abdelaati Iguider a arraché la 3^e place.

L'enfant de Souk-Ahras a réalisé un chrono de 3:34,76, tandis que Kiprop a conservé son titre mondial, après ceux de 2011 et 2013, en 3:34,40. Le 2^e Kényan, Elejah Montonei Manangoi a réalisé 3:34,63, suivi du Marocain Iguider (3:34,67).

Il faut noter qu'en réalité, Makhloufi a perdu cette finale suite à un mauvais finish. Pour bien comprendre, il est important de rappeler que parmi les concurrents hier, sept étaient alignés à Londres en 2012, lorsque Taoufik Makhloufi leur avait arraché la médaille d'or.

Il avait alors joué sur l'effet de surprise, puisqu'à ce moment-là, on ne le connaît pas bien. Or, maintenant, on le connaît très bien et notamment les sept concurrents. Et donc ces athlètes basent leur stratégie en connaissance de cause.

Makhloufi s'est détaché du groupe à 500 m de l'arrivée. Et au lieu de perdurer et de se contenter de contrôler le groupe devant les trois Kenyans et surtout le Marocain, très intelligent dans le suivi de la course, Makhloufi a accéléré le rythme. A 300 m, il est évident qu'il perd de sa lancée à la faveur du Kényan Kiprop et du Marocain Iguider. Par contre, l'astucieux Elejah qui a participé aux deux courses de séries remportées devant Makhloufi, était 5^e à 300 m avant d'accélérer et terminer en force devant facilement l'Algérien et le Marocain.

Quant à Makhloufi, il se contente finalement de cette 4^e place qui doit lui servir de leçon à la veille des Jeux olympiques de Rio. Car, pour un autre championnat du monde, ce serait beaucoup plus compliqué pour notre compatriote devant ces «jeunes» Kényans déjà aux cimes....

Pourtant avant le Mondial, Makhloufi avait déclaré, entre autres, qu'«après concertation avec mon équipe, nous avons décidé de courir seulement le 1500 m aux Mondiaux de Pékin, avec l'objectif de décrocher une place sur le podium». Malheureusement, cela n'a pas été le cas hier. D'où la déception des Algériens d'autant que Makhloufi est auteur de la deuxième meilleure performance mondiale de l'année et son meilleur temps personnel sur 1500 m au meeting de Monaco en juillet dernier, avec un chrono de (3:28,75), et était l'unique espoir de médaille pour l'Algérie qui a présenté dans ces Mondiaux avec 14 athlètes.

Pourtant le champion olympique sur 1500 m aux Jeux Olympiques de Londres en 2012, qui s'est engagé en début d'année avec l'entraîneur français Philippe Dupont a réalisé plusieurs belles performances depuis le début de cette saison lui permettant de revenir au devant de la scène après deux saisons en demi-teinte notamment à cause d'un virus contracté lors de sa préparation.

Et justement, des observateurs indiquent que l'autre inconvénient de Makhloufi est son entraîneur qui n'est pas spécialiste du 1500m, mais des 5000m et 10.000m. Ce qui ne nécessite pas la même stratégie ni les mêmes entraînements.

Reste donc deux possibilités de rachat pour Makhloufi vis-à-vis de ses fans : tenter le record du monde la distance dans les meetings ou confirmer son titre olympique à Rio. Et pourquoi pas les deux....

S.B.

(9^e ET DERNIÈRE JOURNÉE) Le Kenya termine en tête

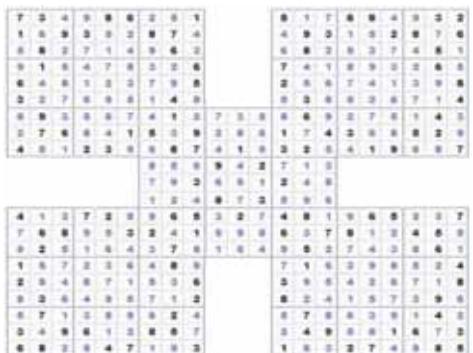
Le Kenya, avec 7 titres mondiaux, a terminé en tête du tableau final des médailles des Mondiaux-2015 d'athlétisme qui ont pris fin dimanche à Pékin pour la première fois de son histoire. La Jamaïque a aussi remporté 7 médailles d'or, mais les Kényans ont assuré la première place grâce à l'argent (6 contre 2 pour les jamaïcains). Asbel Kiprop a offert au Kenya le leadership en remportant pour la troisième fois de suite le 1500 m au terme d'une remontée impressionnante sur le champion olympique-2012, l'Algérien Taoufik Makhloufi. Les Mondiaux de Pékin constituent un tournant dans l'histoire de l'athlétisme et du Kenya qui avait jusqu'à présent cantonné sa domination au demi-fond et au marathon. Longtemps dominateurs lors des précédentes éditions, les Etats-Unis (6 or, 6 argent, 6 bronze) ont dû se contenter de la 3^e place au classement général des médailles.

Le tableau des médailles

Classement	Or	Argent	Br. T
1. Kenya	7	6	3
2. Jamaïque	7	2	3
3. Etats-Unis	6	6	18
4. GB	4	1	2
5. Ethiopie	3	3	2
6. Pologne	3	1	4
7. Allemagne	2	3	3
. Canada	2	3	3
9. Russie	2	1	1
10. Cuba	2	1	0
11. Chine	1	7	1
12. Pays-Bas	1	1	1
13. A. du Sud	1	0	2
14. Bélarus	1	0	1
15. Colombie	1	0	0
. Erythrée	1	0	0
. Espagne	1	0	1
. R. tchèque	1	0	1
. Slovaquie	1	0	0
20. Australie	0	2	0
. Croatie	0	2	0
22. Bahamas	0	1	2
. T.-et-Tobago	0	1	1
. Ukraine	0	1	2
25. Belgique	0	1	0
. Brésil	0	1	0
. Egypte	0	1	0
. Tadjikistan	0	1	0
. Tunisie	0	1	0
30. France	0	0	2
31. Bahreïn	0	0	1
. Bosnie	0	0	1
. Finlande	0	0	1
. Grèce	0	0	1
. Grenade	0	0	1
. Japon	0	0	1
. Kazakhstan	0	0	1
. Lettonie	0	0	1
. Maroc	0	0	1
. Ouganda	0	0	1
. Portugal	0	0	1
. Serbie	0	0	1

S o l u t i o n

Sudoku N°1054



Mots Croisés N°1054

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CU■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

Solution Mots Fléchés N°1054

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CU■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

JEUX AFRICAINS 2015 DU 4 AU 19 SEPTEMBRE

Le premier contingent de la délégation algérienne s'envole pour Brazzaville

Deux cent sept personnes, athlètes et encadrement composaient le premier contingent de la délégation algérienne qui s'est envolé tôt hier matin pour le Congo Brazzaville où auront lieu les 11es Jeux africains du 4 au 19 septembre.

Les athlètes de six (6) disciplines sportives : gymnastique, badminton, boules, boxe, natation, haltérophilie et volley-ball ont embarqué à bord d'un vol charter de la compagnie nationale Air Algérie. Le 2e contingent de la délégation algérienne, composé de 183 membres, embarquera le 9 septembre pour Brazzaville, avec six disciplines sportives à son bord : cyclisme, beach-volley, taekwondo, tennis de table, lutte et athlétisme, ainsi que les sélections nationales d'handisport (athlétisme et powerlifting, ndlr).

Tous les sportifs prennent part

aux JA-2015 seront hébergés au village africain de Kintélé, d'une capacité de 7.800 lits, se situant à quelques kilomètres seulement du lieu de la compétition. A

Brazzaville, l'Algérie sera représentée par 136 athlètes dont 99 dames, engagés dans dix-neuf disciplines : athlétisme, volleyball, karaté, gymnastique, judo, escrime, boxe, lutte, natation, cyclisme, basket-ball, tennis de table, sports de boules, taekwondo, haltérophilie, badminton, beach-volley et handisport (athlétisme et powerlifting). Lors de la précédente édition JA-2011 à Maputo (Mozambique), l'Algérie avait participé avec un effectif de 265 athlètes, dont 122 dames, représentant 19 disciplines. Elle avait remporté un total de 84 médailles (22 or, 29 argent et 33 bronze), terminant 5e au classement final.



LE CHEF DE LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE POUR BRAZZAVILLE, MOHAMED DJERAOUI «Les fédérations pronostiquent 34 médailles d'or»

Les fédérations sportives algériennes dont les disciplines sont concernées par les 11es Jeux africains de Brazzaville (4-19 septembre) tablent sur une moisson de «34 médailles d'or», soit 12 de mieux que celle réalisée à Maputo-2011, a indiqué le chef de la délégation algérienne pour Brazzaville, Mohamed Djeraoui.

«Nos fédérations sportives comptent rassembler un total de 34 médailles d'or et des consécrations d'autres couleurs», a indiqué à l'APS M. Djeraoui qui est également directeur des Etablissements, de la Vie associative et de l'Ethique sportive au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

La délégation sportive algérienne pour Brazzaville est composée, entre autres, de 136 athlètes garçons et 99 filles, répartis sur dix-neuf disciplines : athlétisme, volleyball, karaté, gymnastique, judo, escrime, boxe, lutte, natation, cyclisme, basket-ball, tennis de table, sports de boules, taekwondo, haltérophilie, badminton, beach-volley et handisport

(athlétisme et powerlifting). Lors de la précédente édition des Jeux africains à Maputo au Mozambique, l'Algérie avait participé avec un effectif de 265 athlètes dont 122 dames, inscrits dans 19 disciplines. Elle avait remporté un total de 84 médailles (22 or, 29 argent et 33 bronze), terminant 5e au classement final.

L'Afrique du Sud avait, rappelle-t-on, remporté la première place avec un total de 156 médailles dont 61 or et 54 argent, suivie de l'Egypte avec 66 médailles dont 32 or et 14 argent, et le Nigeria avec un total de 97 consécrations dont 29 or et 28 argent.

«Notre objectif est de remporter le maximum de consécrations possible, avec le souhait de faire mieux qu'à Maputo en 2011. On sait que ça sera difficile, mais les fédérations restent optimistes quand aux performances attendues par leurs athlètes», a expliqué le chef de la délégation algérienne. Pour réaliser cet objectif, les fédérations ont mis en place un programme de préparation

pour les athlètes avec l'apport et le soutien de la tutelle qui n'a pas lésiné sur les moyens.

«Sur ce volet, tout le monde s'accorde à dire que la préparation s'est effectuée le plus normalement du monde avec le suivi des fédérations concernées qui sont les seules habilitées à choisir leurs représentants et avancer des pronostics attendus des jeux de Brazzaville», a souligné Djeraoui, ajoutant que les Jeux africains figurent dans les contrats-programmes-objectifs signés par les fédérations.

Sur les dix-neuf disciplines dans lesquelles l'Algérie sera présente, deux seront qualificatives aux Jeux olympiques de Rio-2016. Il s'agit du tennis de table et de l'athlétisme handisport. Il est à rappeler que le COJA (Comité d'organisation des Jeux africains-2015), vient d'annuler le tournoi de la pétanque (filles) en raison du nombre insuffisant des pays participants, en application de la réglementation qui exige la confirmation de plus de cinq pays. Le



nombre d'athlètes algériens participants par disciplines (136 athlètes garçons et 99 filles) :

Athlétisme (22 dont 6 filles), Karaté (22 dont 9 filles), Gymnastique (14 dont 8 filles), Escrime (14 dont 10 filles), Boxe (12 dont 2 filles), Cyclisme (10 dont une fille), Luttes associées (12 garçons), Judo (18 dont 9 filles), Haltérophilie (9 dont 4 filles), na-

tation (10 dont 4 filles), Taekwondo (9 dont 4 filles), Tennis de table (8 dont 4 filles), Badminton (8 dont 4 filles), Pétanque (4 garçons), Volley-ball (12 hommes/12 dames), Basket-ball (équipe filles), Beach-volley (4 dont 2 filles), Handisport (athlétisme 10 dont 5 filles) et powerlifting (7 dont 3 filles).

«Tous les moyens mis en œuvre pour qu'il y ait réussite»

Le chef de la délégation algérienne pour les 11es Jeux africains de Brazzaville (4-19 septembre 2015), Mohamed Djeraoui a assuré que «tout le nécessaire» a été fait pour réussir la participation algérienne au rendez-vous congolais.

«Tous les moyens ont été mis en œuvre pour qu'il y ait réussite de la participation de nos athlètes aux 11es Jeux africains de Brazzaville qui sont importants pour nous», a indiqué à l'APS M. Djeraoui, également directeur des Etablissements, de la Vie associative et de l'Ethique sportive au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Lors de la dernière réunion tenue au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), avec les chefs d'équipe des fédérations concernées par les Jeux africains-2015, les derniers points liés à la participation algérienne ont été finalisés avec l'ensemble des parties.

«Cette réunion nous a permis d'arrêter l'effectif final des participants. On a fait de même pour le reste des volets (accréditations, dispositif administratif, équipements...).

Maintenant, chaque partie sait ce qu'elle doit faire et comment le faire. C'est valable aussi pour le deuxième contingent qui ralliera la capitale congolaise le 9 septembre prochain», a expliqué le chef de mission.

La délégation algérienne pour Brazzaville sera composée de 341 personnes. La majorité d'entre eux (230 personnes) partiront dans la nuit de samedi à dimanche à 00h30, dans le premier vol charter de la compagnie nationale Air Algérie, alors que le reste rejoindra Brazzaville le mercredi 9 septembre. Le retour se fera également par groupes.

«Tout est OK pour les deux départs

(sur vol charter), tandis que les membres de trois disciplines (basket-ball, cyclisme et beach-volley) rallieront Brazzaville sur vol régulier, car ces sports sont concernés par d'autres échéances internationales et étaient dans l'obligation de programmer leur départ à leur façon», a souligné M. Djeraoui avant son départ pour le Congo.

Interrogé sur l'état des lieux à Brazzaville pour le séjour de la délégation algérienne, le chef de mission croit savoir que les autorités congolaises n'ont pas méprisé leurs efforts pour réunir les meilleures conditions possibles pour le bon séjour des délégations.

«Selon les échos qui nous arrivent de Brazzaville, il y aura des conditions idéales pour le bon séjour des différentes délégations africaines dont la nôtre.

Les autorités congolaises ont mis le maximum de moyens afin de mettre les

sportifs dans les meilleures conditions. On n'a pas donc de souci à se faire sur ce volet. Même les infrastructures sont aux normes internationales», a-t-il assuré, ajoutant qu'une fois sur place, les responsables de la délégation algérienne pareront aux problèmes qui peuvent surgir. Le chef de la délégation algérienne a rallié jeudi la capitale congolaise pour préparer l'accueil du premier groupe et le reste des représentants algériens.

Les athlètes de toutes les délégations seront hébergés au village africain de Kintélé d'une capacité de 7.800 lits et distant de quelques kilomètres seulement du lieu de compétition. Le regroupement de la délégation algérienne est programmé pour samedi au centre de préparation de l'élite et des jeunes talents à Soudan (ouest d'Alger), avant le départ pour Brazzaville.

APS

MONDIAUX-2015 DE JUDO -
PAR ÉQUIPES
**Le Japon champion
chez les filles et
les garçons**



L'équipe de judo du Japon a été sacrée championne du monde chez les dames et chez les messieurs, lors des Mondiaux-2015, hier à Astana.

Chez les dames, le Japon a dominé la Pologne 5 à 0. L'Allemagne et la Russie ont pris le bronze. L'équipe féminine algérienne a été éliminée au premier tour par la Pologne. Chez les messieurs, le Japon s'est imposé 3 à 2 devant la Corée du Sud. La Mongolie et la Géorgie ont décroché le bronze.

**VOLLEY/MONDIAL-2015
«DAMES» (6^e JOURNÉE)
L'Algérie
battue 3-0 par
l'Argentine**

La sélection algérienne féminine de volley-ball a été battue (3-0) par son homologue argentine (25-11, 25-8, 25-11) en match disputé hier matin à Matsumoto (Japon) pour le compte de la 6^e journée des Mondiaux-2015 de la discipline.

Il s'agit de la 6^e défaite pour les Algériennes en autant de matchs, après les revers déjà essuyés contre le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie et les Etats-Unis, tous sur le même score de trois sets à zéro. La sélection algérienne prend part à ce Mondial-2015 avec une jeune équipe, dont la moyenne d'âge est de seulement 19 ans, car les seniors ont été engagées dans les Jeux africains-2015, qui débuteront dans quelques jours au Congo-Brazza. Outre l'Algérie, le rendez-vous nippon, qui se déroule selon un système de championnat, regroupe onze autres nations : le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie, les Etats-Unis, l'Argentine, Cuba, le Kenya, la République dominicaine, la Russie et le Japon (pays hôte). Les deux premiers au classement se qualifient aux Jeux olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil).

**JEUX AFRICAINS-2015
Taoufik Makhloufi ira
à Brazzaville**

Le champion olympique du 1500 m, l'Algérien Taoufik Makhloufi a confirmé sa participation aux Jeux africains de Brazzaville-2015 (4-19 septembre), a indiqué hier le directeur des équipes nationales (DEN), Abdellatif Sadou. «Makhloufi nous a confirmé sa participation aux Jeux africains-2015», a déclaré Abdellatif Sadou cité par le chargé de la cellule de communication de la Fédération algérienne d'athlétisme. Hier à Pékin, lors de la finale du 1500 m, Taoufik Makhloufi a échoué à accéder à une place au podium des Mondiaux-2015, après un finish désastreux en finale de l'épreuve. «Il fallait qu'il sorte un peu plus tard, à 150 m de l'arrivée pour pouvoir résister au retour fulgurant des Kenyans et notamment Kiprop qui a mené une belle course tactique pour l'emporter», selon des spécialistes cités par la même source. Néanmoins, certains observateurs soulignent que l'athlète n'a pas encore retrouvé sa forme «olympique» après sa maladie et l'entame difficile de sa préparation cette saison. Le coureur algérien, dont la meilleure performance de la saison est 3:28.75, devra maintenant se préparer pour les prochaines échéances, notamment les Jeux olympiques de Rio en 2016 où il aura à défendre son titre décroché aux JO de Londres-2012.

APS

COUPE D'ALGÉRIE DE VOILE «OPTIMIST»

**Début des épreuves de course
par équipe à Sidi Bel-Abbès**

Les épreuves de la coupe d'Algérie de voile de course par équipes séries «Optimist» (catégorie des moins de 15 ans) filles et garçons ont débuté hier sur le plan d'eau du lac de Sidi M'hamed Benali, de Sidi Bel-Abbès, avec la participation de 16 formations venues de différentes wilayas de pays.

Cette compétition sportive, organisée par la Fédération algérienne de voile (FAV) en collaboration avec la wilaya de Sidi Bel-Abbès et la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), offrira l'opportunité à l'équipe gagnante de représenter l'Algérie à la com-



pétition internationale de voile par équipe organisée chaque année à Venise (Italie).

Le directeur technique de wilaya de la Ligue oranaise de voile, Mohamed

à la FAV prennent part à cette compétition, la première du genre à se dérouler sur le plan d'un lac.

Par ailleurs, l'organisation de cette compétition sur le plan du lac Sidi M'hamed Benali sera d'un impact certain sur le développement du sport nautique et du tourisme dans cette wilaya, estiment les organisateurs.

Le lac de Sidi M'hamed Benali, s'étendant sur une superficie d'une cinquantaine d'hectares et ayant une profondeur maximale pouvant atteindre les 30 mètres, peut constituer une opportunité pour encourager les jeunes de la région de la Mekerra à la pratique des activités nautiques.

JMP 2015

BEACH HANDBALL (DAMES)

Défaite de l'Algérie face à la Grèce (0-2)

L'équipe nationale algérienne de beach handball (dames) a concédé hier à Arena del Mare à Pescara (Italie) une large défaite devant la Grèce 0-2 (13-8 et 24-7), en match comptant pour la première journée du tournoi féminin des Jeux méditerranéens de plage 2015 (28 août-6 septembre). La première mi-temps a été marquée par la domination de l'équipe grecque qui s'est facilement imposée par 13-8. A la faveur

d'une deuxième mi-temps à sens unique, les coéquipières de Masa-taka Elisavet n'ont eu aucun mal à venir à bout d'une équipe algérienne manquant visiblement d'expérience (24-7). La formation algérienne affrontera pour sa deuxième sortie de la journée à 17h40, la Turquie. Six équipes prennent part à ce tournoi féminin : l'Algérie, la Turquie, la Tunisie, la Slovénie, la Grèce et l'Italie (pays organisateur).

Les matchs se déroulent sur un terrain de 27 m sur 12 m avec la participation de quatre (4) joueurs par équipe. La rencontre se dispute en deux périodes de 10 minutes, avec un temps de pause de 5 minutes. En cas d'égalité, des tirs au but sont prévus pour déterminer les deux équipes. Le tournoi de beach handball des JMP 2015 de plage se déroule du 30 août au 2 septembre à l'Arena Del Mare.

(NATATION EN EAU LIBRE)

Ramzi Chouchari 13^e

Le nageur algérien Ramzi Chouchari a terminé hier la course de 5km nage en eau libre à la 13^e place avec un chrono de 57'14.2, aux Jeux méditerranéens de plage 2015 qui se déroulent du 28 août au 6 septembre à Pescara (Italie). Les deux autres Algériens engagés dans cette course, Djabellah Mohamed Anis et Aiman Benabd, se sont contentés d'une 22e (1h 02 : 34.9) et 23e places (1h 02 : 36.1).

29 nageurs ont pris part à cette épreuve olympique, marquée par l'abandon de deux concurrents. En l'absence des nageurs français, cette course a été marquée par la domination des Italiens qui ont pris la première et la deuxième places, grâce à Verani Dario (56:08.2) et Manzi Andrea (56:14.6), la médaille de bronze est revenue au Grec Arniakos Georgios (56:15.2).



BEACH HANDBALL (MESSIEURS)

**Défaite de l'Algérie face
à Chypre (0-2)**

La sélection algérienne masculine de beach handball s'est inclinée lundi à Arena del Mare à Pescara (Italie), devant son homologue de Chypre 2-0, pour le compte de la première journée du groupe A, du tournoi masculin des Jeux méditerranéens de plage 2015 (28 août-6 septembre). Lors de la première mi-temps, les Algériens ont été largement dominés par leurs adversaires du jour (19-9), mais les coéquipiers de Koudya Ayoub ont su revenir dans le match en deuxième mi-temps. Ils ont malgré leur inexpérience, tenu tête aux Chypriotes qui ont remporté au final une victoire sur le fil.

Pour sa deuxième sortie de la journée, l'équipe nationale composée des joueurs du CA Bordj Bou Arreridj de handball, affrontera le pays hôte, l'Italie à 18h30 locales (17h30 heure algérienne).

En plus de l'Algérie, le premier groupe est composé de l'Albanie, de la Libye, de Chypre et de l'Italie (pays organisateur). Le deuxième groupe est constitué de la Turquie, de la Grèce, de la Tunisie, de la Slovénie et de Malte.

Les matchs se déroulent sur un terrain de 27 m sur 12 m avec la participation de quatre (4) joueurs par équipe.

(2^e JOURNÉE)

**L'Algérie, 2^e au tableau
des médailles**

L'Algérie occupe provisoirement la deuxième place du classement général, à l'issue de la 2^e journée de la première édition des Jeux méditerranéens de plage (JMP 2015) qui se déroulent du 28 août au 6 septembre à Pescara (Italie). L'Algérie occupe la seconde place grâce aux résultats de la lutte sur sable, dont la compétition a pris fin samedi soir, et qui a remporté cinq médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze). La médaille d'or algérienne avait été décrochée par Bilel Hadri (80kg). L'Algérie participe à ces joutes avec 98 athlètes dans huit disciplines sportives.

Tableau des médailles après deux jours de compétition :

Classement	or	arg	br	total
1-Grèce	2	3	2	7
2-Algérie	1	2	2	5
3-Italie	1	1	0	2
4-Egypte	1	0	1	2
5-France	1	0	1	2
6-Syrie	1	0	0	0
7-Espagne	0	1	1	2
8-Albanie	0	0	1	1

MOURINHO FURIEUX APRÈS SES JOUEURS

Défait 2-1 par Crystal Palace sur la pelouse de Stamford Bridge, Chelsea inquiète de plus en plus. Auteur d'un début de saison manqué, les Blues ont de grosses lacunes notamment en défense. Malgré le premier but de Falcao sous ses nouvelles couleurs, Mourinho en veut à ses joueurs. Certains peuvent même s'inquiéter pour leur place de titulaire dans les semaines à venir. «Pour moi une performance doit être collective. Mais évidemment pour être performant collectivement vous devez aussi l'être individuellement», a indiqué le Special One en conférence de presse. «Je ne peux pas dire que j'ai onze joueurs performants ensemble, deux ou trois joueurs n'ont pas été bons. Je m'en veux de ne pas les avoir remplacés. Et quand j'ai réalisé mon troisième changement, je me suis rendu compte que j'avais besoin d'un quatrième.»

QUAND DI MARIA SE LIVRE SUR SON AMITIÉ AVEC DAVID LUIZ !

Nouveau joueur du PSG, Angel Di Maria retrouve David Luiz dans la capitale. L'Argentin s'est confié sur son amitié avec l'ancien joueur de Chelsea. Priorité du mercato estival du Paris Saint-Germain, Angel Di Maria a posé ses valises dans la capitale pour en somme avoisinant les 63 millions d'euros en provenance de Manchester United. Pour le compte d'une interview accordée à Happiness FC, l'international argentin s'est confié sur l'amitié qui le lie à David Luiz.

«**MON MEILLEUR AMI DANS LE FOOT ? JE PENSE À DAVID LUIZ**»

«Mon meilleur ami dans le football ? J'ai toujours de bons amis dans chacun des clubs pour lesquels je suis passé donc c'est difficile, mais je pense à David Luiz, pour avoir passé trois ans à Benfica et pour maintenant le retrouver ici. C'est un de ceux avec qui j'ai commencé en Europe et avec qui j'ai toujours été bien», a indiqué Angel Di Maria.

«DI MARIA, C'EST UN GRAND AMI»

Avant la signature d'Angel Di Maria, David Luiz avait affiché son souhait de voir l'Argentin le rejoindre à Paris. «Di Maria nous rendrait plus fort, c'est certain, j'espère le voir au PSG. C'est un grand ami, un grand joueur, et il fait la différence dans chacune des équipes dans lesquelles il joue. C'est incroyable de voir à quel point il s'est amélioré et comment il est devenu un joueur fantastique. Ce serait un plaisir de jouer de nouveau avec lui.»

WENGER : «ON A ÉTÉ INTELLIGENTS»

Arsène Wenger (entraîneur d'Arsenal, vainqueur de Newcastle 1-0 en 4^e journée du championnat d'Angleterre): «On a toujours été supérieur aujourd'hui.

On a été intelligents. La victoire était importante et on a peut-être fait preuve d'une certaine prudence. Ils ont durci le jeu. Dès le début, ils avaient décidé de placer le match sur le plan physique, mais on a gardé nos nerfs. On a perdu des points à la maison, mais six sur six à l'extérieur, ça fait plaisir. On sait qu'à domicile les choses vont s'inverser, donc c'était important de ne pas perdre des points à l'extérieur pour s'assurer qu'on ne soit pas trop loin de la tête».



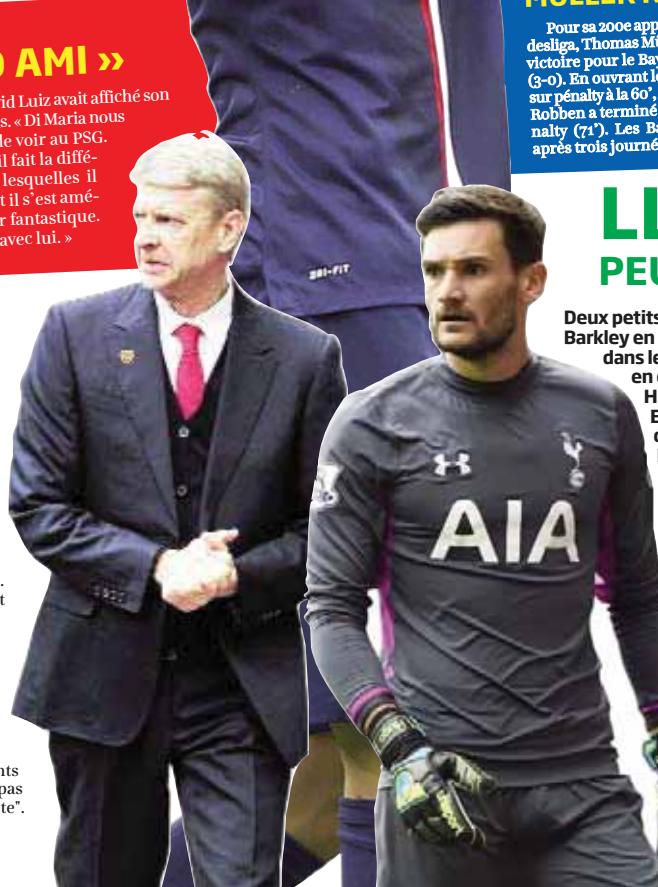
GUARDIOLA : «ON A BATTU UN SUPER ADVERSAIRE»

Pep Guardiola (entraîneur du Bayern Munich vainqueur de Leverkusen 3 à 0 en 3^e journée du championnat d'Allemagne): «On a des problèmes avec la dernière passe. On s'est créé de nombreuses occasions, mais la dernière passe n'était pas assez bonne. C'est pourquoi on ne gagne que 3-0, mais ça va. On a battu un super adversaire. Je suis fan de Roger Schmidt et de son équipe, ce sont de sérieux rivaux. Il y a maintenant la pause internationale et j'espère que les joueurs reviendront sans blessure».



MÜLLER RÉGALE LE BAYERN

Pour sa 200e apparition sous le maillot du Bayern en Bundesliga, Thomas Müller s'est offert un doublé, synonyme de victoire pour le Bayern Munich face au Bayer Leverkusen (3-0). En ouvrant le score à la 26^e puis en doublant la mise sur penalty à la 60^e, Müller a mis son équipe sur de bons rails. Robben a terminé le travail en marquant lui aussi sur penalty (71'). Les Bavarrois sont leaders du championnat après trois journées.



LLORIS PEU SOLICITÉ

Deux petits arrêts sur Tom Cleverley et Ross Barkley en première période, une sortie dans les pieds peu difficile à négocier en deuxième, et puis c'est tout pour Hugo Lloris (Tottenham) contre Everton (0-0) en 4^e journée du championnat d'Angleterre.

Moussa Sissoko n'a pu changer le visage de Newcastle contre Arsenal (0-1). Il est resté discret, sauf à la 3^e minute lorsqu'il a été averti après un tacle sur Nacho Monreal, et à la pause lorsqu'il a été vu en grande discussion avec l'arbitre. Laurent Koscielny sérieux et appliqué, n'a pas eu à disputer un match trop compliqué mais une belle détente (85') pour couper de la tête un ballon long montre que ses douleurs au dos sont derrière lui. Olivier Giroud est entré à la 70^e minute. Encore une fois, lors d'une fin de match à sens unique, il a eu deux esquisses d'occasions.

LE PRIX MOBILIS POUR LA PRESSE ALGÉRIENNE- Edition 2015

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Le concours porte sur toute œuvre journalistique publiée ou diffusée dans les médias Algériens publics ou privés, entre la presse écrite, la presse électronique, les émissions d'informations radiophoniques et télévisuelles, durant la période allant du 22 Octobre 2014 au 01 Octobre 2015.

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels algériens de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

Article 3 : Le concours est ouvert à toute œuvre journalistique écrite et parlée dans les deux langues nationales (Arabe et Amazigh) ainsi qu'en langue étrangère (Français).

Article 4 : Les œuvres journalistiques éligibles au concours doivent traiter pour cette édition du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne, la thématique de l'Economie numérique, dans les catégories suivantes :

- Les reportages;
- Les enquêtes;
- Les articles de la presse écrite et électronique;
- Les dessins de presse, les caricatures et les photos;
- Les émissions d'informations radiophoniques;
- Les émissions d'informations télévisuelles.

Article 5 : Les participants retenus dans les catégories suivantes seront titrés du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne :

- Presse écrite électronique d'information et spécialisée;
- Le Reportage;
- L'Enquête;
- Papier de presse (analyse, commentaire, Editorial et chronique);
- Illustration de presse: photo et caricature;
- Emissions d'informations Radiophoniques;
- Emissions d'information télévisuelles.

Article 6 : Sont exclus du concours :

- Les papiers de couverture des conférences de presse;
- Les reprises d'articles et de communiqués de presse;
- Les œuvres publicitaires des opérateurs;
- Les entretiens;
- Les reprises de dépêches d'agences de presse et les papiers puisés du web.

Article 7 : Les lauréats de la précédente édition restent éligibles à la participation et peuvent postuler au Prix Mobilis pour la Presse Algérienne.

Article 8 : Les participations se font avec une seule œuvre journalistique dans l'un des genres retenus pour ce concours.

Article 9 : Le dépôt des participations se fait sur les supports suivants :

- Les œuvres journalistiques pour la presse écrite (articles, photos, caricatures) doivent être déposés en coupures originales datées et en version électroniques sur un support (CD).
- Les enregistrements des émissions d'information radiophoniques et télévisuelles doivent être remis sur un support électronique (CD ou DVD), accompagnés de la fiche technique de l'œuvre

certifiée par l'organe diffuseur.

Article 10 : Les journalistes doivent remplir le formulaire de participation, téléchargeable sur www.mobilis.dz, dans la rubrique « Prix Mobilis pour la Presse Algérienne », complété par la carte professionnelle ou une attestation de travail et une photo d'identité récente.

Article 11 : Les dossiers de participation doivent être déposés au plus tard le Jeudi 01 Octobre 2015 à 16h30, à l'attention du Président du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne 2015, à l'adresse suivante :

Direction Générale : ATM Mobilis, Quartier d'Affaires d'Alger Ilots 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar, Alger

Les participants exerçant en dehors d'Alger, peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau de toutes les agences commerciales Mobilis à travers tout le territoire national.

Article 12 : Tout dossier incomplet sera rejeté et les œuvres journalistiques soumises au concours ne peuvent être restitués ou faire l'objet de réclamation.

Article 13 : La sélection des lauréats du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne se fera par un jury composé de journalistes, d'économistes, de professeurs universitaires et des spécialistes de la communication et des médias, qui aura pour mission de juger les œuvres soumises au concours.

La composante, les travaux et les délibérations du jury demeurent confidentiels pour toutes les parties jusqu'à la proclamation officielle des noms des lauréats.

Article 14 : Le Prix Mobilis pour la Presse Algérienne est composé d'un trophée et d'un chèque d'une valeur conséquente pour chacune des six catégories retenues pour ce concours.

Le trophée conçu spécialement pour ce concours honore les efforts et les sacrifices des générations successives de journalistes.

Article 15 : Le concours du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne sera agrémenté par un Prix d'Encouragement dans l'une des catégories retenues, le Jury aura toute la latitude et la liberté de le discerner au participant dont il juge le mérite.

Article 16 : Les décisions du jury sont définitives et sans appel.

